



VILLE DE MELUN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2022.03.4.21

Le jeudi 17 mars 2022 à 18h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni à Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de MELUN, sous la présidence de Monsieur Louis Vogel, le Maire.

Date de la Convocation

10/03/22

PRESENTS :

Monsieur Louis Vogel, **Maire**

Date de l’Affichage

10/03/22

Monsieur Kadir Mebarek, Madame Marie-Hélène Grange, Monsieur Henri Mellier, Monsieur Mathieu Duchesne, Monsieur Christopher Domba, Madame Monique Cellier, Monsieur Charles Humblot, Madame Aude Rouffet, **Adjoints** Monsieur Michel Robert, Monsieur Gilles Ravaudet, Madame Pascale Gomes, Madame Odile Razé, Monsieur Mourad Salah, Monsieur Baytir Thiaw, Monsieur Giovanni Recchia, Monsieur Guillaume Dezert, Madame Semra Kilic, Madame Eliana Valente, Monsieur Khalid Obeidi, Monsieur Emmanuel Adjouadi, Madame Hélène Pajot, Madame Angélique Dehimi, Madame Bénédicte Monville, Madame Céline Gillier, Monsieur Arnaud Saint-Martin, Monsieur Eric Tortillon, Madame Cécile Prim, Madame Catherine Asdrubal, Monsieur Philippe Martin, Monsieur Michaël Guion, Madame Ségolène Durand, **Conseillers Municipaux**

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : 43

Présents : 32

Représentés : 8

Absents : 3

ABSENTS EXCUSES :

Madame Aude Luquet, Madame Sylvie Bordeaux

ABSENTS NON EXCUSES :

Monsieur Mohammed Hadbi

REPRESENTES :

Madame Marie-Liesse Dupuy a donné pouvoir à Monsieur Henri Mellier, Monsieur Noël Boursin a donné pouvoir à Monsieur Kadir Mebarek, Madame Brigitte Tixier a donné pouvoir à Monsieur Louis Vogel, Madame Catherine Stentelaire a donné pouvoir à Madame Monique Cellier, Madame Amélia Ferreira De Carvalho a donné pouvoir à Monsieur Baytir Thiaw, Madame Andrianasolo Rakotomanana a donné pouvoir à Monsieur Khalid Obeidi, Monsieur Olivier Pelletier a donné pouvoir à Madame Marie-Hélène Grange, Monsieur Jason Devoghelaere a donné pouvoir à Monsieur Arnaud Saint-Martin

SECRETAIRE : Madame Monique Cellier

._o.o.o._

**OBJET : RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES
2022**

Le Conseil Municipal

VU l'article L 1111-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'article L 2121-29, 1^{er} alinéa du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la Loi « Administration Territoriale de la République » n° 92.125 du 6 février 1992 et notamment son article 11 ;

VU la Loi n° 2015-991 du 07 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République dite Loi « NOTRe » et notamment son article 107 ;

VU la nomenclature M14 ;

CONSIDÉRANT que les documents remis aux Conseillers Municipaux et examinés préalablement en Commission des Finances en date du 08 mars 2022 ont permis la tenue du débat sur tous les aspects conjoncturels et structurels des finances communales ;

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE de la tenue d'un Débat d'Orientations Budgétaires préalable à l'examen et au vote du Budget Primitif 2022, conformément aux délais et aux conditions imposés par la Loi.

VOTE le Débat d'Orientations Budgétaires préalable à l'examen et au vote du Budget Primitif 2022.

Adopté par 10 voix contre et 30 voix pour.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,

Ville de Melun : Séance du Conseil Municipal du 17 mars 2022

- EXTRAIT DE LA DELIBERATION N°2022.03.4.21

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

077-217702885-20220317-151483-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/03/22

Publication : 21/03/22

Signé par le Maire,
Président de la Communauté d'Agglomération
Melun Val de Seine,
Monsieur Louis Vogel





RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

Le rapport d'orientations budgétaires permet d'exposer les grandes orientations des finances de la collectivité. Chaque année, dans les deux mois précédant le vote du budget, un débat sur les orientations budgétaires de la ville est inscrit à l'ordre du jour du conseil municipal.

L'article L. 2312-1 du code général des collectivités territoriales spécifie :

« Le budget de la commune est proposé par le maire et voté par le conseil municipal.

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal, dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L. 2121-8. Il est pris acte de ce débat par délibération spécifique. Dans les communes de plus de 10 000 habitants, le rapport comporte, en outre, une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs. Ce rapport précise notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail. Il est transmis au représentant de l'Etat dans le département et au président de l'établissement public de coopération intercommunale dont la commune est membre ».

La présentation de ce rapport par l'exécutif donne lieu à débat, dont il est pris acte par une délibération spécifique. Ces informations font l'objet d'une publication.

1. Quel contexte économique et social ?	3
1.A. Monde : Perspectives économiques en 2022	3
1.B. Zone euro : une croissance attendue à +4%	4
1.C. France : une reprise forte en 2021 contrariée par l'inflation en 2022	4
2. Quel contexte national ?.....	7
2.A. Les transferts financiers de l'Etat pour 105,5 milliards	7
2.B. Réforme des indicateurs financiers et péréquation	10
2.C. Prise en charge par l'Etat du coût des exonérations de TFPB dont bénéficient les logements sociaux.....	11
2.D. La responsabilité des gestionnaires publics.....	11
3. Les éléments du débat	12
3.A. Les priorités de la Ville de Melun	12
3.B. Éléments d'analyse financière rétrospective de la ville de Melun au 18 02 2022 (annexes a et b)	16
3.C. Section de fonctionnement	19
3.C.1. <i>Les recettes.....</i>	<i>19</i>
3.C.2. <i>Les dépenses.....</i>	<i>25</i>
3.D. Section d'investissement.....	30
3.D.1. <i>Dette</i>	<i>30</i>
3.D.2. <i>Dépenses d'investissement</i>	<i>32</i>
3.D.3. <i>Recettes d'investissement</i>	<i>36</i>

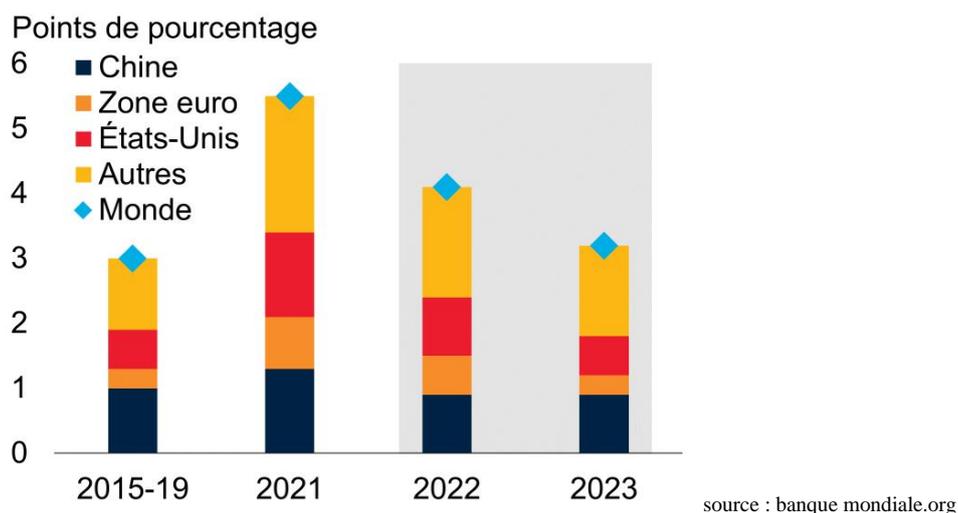
1. Quel contexte économique et social ?

Au vu des derniers évènements touchant l'Ukraine, la situation économique et sociale pourrait être dégradée par rapport aux projections développées ci-dessous.

1.A. Monde : Perspectives économiques en 2022

Après un fort rebond en 2021, l'économie mondiale entre dans une phase de léger ralentissement prononcé dans un contexte marqué par la menace de nouveaux variants de la COVID-19. La propagation rapide du variant Omicron laisse présager que la pandémie continuera probablement de perturber l'activité économique à court terme.

La croissance mondiale devrait selon le FMI (Fonds Monétaire International) passer de 5,9 % en 2021 à 4,4 % en 2022. La croissance est toujours tirée par les États-Unis (+4%) et par la Chine (4,8%).



Dans les économies avancées, les chiffres de la production et de l'investissement devraient renouer l'année prochaine avec leurs niveaux d'avant la pandémie.

Mais ils resteront en deçà des tendances pré-COVID dans les marchés émergents et les économies en développement, pénalisés par des taux de vaccination moins élevés, le resserrement des politiques budgétaires et monétaires, et un impact de la pandémie plus durable.

Les difficultés rencontrées par le secteur immobilier chinois et la reprise plus lente que prévue de la consommation en Chine font aussi partie des entraves à la hausse du PIB chinois (-0,8%).

La forte inflation devrait persister plus longtemps que ce qui avait été prévu, car les perturbations des chaînes d'approvisionnement, la volatilité des prix de l'énergie et les pressions salariales localisées se traduisent par de grandes incertitudes quant à l'inflation et aux politiques.

La montée des tensions géopolitiques, la menace de catastrophes naturelles et d'évènements climatiques graves, ainsi que les inégalités de revenus pourraient également mettre en péril la reprise dans les économies émergentes et en développement.

1.B. Zone euro : une croissance attendue à +4%

Les confinements ayant été plus longs et plus stricts en zone euro et selon les pays, la croissance a redémarré plus tardivement qu'aux Etats-Unis. Les indicateurs disponibles suggèrent que la croissance s'est poursuivie, bien qu'à des rythmes différenciés selon les pays.

Cet été, le tourisme a bénéficié des allègements des contraintes de déplacements en ligne avec la hausse de la couverture vaccinale. Les activités de services ont ainsi rattrapé une partie des pertes subies au premier semestre.

L'industrie européenne a engrangé des commandes importantes, seulement contraintes par les pénuries de certains composants et les difficultés d'approvisionnement. Les goulets d'étranglement et une hausse importante des prix de l'énergie ont constitué les principaux facteurs d'accélération de **l'inflation**. Celle-ci s'est révélée plus forte qu'attendu (4,8 % en début d'année et **devrait reculer à 2,1 % au dernier trimestre de l'année**, puis rester tout au long de 2023 en dessous de l'objectif de 2 % fixé par la Banque centrale européenne.

Du côté des politiques monétaires, les banques centrales des pays du G7 ont maintenu tout au long de l'année 2021 des conditions monétaires et financières accommodantes. Fin 2021, **les ces dernières se sont légèrement resserrées en zone euro mais demeuraient historiquement très favorables**.

Selon Eurostat, **la croissance de la zone euro a atteint un niveau historique de 5,2 % en 2021 (après -6,4 % en 2020) puis, elle ralentirait progressivement en 2022 à environ 4,1 %**. Selon la commission européenne, le taux de croissance de la zone euro est également attendu à 4,0 % en 2022, puis il devrait **reculer à 2,7 % en 2023**.

Le PIB de l'ensemble de l'UE a retrouvé son niveau d'avant la pandémie au troisième trimestre de 2021 et chaque État membre devrait avoir franchi ce jalon d'ici la fin de 2022.

Sur le plan social, **le nombre de personnes ayant un emploi a augmenté de 2,1%** dans la zone euro au 3eme trimestre 2021, ce qui a pour conséquence une baisse des chômeurs. Toutefois, outre la question sécuritaire, la crise ukrainienne fait peser une incertitude sur l'approvisionnement de l'Europe en gaz russe puisque 46,8% des importations européennes de gaz naturel viennent de Russie, dont l'Allemagne qui est dépendante à 66%.

1.C. France : une reprise forte en 2021 contrariée par l'inflation en 2022

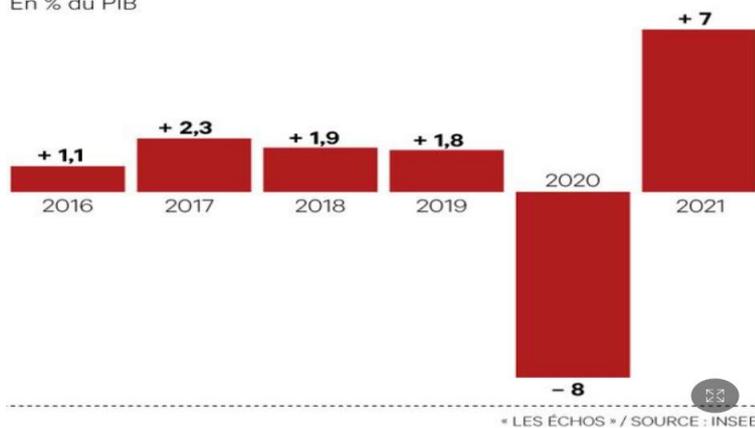
Vers un retour à la normale

Malgré la quatrième vague épidémique, principalement portée par le variant Omicron, l'impact économique de la crise sanitaire aura été nettement moins fort.

Grâce à la progression de la vaccination contre le COVID 19, la plupart des restrictions sanitaires ont été levées entre mai et juin 2021, favorisant la reprise de l'activité en France. L'an dernier, le **produit intérieur brut (PIB) de la France a progressé de 7 % selon la première estimation publiée par l'Insee après un recul de 8% en 2020.**

La croissance de la France

En % du PIB



Le FMI table sur une croissance française en 2022 de +3,5%.

Un marché du travail en amélioration

Sur le marché du travail, l'impact de la pandémie semble avoir été absorbé. Cette amélioration s'accompagne néanmoins du retour des difficultés en termes de recrutement avec des problématiques de remobilisation de la main d'œuvre sur certains métiers.

Selon l'INSEE, **le taux de chômage est de 7,4% de la population active au 4^{ème} trimestre 2021** et est en forte baisse. Il retrouve son niveau d'avant la crise des subprimes en 2008 et s'explique en grande partie par l'amélioration des conditions d'emploi des plus jeunes.

Cette situation reflète également la forte reprise économique, qui génère des créations d'emploi portées par l'intérim, accompagnée de la politique active de soutien à l'emploi avec notamment le dispositif de chômage partiel et du plan 1 jeune 1 solution.

TAUX DE CHÔMAGE EN FRANCE

(EN % DE LA POPULATION ACTIVE)



Source : lafinancepourtous.com d'après INSEE



Une inflation transitoire qui se prolonge

Après une hausse à 2,9% en janvier, l'Insee table sur une **accélération de l'inflation jusqu'à 3,4% pour les mois à venir** (au moins jusqu'en juin 2022).

Ce mouvement devrait se poursuivre avec une répercussion des hausses des prix de production aux prix à la consommation, poussés par l'augmentation des prix de l'énergie et des matières premières ces derniers mois. Egalement, les prix alimentaires impactent les prix à la consommation avec une hausse de 2,5% en juin sur un an, contre +1,5% en janvier.

Une consommation des ménages attendue en hausse

La croissance du PIB devrait être largement soutenue par la **consommation des ménages**, qui croîtrait entre **5 % et 7 % en 2022**. Les ménages désépargneraient en 2022 un cinquième de l'épargne Covid accumulée depuis le début de la crise.

Des entreprises qui se portent bien

Les résultats des entreprises françaises sont bons. Les mesures de soutien mises en place par le gouvernement pour faire face à la pandémie notamment le Fond de Solidarité, la prise en charge du chômage partiel ou les Prêts Garantis par l'Etat, ont permis de protéger efficacement les entreprises françaises.

Le taux de marge des entreprises a rebondi au 1er semestre 2021, dépassant les 35 %, un niveau qui permet aux entreprises d'investir et de projeter des embauches.

2021 a par ailleurs marqué une nouvelle étape dans la baisse de l'impôt sur les sociétés (passage pour le taux normal de 28 % en 2020 à 26,5 %). Le rebond de la demande en 2021 a également été un facteur positif pour la performance des entreprises.

Des dépenses toujours expansionnistes qui impactent le déficit public et la dette publique

Après deux années marquées par le financement de la réponse à la crise sanitaire, les finances publiques devraient retourner sur une trajectoire relativement durable à partir de 2022. Le budget 2022 restera néanmoins relativement expansionniste en maintenant un niveau de dépenses publiques à 55,6 % du PIB (contre 53,8 % en 2019). **Le plan d'investissement France 2030** consacre 30 milliards d'euros sur 5 ans afin de booster et rénover l'industrie française. La moitié de ces dépenses seront tournées vers la transition écologique. Ce sont entre 3 et 4 milliards d'euros qui seraient investis en 2022.

Le ministre des Comptes publics Olivier Dussopt estime que sur les trois années frappées par **la crise sanitaire** (2020, 2021 et le début 2022), la facture pour ces dépenses dépasse les **140 milliards d'euros** (Aides d'urgence pour les entreprises, plan de relance, plan de solidarité avec la mise en place de fonds de solidarité et le financement du chômage partiel, vaccins, tests de dépistages...).

Un déficit public à fin d'année 2021 est annoncé de l'ordre de **7% du PIB** avec 25 milliards pour la sécurité sociale et 171 milliards pour l'Etat. L'objectif 2022 du gouvernement reste à 5% malgré la remontée des taux d'intérêts.

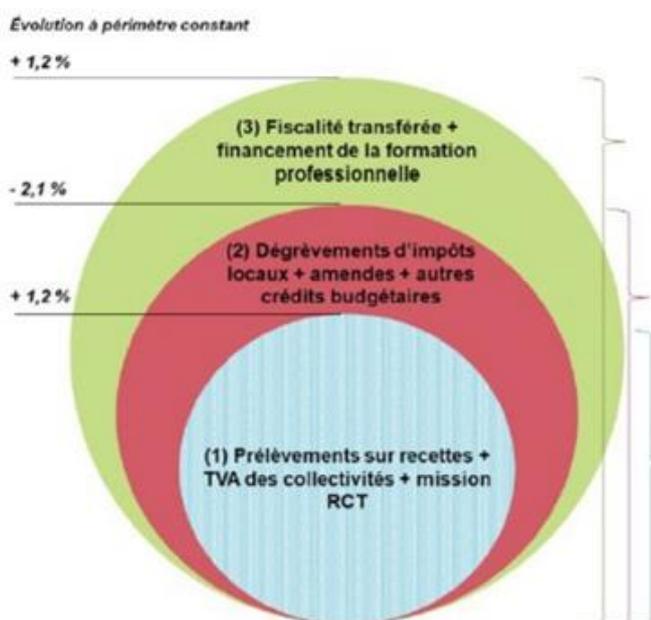
Quant à la **dette publique**, qui représente l'ensemble des dettes contractées par les administrations publiques, elle serait de 116,3% du PIB au 3eme trimestre 2021 et avoisinerait les **2 800 milliards d'euros** (contre 2 674,3 milliards au 3eme trimestre 2020 avec 79% de la dette publique qui provient de l'Etat). La question du remboursement de la dette reste posée.

2. Quel contexte national ?

2.A. Les transferts financiers de l'Etat pour 105,5 milliards

Les transferts financiers de l'État aux collectivités territoriales représentent 105,5 Md€. Ils sont en hausse de 1,3 Md€ par rapport à la loi de finances initiale 2021. Ils incluent la totalité des concours financiers de l'État majorés des subventions des autres ministères, des contreparties des dégrèvements législatifs, du produit des amendes de police de la circulation et des radars ainsi que la fiscalité transférée et le financement de la formation professionnelle.

Tout d'abord, les concours financiers de l'État aux collectivités, qui s'élèvent à 52,74 Md€ rassemblent les transferts financiers spécifiquement destinés aux collectivités et à leurs groupements. Il s'agit des Prélèvements sur recettes, des crédits de la mission « Relations avec les collectivités territoriales », de la TVA affectée aux régions (en substitution de la DGF) et des transferts divers.



A périmètre courant

Transferts financiers aux collectivités locales				2022 : 105,5
				2021 : 104,2
Fiscalité transférée	40,1	Financement de la formation professionnelle	0,7	
	(37,3)		(0,9)	
Transferts financiers hors fiscalité transférée et apprentissage				2022 : 64,7
				2021 : 66
Subventions autres ministères	4,7	Dégrèvements législatifs	6,7	Amendes de police
	(4,4)		(9)	0,6
				(0,6)
Concours financiers de l'État aux collectivités locales				2022 : 52,7
				2021 : 52,1
Prélèvements sur recettes dont	43,2	Mission RCT dont	4,6	TVA des régions
	(43,4)		(4,2)	4,7
				(4,3)
DGF	26,786	DGD	1,550	TVA fonds de sauvegarde départements
FCTVA	6,500	DETR	1,046	0,2
DCRTP	2,880	DSIL (communes et groupements)	0,907	(0,2)
Comp. réduction de 50 % des val. loc. des locaux industriels	3,642	DSI Départements	0,212	
Dotations régionales	0,661	Comp. régions frais de gestion TH	0,293	
Dotation régionale d'équipement scolaire	0,661			
Comp. exonérations fiscales	0,581			

Source : jaunes budgétaires 2022

1) Prélèvements sur recettes (PSR) de l'État : 43,2 milliards

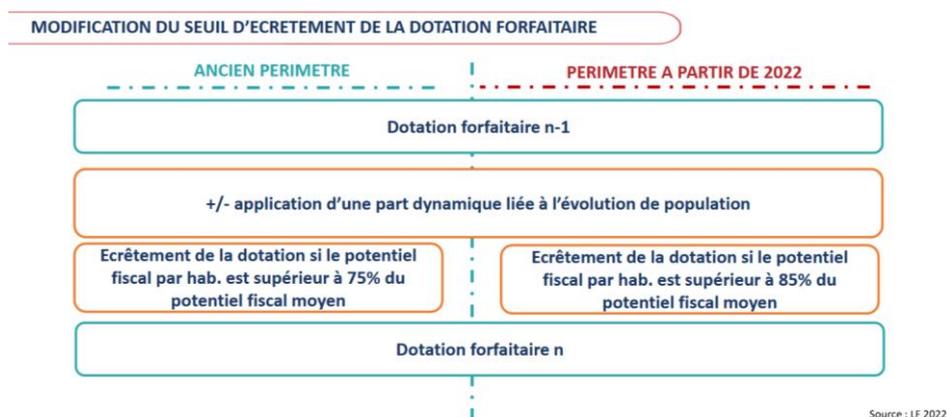
Ils comprennent principalement

- La DGF du bloc communal et des départements (26,8 milliards d'euros)
- Le fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA, 6,5 milliards d'euros)
- Des compensations de suppression d'impôts locaux, dont la DCRTP (lissée sur 15 ans) pour 2,9 milliards d'euros
- La compensation de la réduction de 50% de la TFPB et de la CFE accordée depuis 2021 aux établissements industriels (3,6 milliards d'euros)

La LFI vient modifier le seuil d'écrêtement de la dotation forfaitaire intégrée dans la DGF en faisant porter le potentiel fiscal par habitant à un niveau supérieur à 85% du potentiel fiscal moyen.

En 2021, pour être écrêtées, les communes devaient avoir un potentiel fiscal 4 taxes supérieur à 75% du potentiel fiscal moyen national. Le potentiel fiscal moyen national était de 655,02 € soit un seuil d'écrêtement de 75% à hauteur de 491,26 €. En conservant le même potentiel fiscal moyen, le passage du seuil de 75% à 85% aboutirait à un seuil de 556,76. Cette mesure excluait ainsi 3 000 communes environ du dispositif de l'écrêtement.

Le potentiel fiscal par habitant de la ville de Melun s'élèverait à 553,42 soit un niveau inférieur au potentiel fiscal moyen national de 556,76 (2021), ce qui signifie que la dotation forfaitaire devrait être en augmentation à minima de l'écrêtement (30 K€).



La LFI reconduit pour 2022 le niveau de DGF des années précédentes. À périmètre courant, son montant atteint 26,79 Md€, en légère hausse de 30 M€ par rapport à 2021.

Pour 2022, le Gouvernement propose d'accroître une nouvelle fois le poids de la péréquation dans la DGF. L'augmentation proposée (+230 M€) porte notamment sur les dotations de péréquation des communes (+ 190 M€, la DSU et la DSR augmentent chacune de +95 M€).

Le montant total de la péréquation verticale versée aux communes dans la DGF atteindrait donc 5,24 Md€ en 2022.

La péréquation horizontale des communes est stabilisée en 2022 avec un fonds de solidarité de la Région Ile de France qui stagne à 350 M€.

En ce qui concerne le FCTVA, la LFI prévoit une estimation de dépense de 6,5 Md€. La prévision de l'année 2022 est marquée par de fortes incertitudes, à savoir l'ampleur encore incertaine du rebond de l'investissement local en 2021, l'effet du plan de relance sur l'investissement local en 2021 et 2022, et de l'impact des élargissements successifs de l'assiette depuis 2020 (dépenses d'entretien des réseaux notamment).

La commune de Melun, ayant obtenu une dérogation au régime de droit commun pour obtenir un régime à N-1, est concernée en 2022 par l'automatisation de la gestion du FCTVA. Les attributions de FCTVA se feront désormais au fil de l'eau (versements trimestriels), ce qui est une bonne nouvelle pour la trésorerie de la Commune.

Par ailleurs, il est important de souligner que la réduction de 50% des valeurs locatives de la TFPB représente en 2022 une recette de l'ordre de 300 K€ pour Melun, qui risque de perdurer au vu de l'objectif de l'Etat de réindustrialiser. Ce montant est compensé à l'euros près par l'Etat.

2) Crédits de la mission « Relations avec les collectivités territoriales »

Ils comprennent notamment :

- La dotation générale de décentralisation (DGD, 1,6 milliard d'euros en 2022),
- La dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR, 1 milliard d'euros en 2022),
- La dotation de soutien à l'investissement local (DSIL, 0,9 milliard d'euros en 2022)

Pour 2022, les crédits de la mission augmentent de + 408 M€ à périmètre constant. Cette progression résulte notamment du renforcement de la **dotation de soutien à l'investissement local (+ 350 M€) au profit des projets financés dans le cadre de contrats de relance et de transition écologique (CRTE)**, et du doublement de la dotation de soutien aux communes pour la protection de la biodiversité (de 10 à 20 M€), pour laquelle la commune ne remplit pas les critères d'éligibilité (avoir plus de 75% de leur territoire en zone Natura 2000, ou être dans un parc national, ou un parc naturel marin et avoir moins de 10 000 habitants).

3) Les compensations de dégrèvements législatifs

Ces compensations sont des allocations annuelles versées par l'État aux collectivités locales, pour compenser les pertes de recettes fiscales résultant des exonérations et allègements de bases décidés par voie législative (dégrèvements législatifs). Dans la LFI 2022, l'État assumera **7,67 Md€** au titre des dégrèvements et compensations d'exonérations. Cette baisse par rapport à 2021 est due à la suppression de la taxe d'habitation (et des dégrèvements et compensations d'exonérations associés), désormais achevée pour les 80 % des foyers les plus modestes depuis le 1er janvier 2021, et encore progressive jusqu'en 2023 pour le reste de la population.

4) Compensation de la suppression de la TH

Depuis 2021, la disparition de la taxe d'habitation sur les résidences principales est compensée par le transfert aux communes de l'ancienne part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties.

Afin de neutraliser les écarts de compensation entre les communes (divergence entre le montant de taxe d'habitation perdu et le produit de taxe foncière sur les propriétés bâties départementale affecté), a été instauré un **mécanisme de coefficient correcteur prévoyant à la fois un prélèvement pour les communes « surcompensées »** et un reversement aux communes « sous-compensées ».

S'agissant des intercommunalités, en compensation de la perte de leur taxe d'habitation sur les résidences principales, elles bénéficient d'une part de TVA (8 Md€ environ).

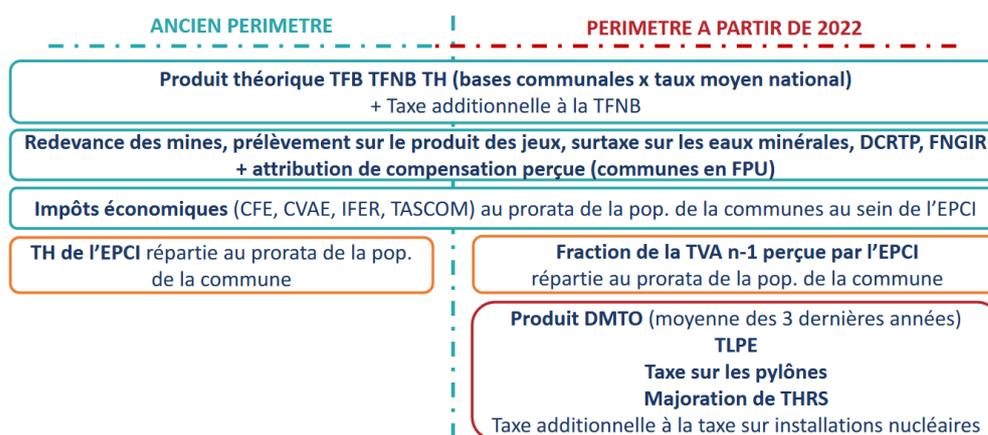
La Ville de Melun bénéficie d'un coefficient correcteur de 1,229003.

2.B. Réforme des indicateurs financiers et péréquation

L'objectif de cette réforme annoncé par le gouvernement est de mieux coller à la réalité des potentielles richesses des territoires. Il propose d'intégrer de nouvelles ressources au potentiel fiscal (les droits de mutation à titre onéreux perçus par les communes –DMTO-, la taxe locale sur la publicité extérieure...).

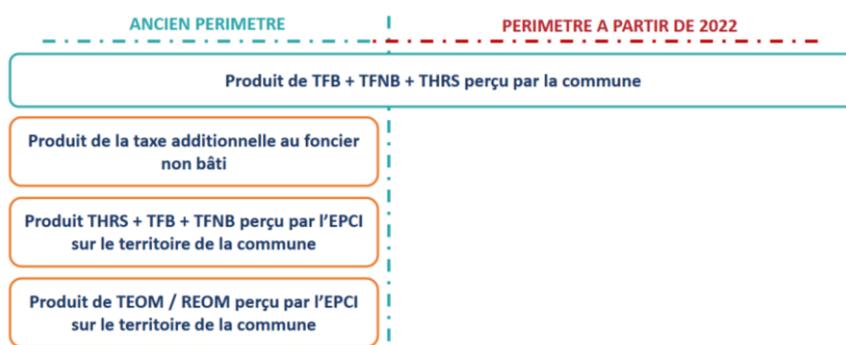
Sachant que les DMTO perçus sur le territoire communal sont importants, ces nouveaux critères impacteraient la commune de Melun qui verrait son potentiel fiscal augmenter, et par conséquent bénéficier d'une péréquation et d'une DSU moins favorable.

INTEGRATION DE NOUVELLES RESSOURCES DANS LE CALCUL DU POTENTIEL FISCAL



Le Gouvernement propose en outre de simplifier le calcul de l'effort fiscal en le centrant sur les impôts perçus par les collectivités. L'objectif poursuivi par l'indicateur sera désormais de comparer les impôts effectivement levés par une commune aux impôts qu'elle pourrait lever si elle appliquait les taux moyens d'imposition.

MODIFICATION DU PERIMETRE DE CALCUL DE L'EFFORT FISCAL



Afin de neutraliser complètement les effets de ces réformes en 2022 sur le calcul des indicateurs et de ne pas déstabiliser les dotations perçues par les communes, une fraction de correction est mise en place pour lisser graduellement les effets jusqu'en 2028.

2.C. Prise en charge par l'Etat du coût des exonérations de TFPB dont bénéficient les logements sociaux

La Loi de finances 2022 prévoit la prise en charge par l'État du coût des exonérations de TFPB dont bénéficient les logements sociaux. **Cela concerne l'ensemble des pertes supportées pendant dix ans au titre des logements agréés entre le 1er janvier 2021 et le 30 juin 2026.** Cet impact est prévu à horizon 2024 du fait des délais qui encadrent l'intégration des constructions nouvelles au sein de l'assiette foncière. C'est une bonne nouvelle pour la Ville qui pourra bénéficier d'un remboursement à l'€uros près de la perte de fiscalité.

2.D. La responsabilité des gestionnaires publics

La LFI 2022 autorise le gouvernement à réformer par voie d'ordonnance le régime de la responsabilité des gestionnaires publics. Ce nouveau régime unifié est prévu pour le 1^{er} janvier 2023. Il visera à **sanctionner**, de manière plus efficace et ciblée, **les fautes graves ayant causé un préjudice financier significatif aux organismes publics locaux.**

Au cours de ces deux années marquées par la crise sanitaire, la Ville de Melun a su conserver une situation financière saine, et ce malgré des dépenses supplémentaires et des pertes de recettes engendrées par la crise.

En 2021, elle stabilise son encours de la dette et dégage une épargne brute conséquente de 9,3 M€ qui est en augmentation de + 16%.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement, que ce soit sur les charges à caractère général ou la masse salariale contribue à dégager des marges financières pour investir massivement.

Le contexte de reprise qui se profile va permettre à la commune de poursuivre dans de meilleures conditions sa politique impulsée en début de mandature, et de se projeter plus sereinement dans les six ans à venir.

Ainsi, les 4 points cardinaux de la politique de la ville restent inchangés, et sont les suivants :

- 1. Education, enfance et jeunesse : des investissements massifs pour les écoles et les crèches de Melun**
- 2. Cadre de vie et transition écologique : dessiner l'avenir d'un Melun durable**
- 3. Commerces, attractivité et dynamisme local : enjeux essentiels pour Melun**
- 4. Citoyenneté, démocratie locale et sécurité**

Afin d'atteindre cette ambition, **la stratégie financière de la Ville de Melun doit s'adapter en tant qu'outil optimal aux priorités politiques de l'équipe municipale tout en garantissant le maintien des équilibres financiers.**

3. Les éléments du débat

3.A. Les priorités de la Ville de Melun

- L'épidémie de Covid-19 qui frappe notre pays depuis 2 ans maintenant a poursuivi jusqu'à encore récemment sa progression, même si l'intensité diminue depuis la mi-février.
- Cette épidémie entraîne des perturbations qui touchent l'organisation de notre ville : ses manifestations, la vie sociale et culturelle en général, les transports en commun, certains travaux aussi par manque d'approvisionnement ou la hausse des prix de certaines matières premières, ainsi que la vie de nos écoles maternelles et primaires.

- Collectivités et institutions doivent s'adapter au jour le jour à une situation qui ne fait que changer en fonction des nouvelles données épidémiques et des recommandations associées.

Melun 2030

- Malgré toutes les contraintes auxquelles la Ville fait face depuis le début du mandat 2020-2026, la municipalité continue de travailler pour transformer Melun.
- En 2030, le territoire sera métamorphosé.

1. Faire de Melun une capitale éducative

- Ces grands chantiers commencent évidemment par ceux de l'éducation : la priorité des priorités. Dans ce mandat, au moins 2 nouveaux groupes scolaires vont voir le jour.
- Le premier chantier du groupe scolaire Denis Mukwege, à l'écoquartier, est dans les temps. Les travaux sont est en bonne voie pour une ouverture, comme promis, en septembre 2022. Le chantier du nouveau groupe scolaire Decourbe devrait démarrer très bientôt puisque l'architecte a été désigné.
- Par ailleurs, après l'installation de l'université de médecine en 2019 qui poursuit son développement, la municipalité et l'agglomération ont tout fait pour faciliter l'implantation d'établissements d'enseignement supérieur comme le Conservatoire National des Arts et Métiers et l'UTEC.

2. Faire (re)vivre la culture

- Un peu partout, la Ville a multiplié les initiatives culturelles. La culture hors les murs est une réalité. Cela avait déjà commencé par le partenariat exceptionnel avec le Musée du Louvre.
- Cette opération lancée en 2019 est un succès indéniable comme l'attestent les chiffres de participation des Melunais puisque 10 000 d'entre eux ont participé à au moins un événement organisé dans le cadre de ce jumelage. Parmi eux, plus d'un millier a pu se rendre au Louvre et, avec « Le Louvre chez Vous », plus de 250 familles ont pu accueillir chez elles une reproduction de l'artothèque.
- Un événement inédit à Melun s'est d'ailleurs produit fin 2021, la Ville ayant accueilli, dans le cadre de ce partenariat, une œuvre originale que le directeur du département des Arts Graphiques a présenté lors d'une conférence à l'Astrolabe.
- Ces initiatives se poursuivent aujourd'hui avec la création de fresques, notamment rue Saint-Liesne, ou la multiplication des expositions itinérantes à travers la ville. Pour l'art et la culture, ce sont aussi des investissements avec plus de 4,5 millions d'euros consacrés à la construction du futur cinéma place Saint-Jean qui ouvrira en 2023. Là aussi c'est une réalité : le permis de construire a été déposé. Ce cinéma, c'est aussi le symbole du renouveau de notre centre-ville : une attractivité qui viendra dynamiser les commerces autour de la place centrale de la ville.

3. Dynamiser les commerces et le centre-ville

- La municipalité travaille pour un centre-ville revivifié avec, en son cœur, un marché couvert refait à neuf.
- À l'occasion du renouvellement du contrat de délégation des marchés forains, un nouveau délégataire, Le Comptoir des Marchés, a été sélectionné. En plus de la gestion du marché, la Ville a intégré au cahier des charges la réhabilitation du mail Gaillardon, pour un montant de 1 700 000 euros.
- Cette année, la Ville entamera également la réfection complète de la rue Pouteau et de sa Place André Lévy, où un grand marché bio est déjà en cours d'installation.
- En ce début d'année, une association unique en son genre s'apprête aussi à prendre ses quartiers sur l'Île Saint-Étienne. Sous forme de tiers-lieu, avec un café, un lieu de restauration et des espaces mutualisés ce concept hybride aura pour vocation d'expérimenter une nouvelle façon de vivre et de travailler ensemble. Soutenu par la Région Île-de-France, la Ville de Melun, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine et la CAF, le collectif s'est également appuyé sur une collecte de dons en ligne pour lancer et financer le projet.
- La ville poursuit également sa politique de préemption un peu partout.

4. Mettre la transition écologique au cœur de nos préoccupations

- Melun doit être à l'avant-garde pour concevoir et réaliser un avenir vert où transition écologique et mobilités actives deviendront notre réalité quotidienne.
- 2021 a marqué, comme promis, le début de la révision du Plan Local d'Urbanisme, indispensable pour maîtriser le développement de notre Ville et faire cesser la densification incontrôlée. Là aussi, c'est une révolution pour Melun.
- Bien loin des idées reçues, nous voulons remplacer le bitume par le vert.
- En décembre, les agents des Espaces Verts ont procédé à la plantation de plusieurs centaines de végétaux sur un terrain de 300 m² situé derrière le groupe scolaire de l'Almont.
- Ce nouvel îlot de fraîcheur s'inscrit dans le cadre du Plan Vert et Biodiversité, dont l'objectif est d'accroître les espaces de verdure en ville. Le projet est inspiré de la méthode Miyawaki qui consiste à recréer rapidement un écosystème autonome en plantant des espèces locales de manière très dense. Les différentes espèces (cerisiers, noisetiers, chênes, bouleaux...) ont été plantées avec la participation des élèves des classes maternelles et élémentaires.
- C'est une première : la Ville multipliera ces actions partout où cela est possible.
- Dans ce même mouvement, le Conseil Local pour la Transition écologique a été créé en septembre 2021 et est désormais en ordre de marche. Dès janvier 2022, des groupes de travail composés d'habitants et d'élus ont débuté leurs réflexions avec des balades urbaines accompagné par le CAUE 77 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

de Seine-et-Marne) qui leur permettront de se confronter au terrain puis de faire collectivement leurs premières propositions.

- C'est ensemble que la municipalité fera de la transition verte à Melun une écologie du possible, sérieuse et réaliste.

5. Des travaux d'aménagement dans toute l'agglomération

- La Ville se transforme.
- L'île Saint-Etienne sera bientôt libérée de sa prison. Dans le cadre du Plan Prison lancé en 2018, qui implique la création de 15 000 places à travers la France, un nouveau centre pénitentiaire de 1000 places sera construit à Crisenoy. Ces travaux débuteront en 2024 pour une livraison en 2027.
- Cela ouvre, en plein cœur de Melun, des possibilités majeures pour accroître l'attractivité de Melun et améliorer le cadre de vie des Melunais.
- Dans le cadre du plan Action Cœur de Ville, qui vise la réhabilitation du centre-ville et donc de l'Île Saint-Étienne, plusieurs artères vont être rénovées en totalité. La première phase des travaux a commencé depuis fin octobre, avec la réfection des canalisations d'eau potable des rues du Four, Abeillard, du Franc Mûrier et Notre-Dame. Ces opérations interviennent en amont de l'enfouissement des réseaux, puis de la réfection de la chaussée et des trottoirs qui auront lieu en 2022.
- Dans le sud de la Ville, le renouveau du Quartier Gare est lancé.
- Un projet à 160 millions d'euros dont l'enquête publique a débuté dès février et annonce une véritable révolution avec, à terme, un hôtel de standing, deux nouveaux parvis Ermitage - Gallieni, des entreprises et des espaces de travail, des commerces et une gare accessible, sécurisée et refaite à neuf. La transformation de ce quartier dont on parle depuis des années est aussi une réalité. Un quartier apaisé, libéré de son stationnement sauvage, de ses rues saturées ... C'est tout Melun qui profitera de ce nouveau pôle d'attractivité.
- Melun profitera également du TZen2 dont les premiers travaux devraient démarrer en juillet. Des travaux dont la première phase débutera donc cet été par le dévoiement des réseaux de l'avenue Thiers. L'arrivée du Tzen est une chance pour notre territoire : ce sont plus de 200 millions d'euros d'investissement qui vont révolutionner nos déplacements. Ces travaux se réaliseront en pleine complémentarité avec l'aménagement de nos liaisons douces par l'agglomération.

6. « Ecoquartier - Hauts de Melun », les profondes mutations de notre ville

- Dans les Hauts de Melun, avec la fin du Programme de Rénovation Urbaine, c'est une nouvelle entrée de ville qui a été réalisée. Le quartier des Mézereaux termine sa mue. Une transformation qui s'achèvera par la destruction des deux tours Alfred de Musset et Joachim du Bellay en 2023 et par la création, en partenariat avec les habitants, d'un grand parc urbain aménagé.
- Toujours dans les Hauts de Melun, les travaux de l'écoquartier avancent. Bien-sûr, vivre dans un quartier toujours en construction amène nécessairement des désagréments que la

municipalité tente de réduire avec l'aménageur, pour la tranquillité de ces habitants de Melun.

- Enfin, pour permettre une liaison directe entre l'écoquartier et le quartier Montaigu, une traversée piétonne a été créée fin décembre au niveau de la RD 605, à l'angle de la rue Charles Péguy et de la rue Étienne Gilson. Îlot de protection, feux de circulation et éclairages publics agrémentent ce futur Boulevard urbain sécurisé.

7. Continuer à investir dans la sécurité en partenariat avec la CAMVS

- La sécurité est une priorité. Au Centre de Supervision Urbain (CSU) de la police municipale de Melun, près d'une centaine d'écrans retransmettent en temps réel les images des 88 caméras de surveillance implantées en ville. Avec ce dispositif, étoffé au cours des dernières années, les policiers municipaux disposent d'une vue d'ensemble pour garantir la sécurité des Melunais.
- Un autre avantage de la vidéo protection, c'est l'anticipation. Et les données parlent d'elles-mêmes puisque 50% des interpellations sont anticipées par les policiers du CSU, avant que les faits soient signalés par un appel. Ces cas de flagrant délit permettent d'interpeller rapidement les auteurs, preuves à l'appui, en suivant leurs parcours en ville le temps qu'arrive une équipe.
- Dans le même temps, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine procède à la création d'une police intercommunale pour tout le territoire de l'agglomération. Cette police adoptée lors du conseil communautaire de décembre 2021 doit encore obtenir l'aval de chaque conseil municipal des communes de l'agglomération.
- À l'issue de cette procédure, le recrutement d'une quinzaine de policiers intercommunaux qui viendront compléter les polices municipales déjà présentes sur notre territoire pourra être lancé. En journée, cette police intercommunale interviendra dans les communes de l'agglomération qui ne disposent pas de police municipale et pendant la nuit, elle viendra renforcer les effectifs déjà actifs sur le terrain.

Une capitale transformée

- Melun veut pleinement jouer son rôle de Ville-Préfecture, et pour cela va s'appuyer sur toutes ces réalisations et bien d'autres comme les Jeux Olympiques 2024 pour lesquels la Ville est centre d'entraînement.

3.B. Éléments d'analyse financière rétrospective de la ville de Melun au 18 02 2022 (annexes a et b)

	2017	2018	2019	2020	2021	% evol
Epargne brute	8 031 316	9 248 467	8 549 347	8 039 276	9 325 803	16,00%
Epargne nette	2 893 834	3 837 755	4 016 135	3 512 957	4 737 176	34,85%
Résultat de l'exercice	2 480 220	2 961 213	3 077 893	3 285 275	2 999 433	-8,70%
Résultat global clôture	9 691 814	9 330 546	7 632 459	6 699 293	6 276 273	-6,31%

L'Épargne brute est dégagée de la section de fonctionnement (Recettes Réelles de Fonctionnement – Dépenses Réelles de Fonctionnement) et a pour objectif immédiat de financer **le remboursement en capital de la dette**.

L'Épargne brute connaît une hausse en 2021 de l'ordre de **16,00%** par l'effet combiné de la très légère augmentation des dépenses réelles de fonctionnement (+0,65%) et par **la forte hausse des recettes (+1,17%)**.

Les charges à caractère général se sont stabilisées par rapport à 2020 (+0,21%), année également impactée par la crise sanitaire, où les dépenses avaient en revanche augmenté de +5,91% par rapport à l'année précédente. La masse salariale est restée stable.

Le remboursement en capital de la dette (4,59 M€) est bien couvert par cette épargne.

L'Épargne nette est le solde de l'Épargne brute déduction faite du remboursement en capital des emprunts. Elle doit permettre de participer au financement des investissements nouveaux.

L'Épargne Nette 2021 est positive de l'ordre de 4,74 M€ et permet de participer au financement des investissements en limitant le recours à l'emprunt. Elle est en hausse de 34,85%.

Le résultat de l'exercice retrouve son niveau de 2017-2018.

Le résultat de clôture 2021 (investissement et fonctionnement) de 6,3 M€ sera affecté prioritairement à la section d'investissement dans une logique de poursuite des investissements tout en recourant à l'emprunt.

Le Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI), outil stratégique, présente le programme d'investissement tout en assurant **une politique d'investissement équilibrée**, qui s'inscrit dans la sécurisation et le respect des ratios financiers notamment la part dégagée par l'autofinancement et la part d'endettement. Ce document permet un échelonnement des travaux acceptables pour une gestion financière saine et sécurisée via les perspectives financières élaborées jusqu'à moyen terme.

La gestion pluriannuelle de l'investissement a été mise en œuvre à compter de 2012. Le précédent PPI sera clôturé lors du compte administratif 2021. Le PPI actuel présente les opérations courant sur le mandat 2020-2026 et identifie les opérations par politique publique dans le budget primitif 2022.

Pour pouvoir investir, la Ville doit jouer sur tous les leviers possibles, à savoir :

○ **Agir sur les recettes**

- Réévaluer les tarifs des services en tenant compte de l'inflation
- Poursuivre la veille de l'ensemble des dispositifs déployés par les partenaires potentiels
- Rechercher de nouveaux dispositifs de financement et financeurs
- Optimiser les calendriers de dépôt des subventions notamment pour la DSIL et la DPV (février et mars 2022)

- Maintenir la règle d'un autofinancement suffisant pour couvrir au minimum le remboursement en capital de la dette
- Aller chercher des fonds européens et des subventions DSIL CRTE via la CAMVS

○ *Agir sur les dépenses*

- Maintenir les efforts réalisés sur le chapitre 012 « frais de personnel » en incluant les évolutions législatives et structurelles (revalorisation SMIC, incidence GVT...)
- Mettre en place le Complément Indemnitaire Annuel, un des éléments de motivation des agents
- Accentuer la mutualisation des postes tout en préservant la qualité du service public
- Rationaliser les dépenses en mettant systématiquement en concurrence les fournisseurs et choisir le moins disant
- Poursuivre la mutualisation des dépenses et favoriser les économies d'échelle grâce à une organisation rationalisée de l'administration
- Limiter l'augmentation du chapitre 011 tout en assumant nos obligations et en considérant la hausse des prix de l'énergie
- Analyser les coûts d'externalisation ou de réalisation en régie des activités
- Etudier les transferts de compétence ou les mutualisations futures vers la CAMVS
- Elaborer des marchés transversaux pour rationaliser la dépense, faire jouer la concurrence pour réaliser des économies d'échelle
- S'engager sur des achats de produits issus du réemploi, de la réutilisation ou recyclés
- Accentuer et terminer la dématérialisation déjà réalisée (bons de commande, dossier d'urbanisme, ...)
- Continuer le programme de modernisation du parc informatique pour faciliter et optimiser le travail au quotidien des utilisateurs

○ *Agir sur l'endettement*

- Emprunter au plus 5,8 M€ en 2022 pour dégager des capacités supplémentaires d'investissement
- Profiter des conditions d'emprunt toujours favorables même si les taux ont subi une légère hausse
- Poursuivre la maîtrise raisonnée de la dette
- Se fixer une annuité de la dette en dessous des 9 M€
- Fixer la capacité de désendettement en dessous de 12 années (9,75 ans en 2021)

3.C. Section de fonctionnement

3.C.1. Les recettes

De Budget à Budget, **les prévisions de recettes réelles de fonctionnement 2022 s'élèvent à 73,9 M€ et sont en augmentation de +3.47%** soit +2,5 M€. Par rapport au CA 2021, elles sont en hausse de +1,51% ce qui correspond à +1,101 M€. Toutefois ce montant estimé avec sincérité et prudence pourra évoluer dans le cadre du budget primitif 2022 pour tenir compte des ajustements éventuels.

Une Dotation Forfaitaire (DF) en légère hausse

A compter de 2014, la Ville de Melun a subi la baisse de la dotation forfaitaire relative à la contribution au redressement des finances publiques. En 2021, la dotation forfaitaire s'est élevée à 4,786 M€ (-39 K€) en baisse de -0,81%.

En 2022, elle est attendue à 4,8 M€, en progression de +0,3% grâce à l'augmentation de la population (+890 habitants) et à la fin de l'écrêtement.

Une Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (DSU) en hausse et une DPV stable

La Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale augmente au niveau national d'environ +95 M€.

L'augmentation de la **Dotation de solidarité urbaine est envisagée à hauteur de 3%** (10 895 000 € soit +317 K€). En 2021, la Ville a bénéficié d'une évolution de +3.63% (+4,41% en 2020). Pour rappel, la ville de Melun était classée au rang 96 en 2021.

En ce qui concerne la **Dotation Nationale de Péréquation (DNP)**, en 2021 la Ville a perçu la somme de 606 861 € (-5,08 %) après déjà de fortes régressions en 2019 et 2020 (-10% et -6,22%). Pour l'année 2022, la somme de 606 861€ est reconduite.

En conclusion, la DGF (DF+DSU+DNP) serait en progression de +2,07% en 2022 soit 331,3 K€ portée par la DSU.

Enfin, la **dotation de politique de la Ville** est sanctuarisée au niveau de 2021. Pour la Ville de Melun, elle sera maintenue au même montant que celui de 2021 soit un volume d'environ 1 M€ au titre des projets bénéficiant au secteur géographique des Hauts de Melun. Il s'agit d'une subvention d'investissement.

Un Fonds de solidarité des communes de la Région Ile de France

La Ville de Melun ayant répondu aux critères pour bénéficier du FSRIF en 2021, elle a obtenu la somme de 3 898 865€. Le montant attendu pour 2022 reste identique puisque l'enveloppe n'a pas bénéficié d'une augmentation au niveau global.

Les ressources en provenance de la CAMVS

La dotation de solidarité communautaire

La DSC 2022 serait identique à celle de 2021 soit **951 105 €**.

L'enveloppe d'Attribution de Compensation Taxe Professionnelle (AC) serait en légère baisse par rapport à 2021 puisque la CAMVS a compensé le salaire du coordonnateur des systèmes d'informations l'année dernière. Néanmoins la mise en œuvre du nouveau contrat de service avec la DMSI devrait impacter à la hausse l'AC sur plusieurs années (+36,5 K€ en 2022 par rapport à l'année standard 2020).

En définitive la Ville percevra une AC de **6,382 M€**.

Quant aux fonds de concours de fonctionnement de la CAMVS au titre de la médiathèque, de la piscine et du conservatoire, ils seraient reconduits en 2022 à hauteur de 618,1 K€.

Un marché immobilier toujours en croissance

En 2021, la Ville a encaissé la somme de 1,818 M€ (+ 505 K€ soit +38,5%). C'est la meilleure année depuis plus de 10 ans, qui témoigne de nombreuses acquisitions immobilières. Par comparaison, les droits de mutation perçus en 2019 et 2020 sont respectivement de 1,428 M€ et de 1,313 M€ en 2020. **Dans le cadre du budget primitif 2022, il sera proposé un montant d'environ 1,3 M€.**

Les taux de fiscalité

En 2022, l'équipe municipale a décidé de **geler les taux de fiscalité**. Pour rappel, le Maire et son équipe ont redistribué une partie des résultats positifs dus aux efforts de gestion en réduisant à deux reprises la Taxe Foncière de -3% en 2019 et 2020. En cumulant les produits fiscaux non encaissés depuis 2019, la redistribution aux Melunais avoisine les 2,3 M€ à fin 2021.

A la suite de la suppression de la Taxe d'Habitation (TH), l'Etat compense par le transfert de la part départementale de TFPB aux communes. Ainsi, le taux de taxe foncière sur le bâti (TFPB) de la Ville a été porté en 2021 à **45,30%** combinant à la fois le taux de TFPB communal et le taux de TFPB départemental (27,30 % taux communal + 18 % ancien taux départemental). Néanmoins, ce taux n'a pas permis de compenser la TH précédemment perçue.

C'est pourquoi, la loi de finances pour 2020 a prévu la compensation intégrale, à partir de 2021, des effets, pour les communes, de la suppression de la taxe d'habitation sur les locaux à usage d'habitation principale par le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties. Cette compensation est garantie par le mécanisme dit du « coefficient correcteur ». Ce dernier a été ajusté à la hausse grâce à la régularisation des rôles supplémentaires de taxe d'habitation à usage principale. **Il s'établit dorénavant à 1,229003, qui correspond pour l'année 2021 à une compensation pour la Ville de Melun de 5,587 M€.**

En ce qui concerne l'exercice 2021, l'état 1288 qui récapitule les produits issus des rôles généraux affiche un montant de 25,1 M€, auquel il convient d'ajouter la compensation TH à hauteur de 5,587 M€. Au final, les produits fiscaux 2021 s'élèvent à 30,7 M€ contre 28,8 M€ en 2020.

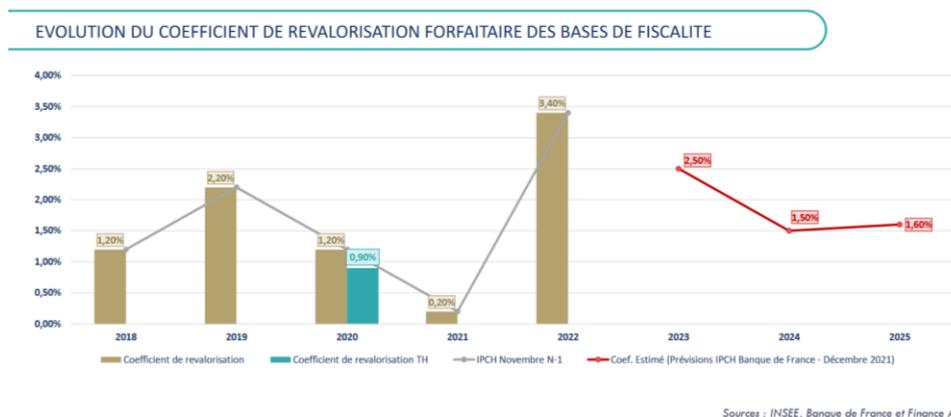
Les bases fiscales

Les bases de la **TH sur les résidences secondaires** sont en progression de 34,78% et s'explique par des livraisons de logements qui ne sont pas encore louées. La **TFPB** connaît des bases en réduction de 515 340 € mais qui ne reflètent pas la réalité puisqu'en cette année de mise en place il s'agit d'une moyenne des bases de TFPB communales et de TFPB départementales.

La revalorisation forfaitaire 2021 a été fixée à seulement 0,2%.

Toutefois, la Ville a bénéficié de rôles complémentaires et supplémentaires ce qui porte le produit fiscal encaissé à 31,07 M€ soit une progression de + 6,42 % (+ 1,874 M€).

Pour 2022, la loi de finances prévoit une revalorisation forfaitaire des bases de **+ 3,4 % au titre de la Taxe Foncière** et également de la **TH sur les résidences secondaires**. Cette évolution suit celle de l'indice des prix à la consommation harmonisée sur un an.



L'élargissement des bases pour le budget 2022 tiendra compte également des livraisons de nouveaux logements. Avec la revalorisation forfaitaire des bases, **l'évolution des bases de TFPB serait de +4,75 %.**

Le produit fiscal attendu à minima en 2022 s'élève à 32 M€.

	Bases 2021	Bases 2022	Evolution totale	En 2022		Taux 2022	total produit estimé
				Evolution liée à la revalorisation forfaitaire	Evolution liée à l'élargissement des bases (estimation)		
THRS	3 542 750	3 663 204	3,40%	3,4%	0,00%	23,86%	874 040
TFPB	53 057 401	55 579 635	4,75%	3,4%	1,35%	45,30%	25 177 574
TFPNB	429 547	370 940	-13,64%	3,4%	-17,04%	46,28%	171 671
Compensation Etat	5 586 764	5 776 714				5 776 714	5 776 714
							32 000 000

Pour finir, les **compensations de fiscalité** par l'Etat suite aux exonérations et dégrèvements prévus par la loi sont en baisse de 612 K€ en 2021 avec la perte de la compensation TH à hauteur de 915,9 K€ atténuée par la compensation liée aux 50% d'exonérations pour les locaux industriels (311 K€). Pour l'année 2022, les compensations sont estimées à 682 K€.

Tarifs des services

Dans le cadre du DOB 2022, **il est prévu d'augmenter certains tarifs pour des services dont la Ville est libre de les fixer.** Cette hausse est basée sur le taux d'inflation de 2021. Toutefois, lorsque les tarifs n'ont pas évolué depuis de nombreuses années, l'augmentation sera supérieure à l'évolution annuelle de l'indice des prix à la consommation.

En 2022, **la participation aux usagers (chapitre 70) est en hausse par rapport au constaté de 2021 de + 12,53% soit 559,8 K€.** Cela s'explique d'une part par la reprise de la restauration en régie, engendrant la comptabilisation de recettes (309 K€) auparavant comptabilisées par le délégataire, et d'autre part d'une reprise d'activité dans les structures communales, comme le cinéma (+93,5 soit +108,1%), le conservatoire (+47.7 K€, +27.27%), les résidences autonomes (+45,2 K€, 3,08%) la piscine (28,9 K€, +19,05%) et les autres activités culturelles (23 K€, +231,12%).

A noter que les recettes de 2021 (4,47 M€) sont quasiment similaires à celles de 2020 (4,34 M€). La différence s'explique par des conditions moins restrictives en 2021 ayant permis une meilleure activité qu'en 2020, année marquée par des confinements plus stricts.

Les droits de stationnement génèrent en 2021 une hausse de +75,8% (+352,2K€) alors qu'en 2020 une baisse de 51,14% (-486.5K€) était constatée, suite aux mesures prises par la Ville de Melun. En effet, dès le début du confinement en mars 2020, toutes les places de stationnement dans les rues de Melun ont été gratuites.

Le montant des droits de stationnement est prévu en légère augmentation de 33 K€ en 2022 soit 850 K€.

Le forfait post stationnement

La Ville a mis en place le forfait post stationnement à compter du premier trimestre 2018. Ce forfait remplace l'amende pour infraction au stationnement payant. Le Conseil Municipal a délibéré en faveur d'un FPS à hauteur de 22 € pour l'ensemble des zones.

Pour l'année 2020, une faible recette de 105 K€ a été encaissées à cause de la gratuité des places de stationnement. Pour permettre la reprise de l'activité économique et aider les commerçants de proximité, cette mesure a été maintenue au-delà du confinement jusqu'au mois de juillet inclus. En 2021, la Ville a perçu la somme de 252 K€. **Par prudence, en 2022, la somme attendue est de 240 K€.**

Les participations de la CAF, du Département, de l'Etat

Le chapitre 74, prévu en 2022 à hauteur de 21,37 M€, est en légère hausse par rapport au réalisé 2021 (21,26 M€, représentant une augmentation de +102,74K€, soit 0,48%). Sont comprises dans ce chapitre les dotations déjà énumérées dans les pages précédentes (DGF, DSU et compensations).

Pour ce qui concerne les participations, en particulier celles de l'Etat, du Département et de la CAF, la prévision s'avère en baisse par rapport au réalisé 2021 (-230,97 K€).

En effet, **les participations de l'Etat** prévues pour un montant total de 327,43K€ en 2022 sont en réduction (-60,29K€) suite à la fin du dispositif CUI (-19,32 K€), à la non reconduction de l'aide exceptionnelle accordée pour l'embauche d'apprentis (-27 K€) et à destination de la médiathèque au titre du COVID (-10,88K€), ainsi qu'à la fin de la réservation de berceaux par la Préfecture de Région (-10,05 K€). En contrepartie, 9,5 K€ ont été inscrits pour le subventionnement de l'opération Festiv'Art. Pour information, le montant prévu en 2022 pour les subventions perçues dans le cadre du Commissariat Général de l'Egalité Territoriale (CGET) s'élèvent à 77,00 K€.

Pour **le département**, les participations prévues (345,5 K€) sont en légère hausse (+11,80 K€), malgré le non renouvellement de la subvention exceptionnelle à destination du cinéma (-20,20 K€). La ville bénéficie d'une augmentation des aides départementales à destination des structures petite enfance (+23,94 K€), et des subventions accordées dans le cadre de projets liés à la sensibilisation aux risques d'inondations (+ 5 K€) et à la mise à disposition des équipements sportifs (+3,42 K€).

Enfin, **les participations en provenance de la CAF** (2,94 M€) affichent une baisse par rapport au réalisé 2021 (-182,48 K€). Cela impacte principalement les structures petite enfance, notamment par la non prévision en 2022 des aides exceptionnelles perçues dans le cadre de la crise sanitaire (-177,58 K€), du dispositif handicap dans les structures petite enfance (-122,50 K€) et des fonds spéciaux relatifs au projet requalification territoriale (-22,4 K€).

En contrepartie, des crédits supplémentaires ont été prévus pour les prestations de services (+98,85 K€). En effet, suite à la fermeture des équipements en mars 2021, le montant de ces prestations a été minoré du fait que les déclarations ont été effectuées au mois de juin. Le solde 2021 encaissé en 2022 devrait être plus important que l'année précédente.

Pour information, **le montant du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) est prévu à hauteur de 660,86 K€ pour 2022.**

Enfin, en 2021, la ville a bénéficié d'une subvention (15 K€) au titre de l'application Market Place de la CDC; ce financement n'est pas reconductible en 2022.

Il convient de préciser que l'ensemble de ces participations avaient déjà connu une baisse entre 2020 et 2021 (-213,36 K€) au titre des subventions dans le cadre du CGET (-190,67 K€) suite à la non reconduction de certains projets pour cause de pandémie, mais aussi au niveau du dispositif de la DPV 2020 pour l'achat de masques (-135,6 K€) et d'aides exceptionnelles perçues par les structures petite enfance (-508,57 K€).

En contrepartie, les prestations de services CAF ont connu une hausse de + 493,31 K€ en 2021 grâce à la reprise de fréquentation des enfants lors de la réouverture des équipements, et également par la perception d'une subvention dans le cadre de l'accueil d'enfants handicapés dans les structures de petite enfance (+122,50K€).

Les redevances versées par les fermiers et concessionnaires

Concernant la société INDIGO, selon l'avenant n°22 au traité de concession et à la convention d'exploitation du 05/01/2018 – Article 6, pour l'exercice 2021 la Ville a bénéficié de la part fixe indexée de 261,03 K€. Quant à la part variable, encaissée en année sur la base du chiffre d'affaires en n-1, la Ville n'a pas pu en profiter contrairement à 2020 (47,26 K€) au vu de la crise sanitaire. **En 2022, la Ville prévoit une redevance estimée à 270 K€.**

La redevance **Stahl 2022** est prévue à hauteur de **190 K€** au lieu de 73,4 K€ en 2021. Cette hausse de recettes se justifie par le fait que la Sthal a souhaité modifier en 2021 la période de calcul de la redevance pour la caler en année civile et non plus sur deux exercices (période retenue jusqu'à présent: du mois de juillet année N au mois de juin année N+1). L'année 2022 est budgétée en année pleine.

Enfin quant à **la redevance marché forain**, elle est en baisse de 44,2 K€ suite à la nouvelle DSP dont la redevance est fixée à 50 K€.

Le chapitre 013 – atténuations de charges- est en hausse de + 27,03% pour le budget 2022 soit un gain de 153,9 K€ par rapport au CA 2021.

Le remboursement des indemnités journalières (CPAM et assurance) est difficile à évaluer. Avec en 2020 507,63K€, puis en 2021 426,67K€, la somme estimée en 2022 est de **430 K€.**

Les remboursements sur rémunérations sont également aléatoires car ils correspondent à des trop perçus d'agents suite à des arrêts maladies, journée de carence, remboursement de congés paternités, des remboursements de cotisations. En 2021, la somme de 36,5 K€ a été titrée contre 16,84 K€ de réalisés en 2020. En 2022, la somme est estimée à 55 K€.

Avec le nouveau dispositif « parcours emploi compétence » dit PEC, les ressources humaines prévoit des remboursements à hauteur 50 000€. De plus, au titre du **NPNRU**, une participation de conduite de projet par l'ANRU est attendue en 2022 à hauteur de **120 000€.**

3.C.2. Les dépenses

Le fonctionnement correspond aux dépenses qui permettent de faire fonctionner les services et d'assurer les politiques publiques décidées par la municipalité.

Dégager des marges de manœuvre suffisantes pour maintenir une qualité de service tout en finançant des investissements importants devra rester la priorité de la stratégie municipale dans la gestion des services.

Les dépenses réelles de fonctionnement 2021 (63,5 M€) se situent à un niveau quasiment identique à celles de 2020 (63,1 M€). Cela s'explique principalement par le fait que ces deux années ont été impactés par la pandémie, où certains services ont vu leur dépenses réduites suite à l'arrêt ou au fonctionnement réduit de leur activité.

L'optimisme lié à l'évolution positive de la situation sanitaire nous amène à nous projeter en 2022 avec un budget de reprise, poursuivant ainsi les orientations politiques du mandat.

Stabilisation des charges à caractère général en 2021 +0,21%

Cette stabilisation générale intervient, comme en 2020, dans un contexte de crise sanitaire marquée par des fermetures d'équipements, l'instauration de jauge et du pass sanitaire, ainsi que l'interdiction d'organiser des événements. Cela a bien évidemment impacté l'activité de l'ensemble des services à destination de la population, et contraint la commune à continuer d'engager des dépenses dans le cadre de la crise de la COVID 19, même si celles-ci s'avèrent inférieures à 2020.

Cette stabilisation des dépenses laisse par ailleurs apparaître des hausses et des baisses sur certains postes. Les principales hausses concernent :

- Transport scolaire, notamment par la mise en place de la navette Ecoquartier-Montaigu (207,3 K€)
- Compensation sociale au délégataire restauration CLSH (+50,7 K€) et l'alimentation (+30 K€)
- Compensation sociale délégataire Restauration scolaire (+98,0k€) et prise en charge d'une provision sur les impayés (+20 K€)
- Animation dans les centres sociaux (32,6 K€)
- Frais d'affranchissement (+26,3 K€)
- Hausse des prix de l'énergie (308,5 K€, soit 9,51%) –paiement des factures de décembre
- Entretien des installations de voirie (221,8 K€)
- Entretien des espaces verts (46,5 K€)
- Frais d'acte et de contentieux (+22,1 K€)
- Prime d'assurance (10,1 K€)
- Maintenance vidéo PM suite à l'installation de nouvelles caméras (+16,4 K€)
- Contrôle amiante (+25 K€)
- Fournitures de voirie (+17,9 K€)

En revanche, les principales baisses concernent les postes de dépenses suivants :

- Baisse d'activité dans les structures accueillant la population, tel que le cinéma (-20,3 K€), l'escalade (-9,5 K€) la médiathèque (-18,9 K€) et la piscine (-19,2 K€)
- Non renouvellement prestation FIDAMURIS (-22 K€), de l'aide au rachat de stock auprès des restaurateurs (-13,4 K€)
- Révision de la gratuité totale du stationnement appliquée chaque samedi en une gratuité plus ciblée (-92,2k€)
- Non renouvellement du dispositif bons d'achat commerce (-98,4 K€)
- Baisse des prix des fournitures COVID tels masque, gels... (-220,7 K€)
- Fourniture de masques à la population non renouvelée en 2021 (-209,9 K€)
- Baisse taxe foncière (-96,6 K€) suite aux dégrèvements obtenus
- Réduction accordée sur la réservation de berceaux suite fermeture 2020 et 2021 (-25 K€)
- Locations services municipaux (-54,5 K€ pour le 15 Gaillardon et le 16 rue Paul DOUMER)
- Location résidences autonomes (-37,3 K€)
- Fin de l'étude de restructuration du centre hospitalier (-67 K€)
- Formation (-33,7 K€) suite aux annulations des journées CNFPT

Pour 2022, il s'agit d'une part de proposer un budget incluant une reprise d'activité des services municipaux, et d'autre part de faire face aux augmentations principalement liées à la hausse des prix de l'énergie. Néanmoins, une maîtrise des dépenses de fonctionnement est envisagée afin de pouvoir maintenir une capacité d'investissement nécessaire à la réalisation des projets de la mandature. **Ainsi, le chapitre 011 sera en hausse de +3,61 %, soit une augmentation de 509,87 K€ par rapport à 2021.**

La principale hausse constatée provient de la hausse des prix l'énergie, où 323,7 K€ de crédits supplémentaires (+9,11%) ont été prévus à cet effet.

Dans le domaine sportif, jeunesse et culturel, les principaux postes en augmentation sont liés à une reprise d'activité prévue en 2022, comme des spectacles et de manifestations culturelles (+79,5 K€), une réouverture en année complète du Cinéma (+51,5 K€), de l'Espace Saint Jean (23,8 K€) de la piscine (+15,7 K€) et des activités liées à la jeunesse (6,9K€).

Dans le domaine de l'évènementiel, il est prévu la reprise de l'organisation d'évènements tels que la fête nationale, gaming winterfest (+76,3 K€), ainsi que la création d'un comité des fêtes (40 K€) qui sera chargé de faire des propositions pour animer la Ville.

Dans le domaine de l'éducation et de l'enfance, de nouvelles dépenses sont également à prévoir, comme des achats de fournitures, de documentation... liés à la hausse des effectifs scolaires (+99,6 K€), à l'achat de berceaux dans une crèche privée à compter de septembre (+45,9 K€) et à la fourniture d'autotest dans les écoles (+11,3 K€).

Les autres dépenses supplémentaires à prévoir sont le renforcement de l'entretien des espaces verts (+87,8 K€), le remboursement à la CAMVS de la redevance d'occupation du parking situé à la Halle Sernam (+28,5K€), la revalorisation du contrat FPS – Forfait Post Stationnement (+20,2 K€), la reprise des formations et des déplacements professionnels des agents communaux (+19,4 K€) ainsi que les frais d'organisations liés aux deux échéances électorales de 2022 (+13 K€).

En contrepartie, sur le secteur scolaire, des baisses sont à noter au niveau des transports scolaires suite à l'arrêt des navettes Eco quartier/Montaigu (-280,6K€), au changement du mode de gestion de la restauration scolaire (-65 K€), à l'arrêt de la plateforme scolaire (-12 K€) et au nettoyage des écoles suite aux nombreux passages supplémentaires liés au COVID en 2021 (-58 K€). Bien entendu, il s'agit d'un budget prévisionnel qui sera modifié en cas de besoins ou de circonstances sanitaires.

Les autres dépenses en réduction relèvent des frais d'affranchissement suite à la poursuite du processus de dématérialisation (-41,6 K€) et aux crédits à destination des vœux 2022 qui ont été annulés pour cause de pandémie (-21 K€)

Autres Charges de gestion courante

Ce chapitre regroupe les contributions obligatoires, les droits d'auteurs, les subventions aux associations, les indemnités et cotisations des élus et les régularisations de créances antérieures.

Il s'agit de fixer au mieux le niveau des subventions versées aux associations sous réserve de l'équité et de l'envergure communale de ces associations au profit des Melunais.

Dans la prolongation des orientations prises en 2021, la Ville s'engage en 2022 à poursuivre **l'accompagnement des associations par le versement de subventions mais aussi par la mise à disposition de locaux ou le prêt de matériel dans le cadre des manifestations.**

En 2021, la Ville a versé un montant de 1,195 M€ aux associations (hors CCAS). Dans le cadre des orientations budgétaires, **la municipalité augmente le volume global des subventions en 2022 de +1,74% (1 216 K€). En incluant le CCAS, les subventions évoluent de + 5,26%.**

La Ville accompagne depuis 5 années l'association Fidamuris. Le montant versé à cette association sera similaire à celui versé en 2021, à savoir un montant de 130 K€.

En matière sportive, les subventions versées aux associations seront maintenues à leur niveau de 2020, soit un montant de 689,6 K€. La différence de réalisé constatée par rapport à 2021 provient de la subvention exceptionnelle accordée au cercle d'Escrime.

Au niveau du commerce, la Ville porte la subvention à l'UNICOM à hauteur de 35 K€ (+18,64%) afin d'accentuer les actions commerciales et de faciliter l'attractivité des commerces.

En matière culturelle, les subventions versées s'établissent à 65,9 K€ et sont en augmentation de +12,27%. Cela s'explique notamment par le subventionnement de deux nouvelles associations.

Dans le domaine social, la subvention au CCAS est fixée à 400 K€, et sera ainsi en augmentation de 17,65% par rapport à 2021, année pour laquelle un excédent avait permis de limiter la subvention. Cette hausse permettra ainsi de maintenir le niveau d'aides et de prestations à destination des familles ou personnes les plus vulnérables.

En ce qui concerne les autres contributions :

La participation de la ville (55,3 K€) aux dépenses de fonctionnement du SIGF « Résidence pour personnes âgées de la Chesnaie à Livry sur Seine » sera maintenue au même niveau que celui de 2021.

La participation au Fonds de Solidarité Logement, qui s'est avérée stable en 2021 (-0,24% par rapport à 2021) sera prévue à hauteur de 13 K€ en 2022.

La contribution obligatoire versée aux écoles privées tiendra compte de la hausse constatée en 2021 du fait de l'accroissement du nombre d'élèves (300 en 2021/2022 contre 289 en 2020/2021) et de la revalorisation du forfait (1 K€ contre 0,75 K€), pour s'établir à hauteur de 323 K€ en 2022.

Les Indemnités des élus (indemnités, cotisations – part patronale et formations) en quasi stabilité sont estimées à 320 K€.

Au final, le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » serait en hausse de +3,00 % par rapport au réalisé 2021.

Les atténuations de produits (chapitre 014)

Il s'agit principalement du reversement des produits de stationnement. Ces derniers ont été en forte augmentation en 2021 car la Ville a régularisé plusieurs mois de la gestion 2020 : 528K€ contre 286K€ de réalisé en 2020. Cependant, la prévision 2022 restera prudente et s'établira à hauteur de 490K€, soit une année classique.

Les dépenses de personnel = Stabilisation des frais de personnel (annexe c)

La stabilisation (-0,02%) des dépenses en personnel par rapport à l'année précédente est principalement due à la crise sanitaire, où certains recrutements prévus n'ont pas abouti.

Néanmoins, nous pouvons constater de manière générale que les dépenses de personnel sont maîtrisées depuis plusieurs années, comme le confirme le montant réalisé en 2021 (42,34 M€) qui s'avère inférieur à celui de 2015 (42,49 M€) en dépit des évolutions de carrière des agents.

Les dépenses de personnel (chapitre 012) de la ville de Melun représentent environ 66,70% des dépenses réelles de fonctionnement en 2021 (en légère baisse par rapport à 2020).

La Ville a bien conscience que ce ratio est trop élevé et va poursuivre ses efforts de rationalisation et d'optimisation en étudiant, au cas par cas, chaque demande de remplacement suite à départ en retraite ou mutation.

Comme cela a déjà été souligné, la ville de Melun subit des charges de centralité et n'a pas fait le choix de l'externalisation et gère en régie directe la plupart de ses services publics. **Le CCAS de Melun n'a pas dans son budget de charges de personnel. En retraitant le montant de la masse salariale pris en charge par le budget principal, alors les frais de personnel représentent 66,2 % des Dépenses Réelles de Fonctionnement.**

Au 31 décembre 2021, la ville compte dans ses effectifs 990,25 Equivalents Temps Plein (ETP) soit une baisse de 3,44 ETP par rapport à 2020. Cette variation s'explique principalement par la vacance temporaire de poste lié au processus de recrutement.

Les recrutements ont porté sur des créations de postes (8 postes) et au remplacement d'agent à la suite de départs. Il est également précisé que 24 stagiairisations ont eu lieu en 2021 (dont 7 à la suite de concours).

Pour l'année 2022, il est estimé une hausse prévisionnelle de la rémunération globale et autres dépenses de personnel de 1 270 209 € soit +3%.

Cette évolution prévue intègre l'effet des principales mesures suivantes:

- Les incidences liées au « Glissement Vieillesse Technicité » (GVT) issu du déroulement de carrière des agents.
- Le Parcours Professionnels Carrières et Rémunération (PPCR), lequel concerne les revalorisations indiciaires, pour les corps concernés ainsi que les mesures de création de corps, grades et échelons
- La revalorisation du SMIC
- La mise en place du Complément Indemnitaire Annuel
- Les recrutements sur emplois permanents

Afin de poursuivre les projets de la collectivité et de renforcer certains services, les effectifs devraient à nouveau croître en 2022, pour atteindre 1049.85 Equivalent temps plein (ETP) au 31/12/2022.

Le montant nécessaire au financement de l'ensemble de ces mesures pour 2022 est donc de 43 610 521 euros au titre du chapitre 012.

Opérations d'ordre (équilibrées en dépense et en recette sur les deux sections) = 3,4 M€ en dépenses et 0,3 M€ en recettes d'investissement

Les opérations prévues en dépenses seront celles relatives à la dotation aux amortissements (3,32 M€) et à la provision pour créances douteuses répartie sur 3 ans jusqu'en 2023 (76,6 K€). En recettes, il s'agit principalement des opérations en régie.

L'autofinancement, résultante de l'écart entre les recettes de fonctionnement et les dépenses de fonctionnement

Afin d'assurer le programme ambitieux d'investissement, il est proposé de dégager un autofinancement à **8,7 M€** afin de couvrir le remboursement en capital de la dette et d'autofinancer une partie des dépenses d'équipement.

L'épargne nette serait de 3,7 M€.

Budget principal	BP 2021	CA 2021	BP 2022 ROB
RRF hors cessions	71,1	72,8	73,9
DRF	64,1	63,5	65,2
= Epargne brute	6,9	9,3	8,7
Epargne nette	2,3	4,7	3,68

3.D. Section d'investissement

3.D.1. Dette

Le détail de l'analyse de la dette est présenté en annexe d.

L'encours de la dette de Melun par habitant au 31/12/2021 s'élève à **2 211 € par habitant** contre 2 247 € en 2020 (déduction du fonds de soutien dans l'encours de la dette), soit une réduction de 36 € par Melunais.

En 2021, l'encours de la dette est de **96,3 M€** contre **96,38 M€** au 31/12/2020. La ville de Melun s'est légèrement désendettée de 72 K€. **Sur 6 ans, le désendettement s'élève à - 9,4 M€ sur le budget principal.**

L'encours de la dette au **31/12/2022** s'élèverait à **97,3 M€** et serait en progression de 0,97%.

PROSPECTIVE 2022	Dette
Encours de la dette au 31/12/2021	96 304 812
<i>Remboursement en capital</i> (hors L3 trav)	4 864 522
<i>Emprunt contracté</i>	5 800 000
encours de la dette au 31/12/2022	97 240 290
Endettement	935 478

Le taux moyen des intérêts de la dette au 31/12/2021 est de l'ordre de 3.98 % avec une durée résiduelle de 19 ans (contre 4,12% en 2020). **En 2022, il est estimé en réduction (3,88%).**

Les **intérêts d'emprunts** au titre de 2022 s'élèveraient à 3,78 M€ et sont donc en réduction de -3,43% (non pris en compte impact ICNE). **En ce qui concerne le remboursement en capital**, il est en progression de +6,40% puisque la Ville a emprunté en fin d'année 2021 un montant supérieur aux précédentes années (4,5 M€).

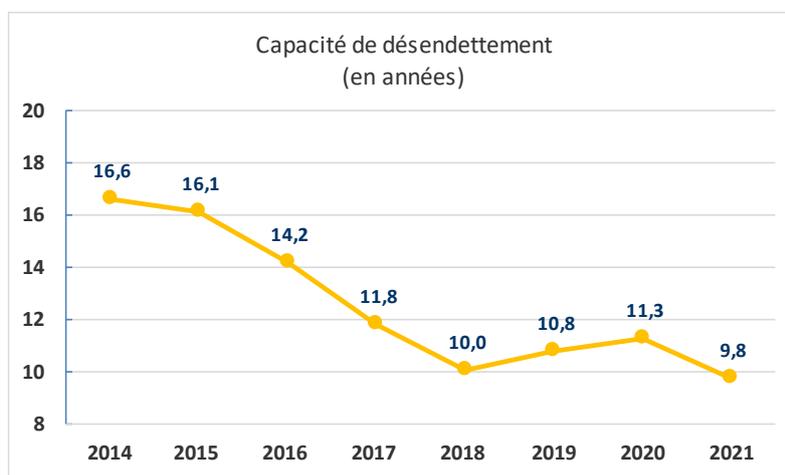
L'annuité de la dette (intérêt + remboursement en capital) représente en 2021 pour la Ville de Melun **206,25 € par habitant**. En 2022, elle devrait s'établir à 210,09 € par habitant (+1,86%) sur la base d'une population de 41 139.

Recours à l'emprunt de 2022

Afin de poursuivre convenablement les projets d'investissement décidés par l'équipe municipale, la Ville devra porter son emprunt à 5,8 M€. Ce montant reste estimatif puisqu'il dépendra des subventions réellement obtenues et des dépenses d'équipement constatées au fur et à mesure de l'année.

La capacité de désendettement de la Ville

En 2021, la ville a amélioré ce ratio puisqu'il faudrait maintenant **moins de 10 années pour rembourser la dette**.



Pour rappel, l'objectif fixé par la municipalité est une capacité de désendettement inférieure à 12 années.

3.D.2. Dépenses d'investissement

Le rapport d'Orientations Budgétaires repose sur la déclinaison de l'ensemble des opérations d'investissement dans un outil stratégique dénommé PPI (Programme Pluriannuel d'Investissement). L'annexe e présente toutes les opérations retenues par l'équipe municipale sur le nouveau mandat.

Malgré le prolongement de la crise sanitaire en 2021, les chantiers en cours ont pu reprendre pour atteindre un niveau de réalisation s'élevant à 17,09 M€ (dont 17 M€ en opérations d'équipement), montant supérieur à 2020 (15,97 M€). Le taux de consommation des crédits des dépenses d'équipement est de 80,63 % contre 78,7% en 2020.

Sur la période 2014-2020, la commune a investi au total 107.84 M€ soit 15,4 M€ en moyenne par an. Sur le mandat 2021-2026, il est prévu d'investir à ce stade 152,58 M€ en Autorisations de programme, soit un montant moyen annuel d'investissement de 21,8 M€ jusqu'en 2027.

Concernant les opérations gérées en Crédits de Paiement (CP) dans le cadre des autorisations de programme, **pour 2022, c'est un montant de 24,4 M€ qui seraient inscrits uniquement dans le cadre du budget primitif 2022, auxquels s'ajouteront 2,98 M€ prévus pour les reports soit au total 27,38 M€.**

Ce montant de 27,38 M€ est élevé pour une commune de 40 000 habitants mais intègre des coûts pour les structures de **l'Eco Quartier pour un montant de 8,66 M€.** Cette opération avance conformément à nos prévisions avec cette année l'achèvement de la construction du groupe scolaire et du restaurant.

Lorsque l'on se compare aux ratios moyens de ville de même strate, **l'investissement par habitant avoisine en 2021 415 € pour Melun contre 264 € pour les villes de même taille sur le territoire national (CA 2021 et données provisoire DGFIP 2020).**

En ce qui concerne **2022, la ville prévoit d'investir 668 € par Melunais (dépenses d'équipement).** Cet effort est réalisable grâce à une situation financière saine se traduisant par une épargne brute confortable et une épargne nette positive.

Sur le domaine de l'éducation et de l'enfance, le montant total des investissements s'élèvera à hauteur de **10,12 M€, représentant 36,97% des opérations d'équipement.**

Ces dépenses sont en grande partie consacrées à l'éco quartier (8,66 M€) notamment pour l'achèvement de la construction du groupe scolaire et du restaurant (6,31 M€), la poursuite de la construction de la crèche (2,35 M€ avec un achèvement prévu en 2023) y compris l'équipement de ces deux nouvelles structures.

Si l'on ajoute les dépenses liées à l'aménagement de la plaine de Montaigu, notamment la création d'espaces verts boisés secteur bassin et Merlon (802,6 K€), la participation de la Ville à la rocade et à la route de Voisenon (1,51 M€), **le montant total des dépenses pour l'éco quartier représente un montant total de 11 M€.**

Les autres dépenses du domaine éducatif, d'un montant total de **1,39 M€**, sont consacrées à la poursuite des études dans le cadre de la construction de la nouvelle école **Decourbe** (500 K€), à la réhabilitation des écoles Jean **Bonis** (244,5 K€) et **Pasteur** (122 K€), à la

réparation de l'équipement sportif situé au GS des **Capucins** (130 K€) et à l'achat de mobilier scolaire et de matériels informatiques pour équiper les écoles (201 K€).

Il est également important de signaler le début des études (30 K€) pour la création d'un restaurant scolaire au GS **Gatteliet**.

Au niveau du **groupe scolaire Jules Ferry**, des crédits (71 K€) sont prévus pour des travaux de création de cloison, de réfection de sol et peinture et le lancement de la maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation/extension de cette école dans le cadre du NPNRU.

Dans le cadre du projet d'aménagement du centre-ville, 2,35 M€ ont été prévus en 2022, représentant 8,65% des dépenses d'équipement. Ces crédits ont été affectés notamment aux réfections de voiries concernées par l'Action Cœur de Ville (rue du four, Notre Dame, Franc Murier île Saint Etienne et Pouteau, 1,35M€ au total) et à la poursuite des travaux du cinéma rue de l'Eperon (1 M€).

Pour le projet TZEN, 233,7 K€ ont été prévus en 2022, au titre des travaux de dévoiement réseaux et des frais d'études pour la réalisation des places urbaines (96,2K€).

Les dépenses d'entretien et de voirie totalisent 6,437 M€ (3,91 M€ hors projet ACV, TZEN et Eco quartier), représentant ainsi 23,5 % des opérations d'équipement.

Les principaux projets sont la réfection des voiries rue Jacques Oudot (1,5 M€), la reprise de la dalle parking de l'Almont (292,5 K€), la réparation du pont René Cassin (299,2 K€), le démarrage de l'aménagement du square Mézereaux (200 K€), la réfection des voiries rue des Mézereaux (155 K€), rue Poteau/Pierre Brun (76,3K€) et rue des trois moulins (476 K€).

L'accessibilité avec l'intégration de modules sonores est prévue pour un montant de 56 K€. Par ailleurs, les **études d'aménagement des espaces publics Chateaubriand-Lamartine-Beauregard** débiteront au titre du NPNRU (100 K€).

Enfin, 565,6 K€ de crédits sont prévus pour la réfection annuelle des diverses voies.

Dans le domaine du sport et de la jeunesse, l'ensemble des dépenses s'élèvent à 2,022 M€ (7,39% des opérations d'équipements) et sont principalement réparties entre la réfection (toiture bassin, étanchéité toiture vestiaires...) de la **piscine intérieure (507 K€)**, le début des travaux de **rénovation thermique et mise en accessibilité du gymnase des Récollets (890 K€ au total)**, et l'acquisition et installation d'une bâche de couverture pour la piscine extérieure (343 K€). Des crédits ont également été inscrits pour achever les travaux de mise en accessibilité du gymnase Duvauchelle (149 K€). Des crédits (14 K€) sont aussi ouverts pour réaliser une étude de sol sur le site du futur gymnase situé dans l'éco quartier.

Dans le domaine culturel, les principales opérations, hors implantation du cinéma rue de l'Eperon, s'élèvent à 1,18 M€ et concernent principalement la réfection de la toiture et chaufferie de l'église Saint Aspais (447,9 K€) et divers travaux, dont le remplacement de l'alarme incendie et intrusion à l'Astrolabe (273 K€), l'achat de projecteurs numériques pour mettre en valeur les œuvres d'art (150 K€) et le lancement de la consultation AMO pour la mise en sécurité de l'Espace Saint-Jean ainsi que la réalisation de travaux (149,3K€).

Dans le cadre de la transition écologique (hors Eco Quartier), 1,2 M€ sont fléchés pour la réfection du clos et couvert de l'hôtel de ville, auxquels s'ajoutent le développement des voies cyclables (216,5 K€) et la plantation d'arbres et l'aménagement d'espaces verts (105 K€).

Notons des travaux liés à l'amélioration de la performance énergétique au titre du chauffage pour un montant de 254,8 K€.

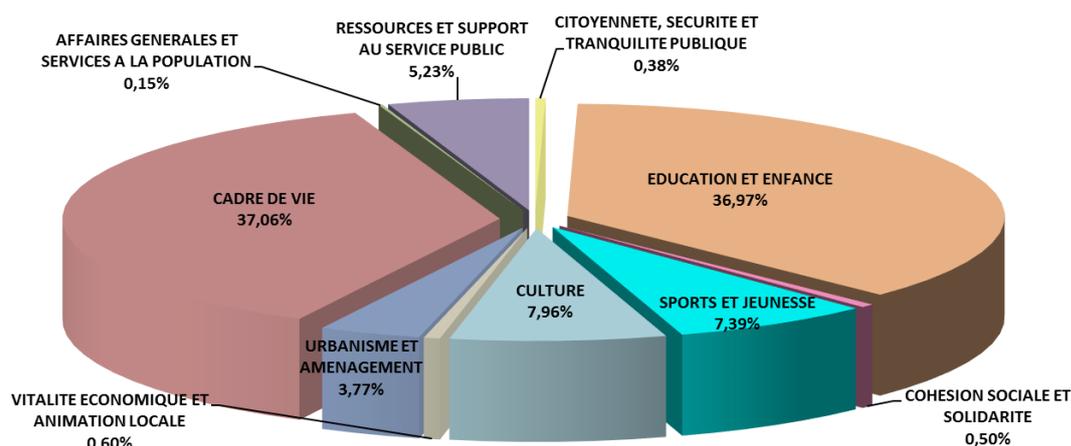
136 K€ seront consacrés à **la cohésion sociale et à la solidarité** avec notamment la réfection des salles de bains et le remplacement des plaques électriques à la résidence autonomie Yvonne de Gaulle (74,5 K€) et la pose d'un visiophone et changement de portes à la résidence autonomie Blanche de Castille (32 K€).

Enfin, dans le domaine des nouvelles technologies, la ville prévoit d'investir 662 K€ pour **la poursuite du remplacement du parc informatique, des travaux de câblage et l'acquisition de logiciels et de matériels divers pour les services.**

Par ailleurs, la Ville va consacrer des moyens importants pour **préempter des commerces afin d'accentuer l'attractivité de la Ville** par des enseignes de qualité. Elle viendra puiser en tant que de besoin sur les crédits inscrits en dépenses imprévues (2 M€ au total). Ces crédits non utilisés en fin d'année 2022 viendront financer les dépenses d'équipement 2023. Au titre de la politique « vitalité économique et animation locale », **225 K€** sont inscrits pour notamment les **subventions de ravalement des façades des particuliers et des commerces.**

Le budget 2022 en investissement (Budget primitif et report) concentrera principalement ces crédits sur les missions ci-dessus, jugées prioritaires par l'équipe municipale.

Dépenses d'équipement au BP 2022 par mission
(y compris report)



Les montants par programmes et opérations qui sont à l'étude sont détaillés dans le document joint en annexe e et f. **Le total des crédits 2022 (y compris les reports) en dépenses d'investissement hors remboursement de la dette s'élèverait à 27,48 M€ dont 27,38 M€ pour les opérations d'équipement gérées en AP/CP.**

BP 2022 + reports	
Opérations d'équipement	27 384 108
Opération sous mandat	180 000
Enveloppe matériel tous services + divers	131 396
Dépenses imprévues	2 000 000
Total hors remboursement de la dette	29 695 504

Principales opérations CP 2022 (y compris report 2021)

	Report 2021	BP 2022	Total budget 2022	part de chaque opération
<i>Montant dépenses d'équipement en AP/CP</i>	2 978 538 €	24 405 570 €	27 384 108 €	
Construction groupe scolaire, restauration scolaire et logt gardien éco quartier	1 367 €	6 311 262 €	6 312 629 €	23,05%
Réfection pluriannuelle voirie, ponts et accessibilité	76 763 €	4 124 314 €	4 201 077 €	15,34%
Construction crèche éco quartier	26 128 €	2 319 310 €	2 345 439 €	8,56%
Réfection rues Ile St Etienne ACV	17 004 €	1 332 000 €	1 349 004 €	4,93%
Rocade et rond point intermédiaire éco quartier participation à verser au Département	1 339 500 €	- €	1 339 500 €	4,89%
Réhabilitation Gymnases Duvauchelle et Recollets	106 122 €	933 595 €	1 039 717 €	3,80%
Redynamisation centre ville - cinéma	- €	1 000 000 €	1 000 000 €	3,65%
Plaine de Montaigu - versement à l'aménageur	562 835 €	421 277 €	984 111 €	3,59%
Couverture hôtel de ville	50 808 €	913 428 €	964 236 €	3,52%
Travaux de la piscine	18 967 €	825 000 €	843 967 €	3,08%
Gros travaux bâtiments sportifs, culturels, sociaux et autres	92 935 €	708 282 €	801 217 €	2,93%
Véhicule, matériel et outillage services techniques	199 723 €	597 470 €	797 193 €	2,91%
Acquisition et renouvellement du matériel informatique logiciel	100 930 €	590 000 €	690 930 €	2,52%
Coulée verte, plan vélo, plantation arbres	- €	671 500 €	671 500 €	2,45%
Nouvelle école Decourbe	- €	500 000 €	500 000 €	1,83%
Travaux voirie rue des Trois Moulins	- €	476 259 €	476 259 €	1,74%
Consolidation Eglise St Aspais	- €	447 957 €	447 957 €	1,64%
Réfection et réaménagement classes école Pasteur, réfection écoles Ferry et Bonis	33 826 €	343 500 €	377 326 €	1,38%
Aménagement square Mézereaux	- €	360 000 €	360 000 €	1,31%
Acquisitions foncières dont chemin de belair et terrain Feldis Leviaux	- €	300 000 €	300 000 €	1,10%
Dalle parking de l'Almont	1 489 €	291 040 €	292 529 €	1,07%
Gros travaux de maintenance chauffage	8 564 €	246 253 €	254 817 €	0,93%
Acquisition et renouvellement du matériel informatique écoles	24 862 €	228 518 €	253 380 €	0,93%
Dévoisement réseaux et places urbaines (études et travaux) TZEN	- €	233 705 €	233 705 €	0,85%
Eclairage public	- €	161 000 €	161 000 €	0,59%
Projecteur numérique	- €	150 000 €	150 000 €	0,55%
Total des principales opérations	2 661 822 €	24 485 671 €	27 147 492 €	99,14%

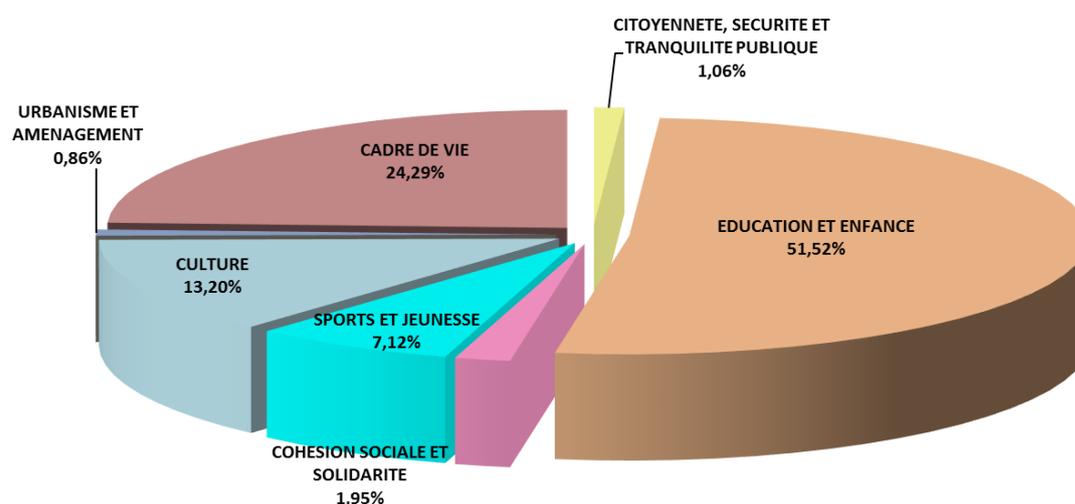
3.D.3. Recettes d'investissement

Les subventions d'investissement contribuent au financement des dépenses d'équipement. C'est pourquoi, le PPI propose de cadencer les versements des subventions en fonction des mandatements réalisés. Les principaux financeurs de 2022 seront l'aménageur LOTICIS et la CAF dans le cadre de l'éco-quartier, l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine dans le cadre du NPRU, l'Etat avec la DPV et les DSIL classique, plan de relance et action cœur de ville et la DRAC.

En 2021, les recettes sur opérations d'équipement s'élèvent à 3,8 M€ contre 4,91 M€ en 2020.

Les recettes d'équipement en 2022 seront inscrites au budget primitif à hauteur de 9,00 M€ et sont réparties comme il suit :

Recettes d'équipement au BP 2022 par mission
(y compris report)



Dans le cadre de l'Eco quartier, il est prévu de percevoir en 2022, reports inclus, un versement total de l'aménageur à hauteur de 3,58 M€ pour le financement du groupe scolaire et du restaurant (3,15 M€), de la crèche (225,54 K€) et des travaux effectués sur la rocade et le rond-point intermédiaire (200,93 K€).

A noter qu'il est également prévu un financement de la crèche par la CAF à hauteur de 670 K€.

Au total, un montant de subvention s'élevant à 4,25 M€ est prévu en 2022 dans le cadre de la construction de l'éco quartier.

Les crédits inscrits dans le cadre de la **Dotation de Soutien à l'Investissement Local** s'élèvent au total à 1,67 M€, répartis entre la DSIL classique (263,6 K€), la DSIL action cœur de ville (969,87K€) pour la voirie du centre-ville et la DSIL plan de relance (431,56 K€) pour le gymnase les Recollets et l'Eglise Saint Aspais.

Concernant la Dotation Politique de la Ville, elle est fléchée dans le PPI à hauteur de 1,67 M€ sur l'exercice 2022 (reports inclus) en crédits de paiement avec notamment la rénovation de la voirie J.Oudot (363 K€), le projet Decourbe (185 K€), la réparation du pont René Cassin (199 K€), la réfection du centre social Schuman (126 K€).

Principaux partenaires CP 2022 (y compris report 2021)

	Report 2021	BP 2022	Budget 2022	<i>part de chaque partenaire</i>
<i>Montant recettes d'équipement en AP/CP</i>	1 254 521 €	7 743 729 €	8 998 250 €	
LOTICIS	213 449 €	3 363 017 €	3 576 466 €	39,75%
DPV	266 182 €	1 403 274 €	1 669 457 €	18,55%
DSIL - ACV	- €	969 868 €	969 868 €	10,78%
CAF	- €	670 000 €	670 000 €	7,45%
ANRU	443 799 €	35 000 €	478 799 €	5,32%
DSIL PLAN DE RELANCE	- €	431 556 €	431 556 €	4,80%
DSIL CLASSIQUE	- €	263 638 €	263 638 €	2,93%
DRAC	207 704 €	45 990 €	253 694 €	2,82%
CAMVS	87 475 €	100 000 €	187 475 €	2,08%
CONSEIL REGIONAL - AUTRES SUBVENTIONS	28 711 €	85 729 €	114 440 €	1,27%
DIVERS (BAILLEURS SOCIAUX, ACADEMIE)	7 200 €	95 553 €	102 753 €	1,14%
OFFICE DE TOURISME	- €	100 000 €	100 000 €	1,11%
CONSEIL REGIONAL - CAR	- €	60 000 €	60 000 €	0,67%
ENEDIS	- €	57 000 €	57 000 €	0,63%
CONSEIL DEPARTEMENTAL	- €	38 104 €	38 104 €	0,42%
CDC	- €	25 000 €	25 000 €	0,28%
Total des principales subventions	1 254 521 €	7 743 729 €	8 998 250 €	100,00%

Le financement des dépenses totales d'investissement incluant la dette (budget primitif et report) est réparti en :

- ✓ un ensemble des subventions d'investissement de 9,00 M€
- ✓ un autofinancement de 8,7 M€, qui permet de dégager une épargne nette positive
- ✓ des cessions à hauteur de 130 K€
- ✓ un FCTVA et une Taxe d'Aménagement à hauteur de 2,90 M€
- ✓ des opérations de mandats équilibrées en dépenses et en recettes pour 180 K€
- ✓ un emprunt de 5,8 M€ pour le financement des investissements 2022

BP 2022+ reports	
Opération d'équipement	27 384 108
Epargne nette	3 675 139
Subvention d'investissement	8 998 250
FCTVA - Taxe d'aménagement	2 900 000
Cession patrimoine	130 000
% de financement	57,34%

Les résultats de fonctionnement et d'investissement 2021 seront affectés en totalité au financement de la section d'investissement 2022, soit 8,02 M€.

Il convient, tout de même de souligner que ces projections sont réalisées sans tenir compte des aléas, qui peuvent survenir. En conséquence, il sera important de veiller mensuellement à l'évolution de la consommation des crédits d'investissement et si nécessaire de rééchelonner le cadencement des crédits.

Par ailleurs, la gestion en APCP implique une nouvelle façon de penser en appréhendant l'inscription des crédits de paiement comme des crédits à mandater et non les crédits nécessaires à l'engagement des marchés. Il s'agit d'une planification financière et non technique.

CONCLUSION

2021 est la seconde année impactée par la crise sanitaire, où le service public est resté néanmoins présent pour **répondre aux attentes des citoyens**. La réouverture complète de l'ensemble des équipements permet aujourd'hui d'offrir une nouvelle perspective pour l'année 2022.

Des projets d'investissement d'envergure seront engagés pour un montant de 27,48 M€ après 17 M€ en 2021. Des efforts conséquents sont dirigés vers **l'Eco-quartier à hauteur de 8,7 M€** avec notamment la création du groupe scolaire *Denis Mukwege* et du restaurant scolaire qui ouvriront pour la rentrée de septembre 2022 et en 2023 viendra la livraison de la nouvelle crèche.

La ville investit massivement dans les **secteurs culturel, social et sportif**. **La rénovation urbaine, la transition écologique, la réfection des voiries** sont aussi des priorités fortes de l'équipe municipale. C'est un montant de **668 € par Melunais qui sera consacré à la reconfiguration de notre ville** ; montant trois fois supérieur aux villes de même strate.

Une attention particulière est portée pour le développement du commerce Melunais. La Ville utilisera son droit de préemption pour capter des biens immobiliers et renforcer l'attractivité commerciale. Le projet de renouveau de la halle Gaillardon et le subventionnement complémentaire à l'association des commerçants viendront accompagner cette ambition.

La redynamisation du centre-ville est également au cœur de la transformation de Melun, elle est enclenchée et se poursuivra par la construction du nouveau **cinéma**, la réfection des voiries notamment la rue Pouteau et la participation aux rénovations de façades.

Ces projets sont soutenables grâce à la bonne santé financière de la Ville. **L'autofinancement qui s'élève à 9,3 M€** traduit la maîtrise des dépenses de fonctionnement et l'optimisation des ressources tout en **gelant le taux de fiscalité**. La Ville a confirmé son désendettement en 2021 avec, sur 6 années, une dette en baisse de 9,4 M€ et en faisant passer **sa capacité à rembourser ses emprunts contractés pour les investissements en dessous des 10 ans**.

Pour financer ce vaste programme d'investissement, la Ville poursuivra la **rationalisation de ses dépenses** tout en tenant compte de la hausse des factures d'énergie et des besoins en recrutement supplémentaire notamment au sein de la police municipale. La livraison des nouveaux logements sur le périmètre de la Ville générera des ressources fiscales fléchées pour le **financement des équipements nouveaux afin d'accueillir les habitants en leur offrant un service public de qualité**.

Ce budget témoigne de l'ambition et de l'engagement de l'équipe municipale pour construire ensemble un « nouveau » Melun en soutenant les associations du territoire et en répondant aux attentes des Melunais.



RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022



Analyse rétrospective (annexe a)

SOMMAIRE

3	Tableau synthétique des principales données budgétaires 2021
4	I - Les grandes masses de Dépenses
5	II - Les grandes masses de Recettes
7	III - Les trois taxes locales directes
8	Evolution du Budget prévisionnel et du Compte Administratif de la Ville 2011 à 2021 - DEPENSES
10	Evolution du Budget prévisionnel et du Compte Administratif de la Ville 2011 à 2021 - RECETTES
12	Evolution de la dette de 2014 à 2021
13	Evolution des taux et bases des 4 taxes entre 2011 à 2021
15	Evolution des dépenses de personnel dans le Budget de Fonctionnement 2011 à 2021
17	Evolution des résultats et du fonds de roulement de 2011 à 2021
18	Evolution de l'épargne de gestion, brute et nette de 2011 à 2021
19	Evolution de certains postes budgétaires en dépenses de 2011 et 2021
36	Evolution de certains postes budgétaires en recettes de 2011 et 2021

TABLEAU SYNTHETIQUE DES PRINCIPALES DONNEES BUDGETAIRES DE LA VILLE DE MELUN (ANNEE 2021) SERVANT DE BASE POUR L'ETABLISSEMENT DU BUDGET PRIMITIF 2022

BUDGET PRIMITIF 2021			103 850 798 €
FONCTIONNEMENT	71 087 293 €	68,45%	
INVESTISSEMENT	32 763 505 €	31,55%	
 DECISIONS MODIFICATIVES 2021			 -3 263 304 €
FONCTIONNEMENT	617 925 €	-18,94%	
INVESTISSEMENT	-3 881 229 €	118,94%	
 TOTAL BUDGET 2021			 100 587 494 €
FONCTIONNEMENT	71 705 218 €	71,29%	1,29%
INVESTISSEMENT	28 882 276 €	28,71%	-4,88%
 COMPTE ADMINISTRATIF PREVISIONNEL 2021 (AU 04 FEVRIER 2022)			
Dépenses			89 208 782 €
FONCTIONNEMENT	66 898 271 €	74,99%	-0,21%
INVESTISSEMENT	22 310 511 €	25,01%	2,15%
Recettes			97 224 248 €
FONCTIONNEMENT	73 085 394 €	75,17%	1,44%
INVESTISSEMENT	24 138 854 €	24,83%	9,52%

-

I - LES GRANDES MASSES DES DEPENSES (BUDGET 2021)

◆ **Dépenses de Personnel** - Chapitre 012 (selon calcul du Guide des ratios) :

(Salaires, charges) : 42 340 312 € (-0.02 % par rapport à 2020 y compris assurance du personnel)

Dans le budget global 2021, les charges de personnel représentent **66,70 %** des dépenses réelles de fonctionnement.

Pour information : les dépenses de personnel consolidées (salaires, charges, formations) s'élèvent 42 449 487 €.

◆ **Remboursement des emprunts** – y compris BEA (Le Bail Emphytéotique Administratif a été contracté en 2011 pour la construction d'un bâtiment technique municipal pour la Propreté Urbaine)

	<u>Budget Ppal</u>	<u>evol 2020/2021</u>
ANNUITE TOTALE	8 458 252	+0,14%
CAPITAL (DONT TRAV CTM L3 16,57 K€)	4 588 627	+1,38%
INTERETS (y compris ICNE B.PPAL :- 47,9K€)	3 864 845	-1,41%

◆ **Participations** pour Syndicats Intercommunaux (FOYER DE LIVRY) : 55 277 € (- 33,17 % par rapport à 2020) pour les **Écoles Privées sous contrat** (289 élèves à 745€ sur 3 trim. pour 2020/2021 et 300 élèves à 1 000€ sur 1 trim. 2021/2022, soit 4 trim. de comptabilisés en 2021) : 347 537 € (+48,09% par rapport à 2020 : 315 élèves à 745 €= 234 675€) pour le **Fonds de Solidarité Logement** (40 249 hab à 0,30 €) : 12 075,00 € (-0,24 % par rapport à 2020)

◆ **Contribution CCAS** : 340 000 €

◆ **Subventions versées aux Associations** : 1 195 296 €

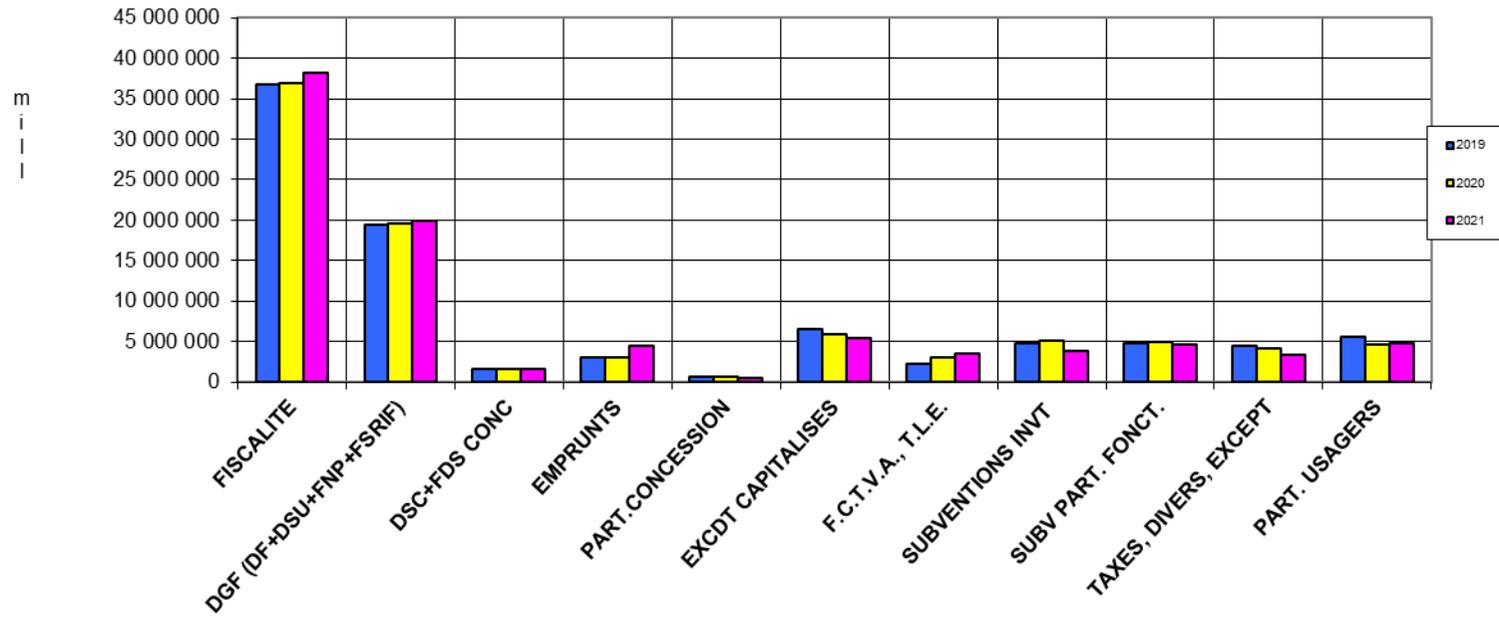
▪ Subventions générales :	-3,61% (301 766 € dont ASSADRM 77 694€)
▪ FIDAMURIS :	+62,50 % (130 000 € selon convention sur 1 année)
▪ Subventions culturelles :	- 8,14 % (22 090 € + 17 000 € Événementiel)
▪ Subventions sportives :	+0,56 % (694 790 €)
▪ Subventions Commerces	+13,46 (29 500 €)

II - LES GRANDES MASSES DES RECETTES (BUDGET 2021)

	Rappel 2020	2021	évolution
- Produit des Impôts Locaux*	29 197 887 €	31 071 573 €	} 3,56%
- Compensation TP C.A.M.V.S.	6 345 195 €	6 395 275 €	
- Produit des compensations fiscales (FB, TH, FDTP, FNGIR)	1 337 189 €	725 165 €	
- Dotation de solidarité communautaire (révisable chaque année) + Fds de concours	1 569 282 €	1 569 222 €	0,00%
- Produit de la Dotation Forfaitaire	4 824 494 €	4 785 601 €	-0,81%
- Dotations de solidarité (DSU + FSRIF + DNP)	14 806 066 €	15 083 793 €	1,88%
- Produit des emprunts	3 000 000 €	4 500 000 €	50,00%
- Produit des participations des Concessionnaires (Eau, Stationnement [2017 et 2018 comptabilisés en 2018], Marchés, Chauffage)	635 298 €	450 176 €	-29,14%
- Excédent de fonctionnement capitalisés	5 872 038 €	5 351 457 €	-8,87%
- Produit du FCTVA,TA, dépôts caution, divers (dont régular ou Avoirs sur ex antérieurs hors TVA).invest	3 003 479 €	3 467 512 €	15,45%
- Subventions d'investissement (ETAT, REGION, DEPART., CAMVS, CAF, AMENDES DE POLICE)	5 023 970 €	3 783 719 €	-24,69%
- Subv. participations de Fonctionnement (ETAT, DEPART.,CAMVS,CAF, dot.recenst, instit, fctva fonct)	4 259 381 €	3 979 293 €	-6,58%
- Rembt divers (chap.013), produits divers de gestion courante (758)	668 064 €	605 288 €	-9,40%
- Participations des usagers, droits de stationnement, droits de place, revenus des immeubles, forfaits post- stationnement	4 666 881 €	4 790 685 €	2,65%
- Produits financiers et exceptionnels (dont indemnités d'assurance)	1 708 667 €	710 032 €	-58,45%
- Taxes diverses (électricité, TLPE, droits de mutation autres taxes...)	1 943 511 €	2 638 521 €	35,76%
- Opération sous mandat	483 573 €	0 €	-100,00%

* TH, FB, FNB +
rôles
complémentaires+
rôles
supplémentaires

EVOLUTION DES RECETTES - BUDGET 2019 2020 2021



III - QUELQUES DONNEES FONDAMENTALES CONCERNANT NOTRE BUDGET

TAUX DES QUATRE TAXES DIRECTES LOCALES EN 2021

- TAXE D'HABITATION (résidences secondaires) : **23,86 %**
- FONCIER BATI : **45,30 %**
- FONCIER NON BATI : **46,28 %**

1 POINT D'IMPOT MENAGE = 310 716 €

- Les impôts ménage sont constitués de la Taxe d'Habitation (sur les résidences secondaires), le Foncier bâti, le Foncier non bâti + rôles complémentaires.

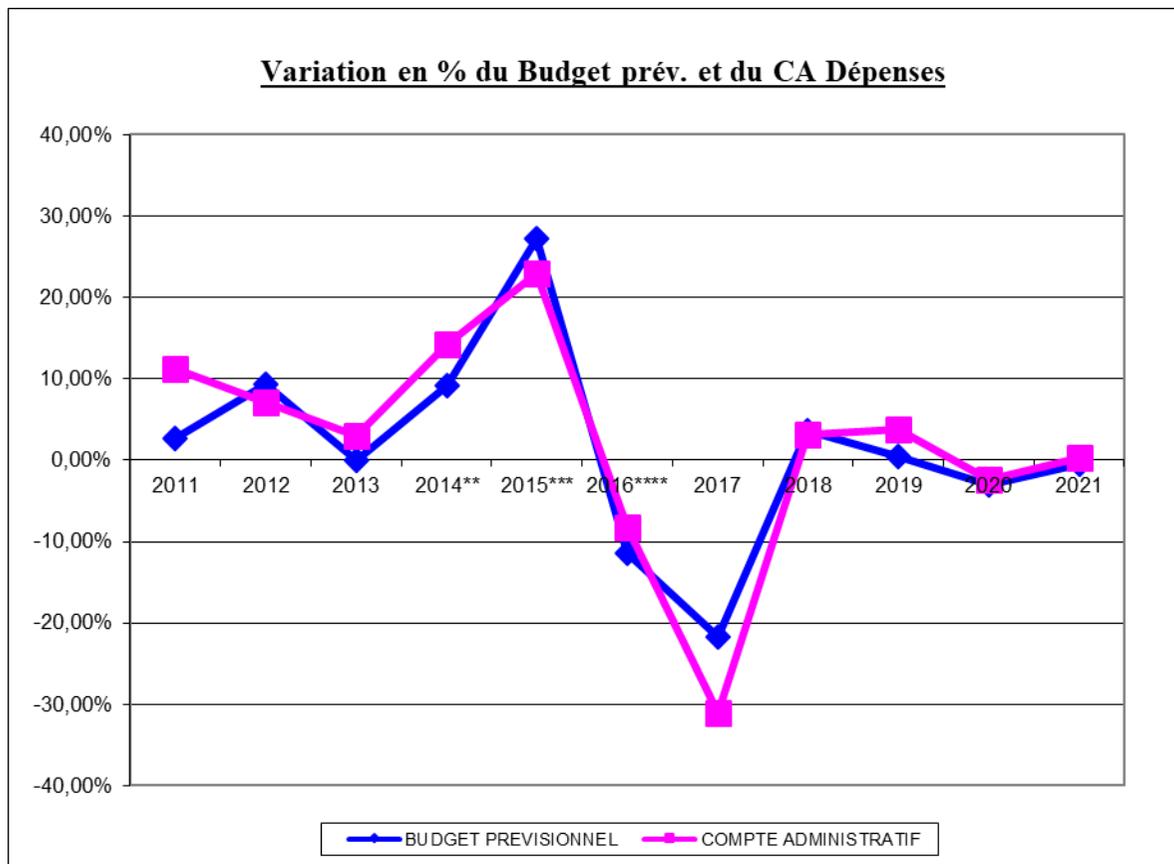
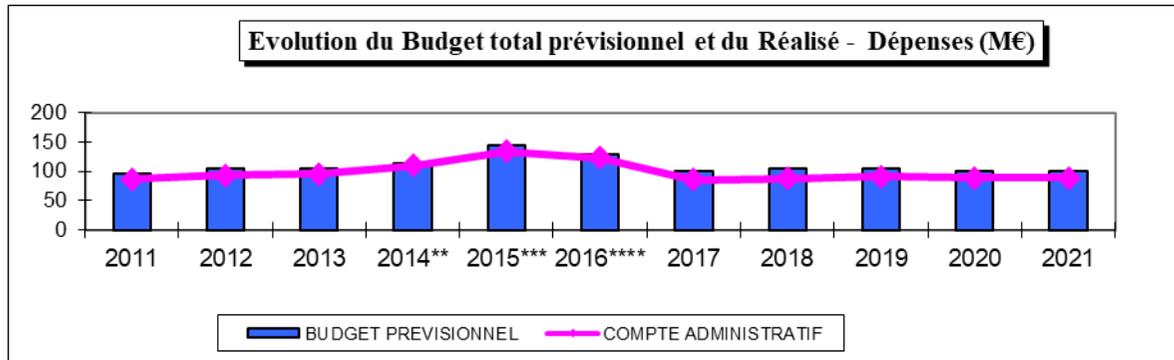
**EVOLUTION DU BUDGET PREVISIONNEL ET DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA VILLE
DEPENSES**

ANNEES	BUDGET PREVISIONNEL			COMPTE ADMINISTRATIF					
	PRIMITIF Fonct + Invnt	TOTAL Fonct + Invnt	% variation	Fonctionnement	% variation	Investissement	% variation	TOTAL	% variation
2011	91 389 385 €	95 223 149 €	2,62%	63 729 002 €	-1,04%	22 900 930 €	69,35%	86 632 403 €	11,18%
2012	100 230 823 €	104 154 218 €	9,38%	65 601 849 €	2,94%	27 175 515 €	18,67%	92 777 364 €	7,09%
2013	96 909 006 €	104 171 924 €	0,02%	68 299 797 €	4,11%	27 284 172 €	0,40%	95 583 969 €	3,03%
2014**	113 132 525 €	113 735 326 €	9,18%	76 566 457 €	12,10%	32 684 799 €	19,79%	109 251 256 €	14,30%
2015***	91 206 548 €	144 708 407 €	27,23%	78 942 973 €	3,10%	55 421 307 €	69,56%	134 364 280 €	22,99%
2016****	93 469 757 €	128 257 322 €	-11,37%	75 935 148 €	-3,81%	47 273 774 €	-14,70%	123 208 922 €	-8,30%
2017	90 038 960 €	100 339 009 €	-21,77%	65 745 564 €	-13,42%	19 285 633 €	-59,20%	85 031 197 €	-30,99%
2018	103 879 184 €	103 935 519 €	3,58%	65 456 147 €	-0,44%	22 272 908 €	15,49%	87 729 055 €	3,17%
2019	104 650 943 €	104 358 604 €	0,41%	67 436 231 €	3,03%	23 679 881 €	7,87%	91 116 112 €	3,86%
2020	105 705 322 €	101 155 019 €	-3,07%	67 035 728 €	-0,59%	21 840 208 €	-7,77%	88 875 936 €	-2,46%
2021	103 850 798 €	100 587 494 €	-0,56%	66 898 271 €	-0,21%	22 310 511 €	2,15%	89 208 782 €	0,37%

** dont 7,5 M€ capitalisation indemnité de remboursement anticipé

*** dont 24 895 470 € réintégration puis transfert de l'actif au Budget Eau et 9M450 € recapitalisation IRA suite sortie emprunts à risque dans le capital et 2M645€ dans le tx

**** dont 10 412 586 € recapitalisation IRA suite sortie emprunts à risque SFIL dans le capital et 2 003 000 € dans le tx + 6 618 795 € écritures régularisation TVA sur exercices antérieurs



EVOLUTION DU BUDGET PREVISIONNEL ET DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA VILLE RECETTES

ANNEES	BUDGET PREVISIONNEL			COMPTE ADMINISTRATIF*					
	PRIMITIF Fonct + Invt	TOTAL Fonct + Invt	% variation	Fonctionnement	% variation	Investissement	% variation	TOTAL	% variation
2011	91 389 385 €	95 223 149 €	2,62%	68 574 161 €	1,64%	19 807 099 €	47,23%	88 365 793 €	9,20%
2012	100 230 823 €	104 154 218 €	9,38%	68 788 684 €	0,31%	28 599 953 €	44,39%	97 388 637 €	10,21%
2013	96 909 006 €	104 171 924 €	0,02%	70 556 509 €	2,57%	28 357 099 €	-0,85%	98 913 608 €	1,57%
2014**	113 132 525 €	113 735 326 €	9,18%	83 142 729 €	17,84%	33 685 335 €	18,79%	116 828 064 €	18,11%
2015***	91 206 548 €	144 708 407 €	27,23%	83 474 566 €	0,40%	57 500 191 €	70,70%	140 974 757 €	20,67%
2016****	93 469 757 €	128 257 322 €	-11,37%	80 049 896 €	-4,10%	52 390 937 €	-8,89%	132 440 833 €	-6,05%
2017	90 038 960 €	100 339 009 €	-21,77%	71 250 494 €	-10,99%	18 458 744 €	-64,77%	89 709 238 €	-32,26%
2018	103 879 184 €	103 935 519 €	3,58%	71 930 014 €	0,95%	20 458 142 €	10,83%	92 388 156 €	2,99%
2019*	106 348 830 €	104 358 604 €	0,41%	73 281 316 €	1,88%	22 119 151 €	8,12%	95 400 467 €	3,26%
2020	105 705 322 €	101 155 019 €	-3,07%	72 387 185 €	-1,22%	25 117 047 €	13,55%	97 504 233 €	2,21%
2021	103 850 798 €	100 587 494 €	-0,56%	73 085 394 €	0,96%	24 138 854 €	-3,89%	97 224 248 €	-0,29%

* Compte Administratif prévisionnel au 10 janvier 2020

** dont 7,5 M€ capitalisation indemnité de remboursement anticipé

*** dont 24 895 470 € réintégré puis transfert de l'actif au Budget Eau et 9M450 € recapitalisation IRA suite sortie emprunts à risque dans le capital et 2M645€ dans le tx

**** dont 10 412 586 € recapital IRA suite sortie emprunts à risque SFIL dans le capital et 2 003 000 € dans le tx + 5 952 968 € d'écritures régularisation TVA ex antér + 8M€ d'écriture d'ordre de cessions

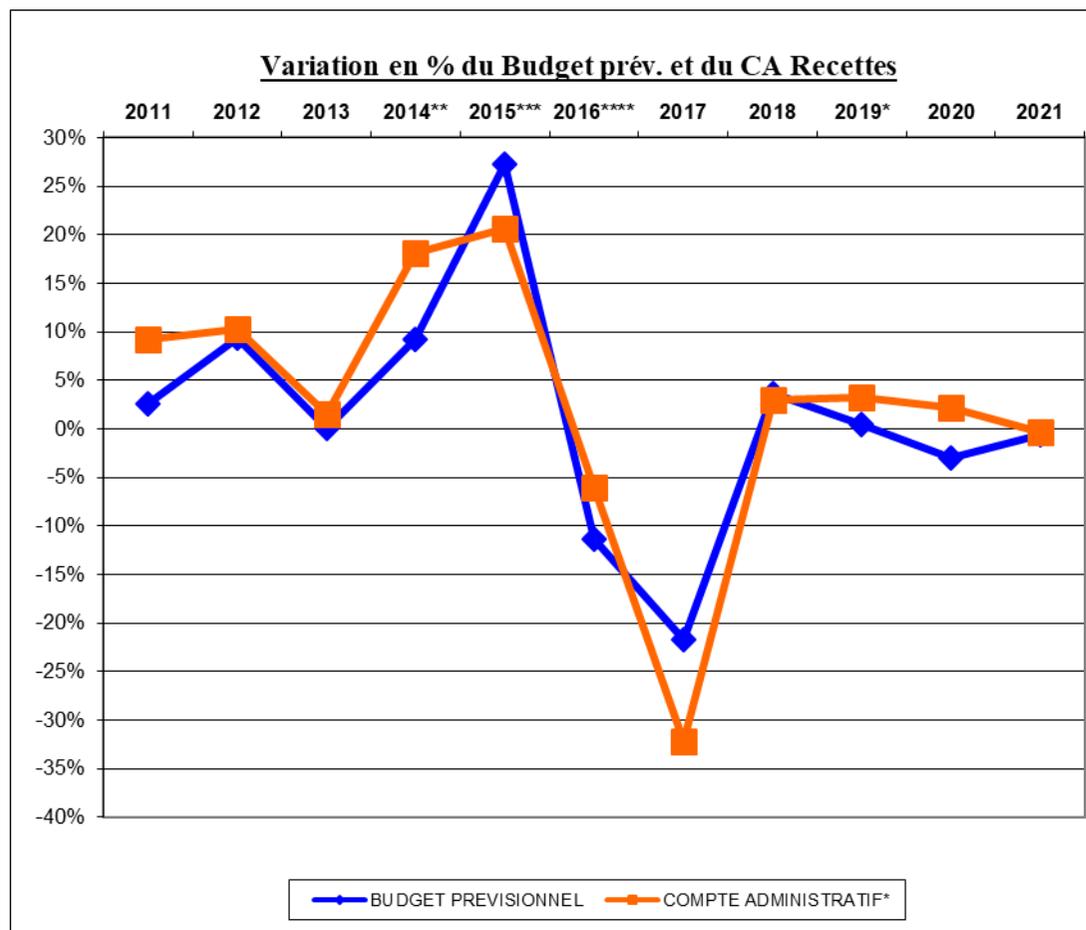
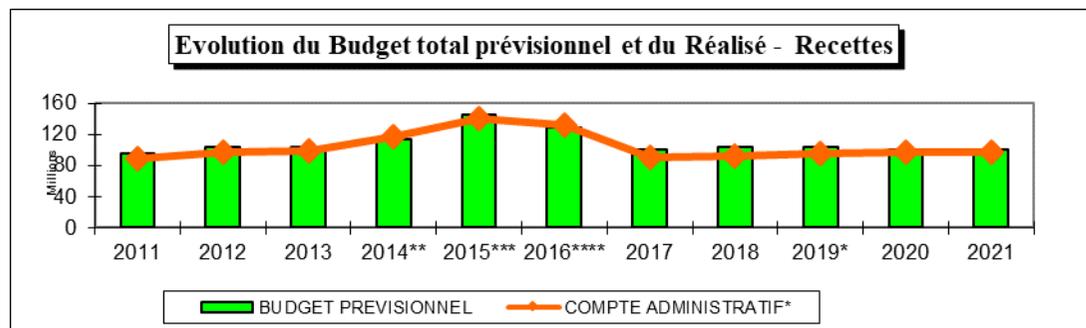


TABLEAU RETRACANT L'EVOLUTION DE LA DETTE DE MELUN ENTRE 2010 ET 2019 Y COMPRIS BEA

ANNEES		Stock de dette				nbre hab	DETTE EN CAPITAL PAR HABITANT AU 31/12	MONTANT TOTAL DE L'ANNUITE (CAP hors L3+INT)	MONTANT TOTAL DE L'ANNUITE PAR HABITANT
		DETTE "COURANTE" EN CAPITAL AU 31/12	BEA* CRD AU 31/12	DETTE TOTALE BUDG PPAL	DETTE AU TITRE DE L'EAU CRD AU 31/12 (CREAT BUDG EAU 01 01 2015)				
2014	BUDG PPAL*	89 457 727 € 16,49%	3 660 382 €	93 118 109 €		41506	2 366,98 €	8 052 837,47 €	208,75 €
	EAU				5 125 831 € 16,01%		13,17%	609 729,24 € -5,67%	-7,96%
2015	BUDG PPAL**	102 108 250 € 14,14%	3 555 608 €	105 663 858 € 13,47%		41036	2 574,91 € 8,78%	8 090 915,51 € 0,47%	197,17 €
	BUDG EAU			4 899 468 € -4,42%	110 563 326 € 12,54%		119,39 €	380 446,68 € -37,60%	9,29 € 206,44 €
2016	BUDG PPAL	100 470 770 € -1,60%	3 445 509 €	103 916 279 € -1,65%		40971	2 357,49 € avec fds soutien -1,23%	8 837 076,13 € 9,22%	215,69 €
	BUDG EAU			4 668 722 € -4,71%	108 585 001 € -1,79%		113,95 €	384 829,55 € 1,15%	9,39 € 225,08 €
2017	BUDG PPAL***	98 460 545 € -2,00%	3 329 813 €	101 790 358 € -2,05%		40867	2 321,1 € avec fds soutien -1,54%	9 155 084,87 € 3,60%	224,02 €
	BUDG EAU			4 442 036 € -4,86%	106 232 394 € -2,17%		108,69 €	388 287,97 € 0,90%	9,50 € 231,73 €
2018	BUDG PPAL***	96 191 746 € -2,30%	3 208 236 €	99 399 982 € -2,35%		41183	2 254,8 € avec fds soutien -2,86%	9 385 922,19 € 2,52%	227,90 €
	BUDG EAU			4 220 812 € -4,98%	103 620 794 € -2,46%		102,49 €	360 610,55 € -7,13%	8,76 € 236,66 €
2019	BUDG PPAL***	94 806 280 € -1,44%	3 080 476 €	97 886 756 € -1,52%		40348	2 273,71 € avec fds soutien -2,86%	8 485 306,37 € -9,60%	210,30 €
	BUDG EAU			4 005 045 € -5,11%	101 891 801 € -1,67%		99,26 €	349 134,90 € -3,18%	8,65 € 218,96 €
2020	BUDG PPAL***	93 430 648 € -1,45%	2 946 218 €	96 376 865 € -1,54%		40249	2 251,56 € avec fds soutien -0,97%	8 484 907,04 € 0,00%	210,81 €
					96 376 865 € -5,41%				210,81 €
2021	BUDG PPAL***	93 499 682 € 0,07%	2 805 130 €	96 304 812 €		41139	2 210,66 € avec fds soutien -1,61%	8 484 813,00 € -0,001%	206,25 €
					96 304 812 € -0,07%				206,25 €

en 2011 : renégociation d'un emprunt DEXIA sur la parité EURO/CHF

en 2012 : renégociation d'un emprunt DEXIA sur la parité EURO/CHF

en 2013 : renégociation d'emprunts CAISSE D'EPARGNE

* la dette courante intègre 7,5M€ : IRA suite renégociation CE

** la dette courante intègre 9,415 M€ : IRA suite renégociation DEXIA

*** en 2017, un remboursement anticipé de 550 K€ a été effectué

**** en 2018, un remboursement anticipé de 859,4 K€ a été effectué

TAUX DES QUATRE TAXES

TAXES	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021**	% évol. 20/21
Taxe d'habitation	21,30	21,30	21,30	21,30	23,86	23,86	23,86	23,86	23,86	23,86	0,00	-100%
Taxe d'habitation (résidences secondaires)										23,86		
Foncier Bâti	25,90	25,90	25,90	25,90	29,01	29,01	29,01	29,01	28,14	27,30	45,30	66%
Foncier Non Bâti	42,59	42,59	42,59	42,59	47,70	47,70	47,70	47,70	47,70	46,28	46,28	0%
Taxe Professionnelle*												

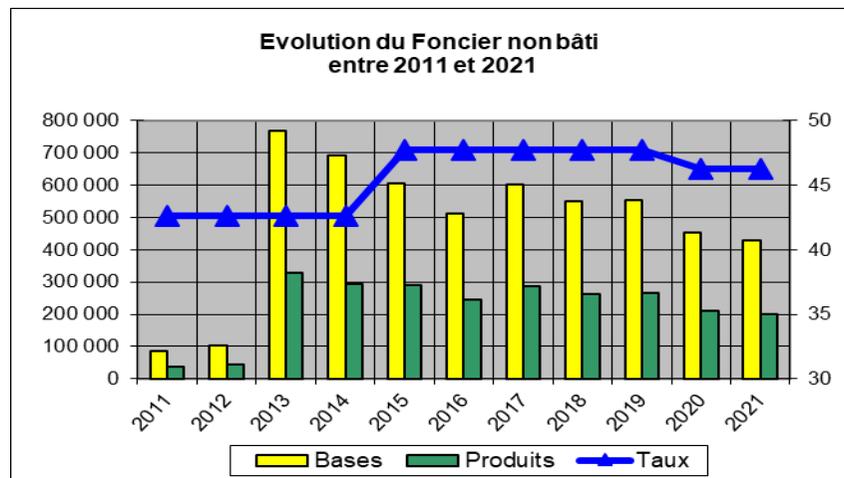
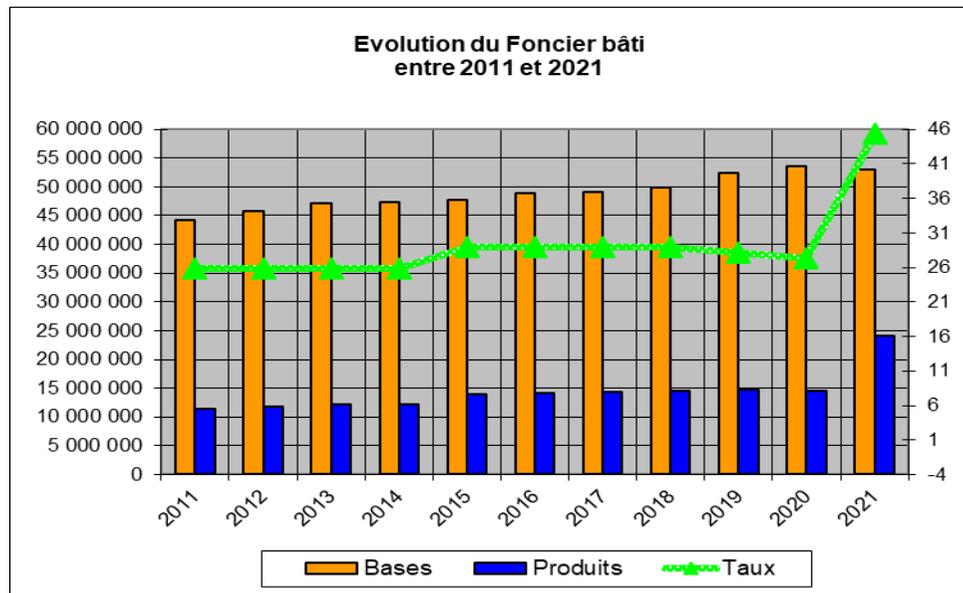
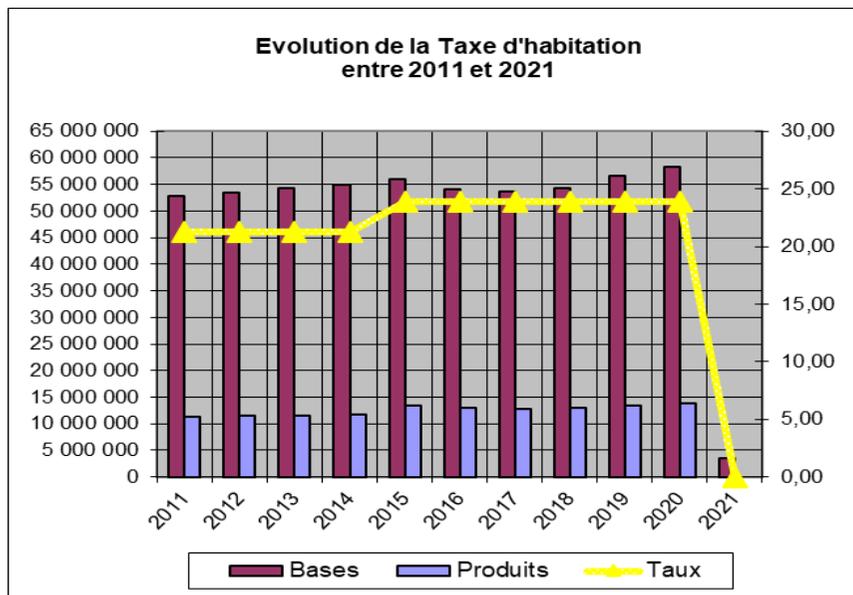
* taux voté par la C.A.M.V.S. : A compter de 2010 la Taxe Professionnelle est remplacée par la cotisation foncière des Entreprises

** En 2021 : Le taux de foncier bâti de la ville résulte de la compilation du taux de FB départemental (18%) et communal (27,30%)

La TH sur les les résidences principales est supprimée. La ville perçoit une compensation via le calcul d'un coefficient correcteur

BASE DES QUATRE TAXES

TAXES	Bases réelles											% évol. 20/21
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	
Taxe d'habitation	52 736 114	53 552 125	54 285 942	54 943 029	56 038 611	54 153 407	53 728 853	54 406 206	56 520 586	58 342 003		
Taxe d'habitation (résidences secondaires)										Dont 2 624 612	3 542 750	34,98%
Foncier Bâti	44 287 977	45 744 417	47 110 090	47 290 628	47 781 659	48 829 843	49 141 714	49 943 833	52 402 534	53 572 741	53 057 401	-0,96%
Foncier Non Bâti	85 422	102 013	768 536	691 351	606 756	512 019	601 562	551 669	554 679	452 651	429 547	-5,10%



NB : En 2021, uniquement les bases relatives à la TH sur les résidences secondaires sont considérées. Le produit de la TFB de la ville évolue suite à la récupération de la part départementale de la TFB)

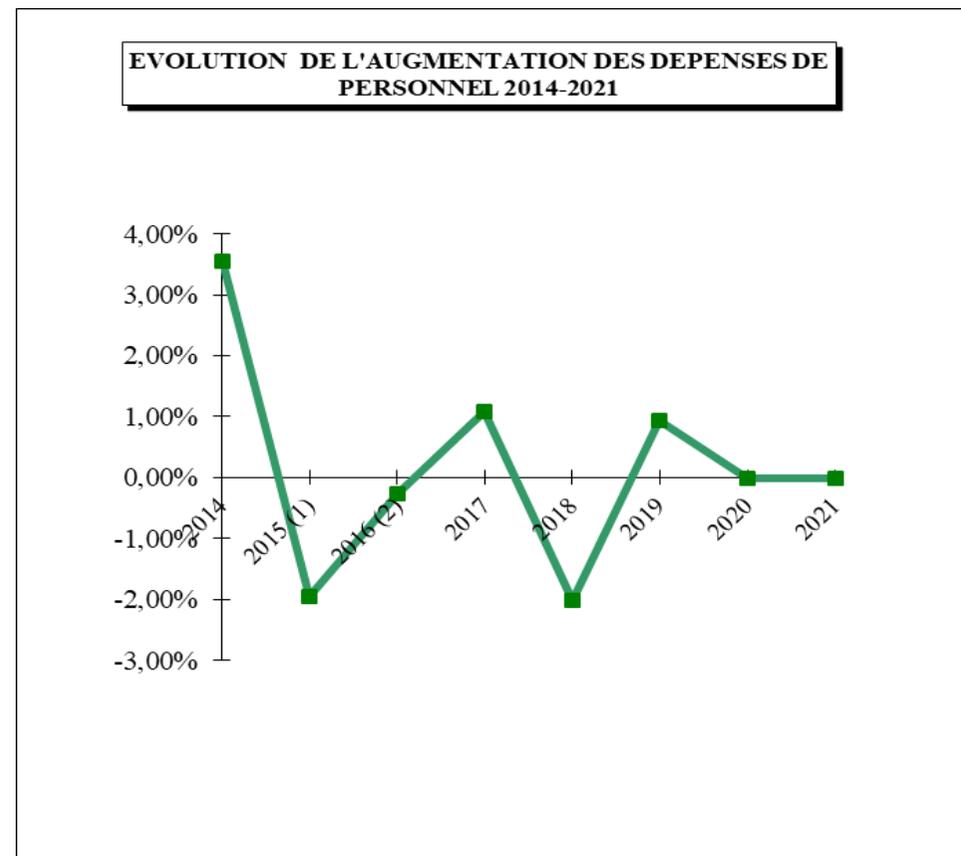
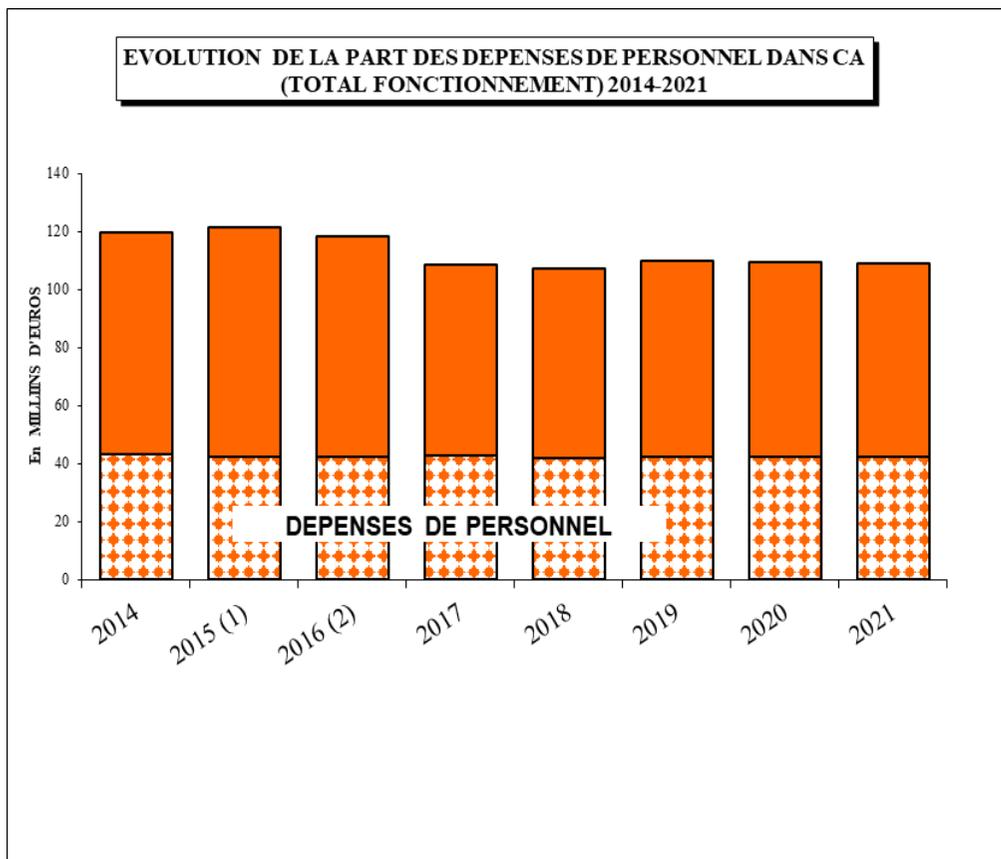
**EVOLUTION DE LA PART DES DEPENSES DE PERSONNEL DANS LE COMPTE ADMINISTRATIF
TOTAL DE FONCTIONNEMENT EN EUROS 2014-2021**

ANNEES	COMPTE ADMINISTRATIF	DEPENSES PERSONNEL C.ADMINIST.	% DU BUDGET FONCT.	% d'évolution y compris assur.	% d'évolution retraité DMSI Polit de la Ville UIA et OT
2014	76 566 457 €	43 331 269 €	56,59%	3,54%	
2015 (1)	78 942 973 €	42 486 304 €	53,82%	-1,95%	-0,49%
2016 (2)	75 938 023 €	42 373 951 €	55,80%	-0,26%	0,20%
2017	65 742 555 €	42 834 219 €	65,15%	1,09%	1,56%
2018	65 456 147 €	41 969 328 €	64,12%	-2,02%	
2019	67 437 621 €	42 358 620 €	62,81%	0,93%	
2020	67 035 728 €	42 349 499 €	63,17%	-0,02%	
2021	66 898 271 €	42 340 312 €	63,29%	-0,02%	

* a c/ de 2010 l'assurance du personnel est comprise dans les frais de personnel au chap.012.

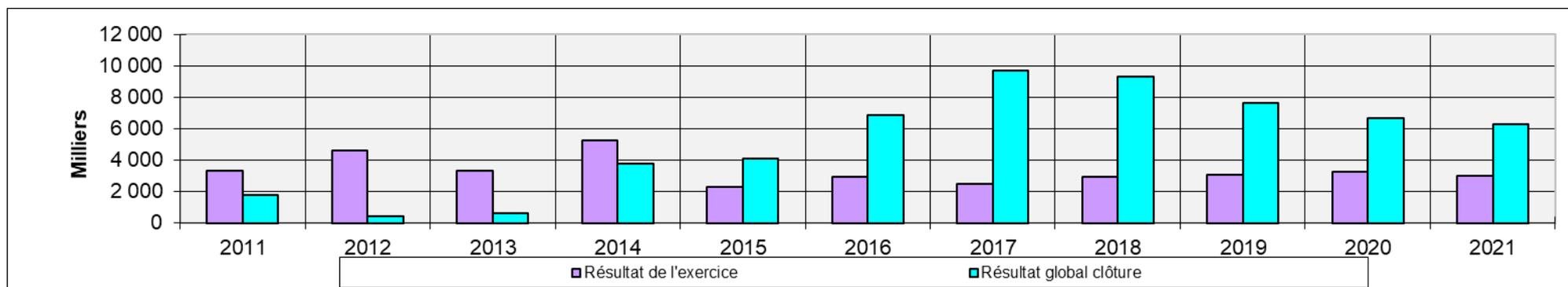
(1) : en 2015 intègre 15,4 M€ d'opération d'ordre contre 10,5 M€ en 2014 et 3,6 M€ en 2013

(2) en 2016, intègre 12,7 M€ d'opération d'ordre



EVOLUTION DES RESULTATS ET DU FONDS DE ROULEMENT DE 2011 A 2021

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	% évol
Résultat de l'exercice	3 313 595	4 579 319	3 328 386	5 222 754	2 302 198	2 931 902	2 480 220	2 961 213	3 077 893	3 285 275	2 999 433	-8,70%
Résultat global clôture	1 780 155	452 348	635 001	3 752 118	4 122 560	6 879 684	9 691 814	9 330 546	7 632 459	6 699 293	6 276 273	-6,31%
Fonds de roulement	217 889	479 891	636 253	4 851 890	6 599 649	13 178 709	11 889 634	11 028 433	8 522 465	8 628 296	8 015 466	-7,10%



EVOLUTION DE L'EPARGNE DE GESTION, BRUTE ET NETTE DE 2011 A 2021

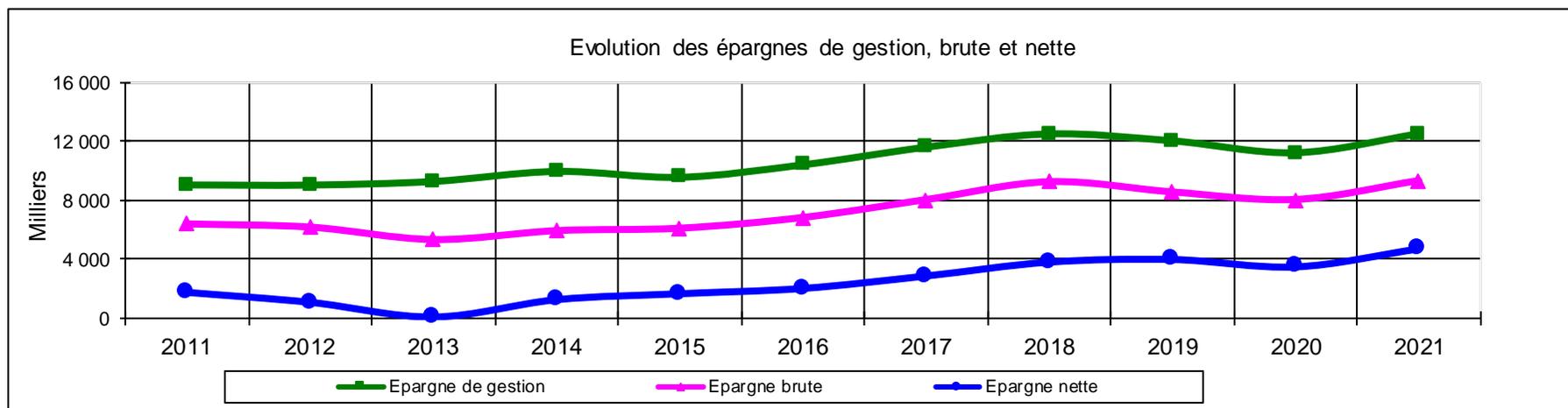
<i>Budget principal</i>	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	% evol
Epargne de gestion	9 094 823	9 086 822	9 330 109	10 001 611	9 607 986	10 445 930	11 626 939	12 514 400	12 051 077	11 256 606	12 526 235	11,28%
Epargne brute	6 371 070	6 152 278	5 306 913	5 914 563	6 079 314	6 811 559	8 031 316	9 248 467	8 549 347	8 039 276	9 325 803	16,00%
Epargne nette	1 778 367	1 101 983	105 466	1 285 059	1 688 557	2 048 628	2 893 834	3 837 755	4 016 135	3 512 957	4 737 176	34,85%

- **L'Epargne de gestion** : différence entre les produits réels de fonctionnement et les charges réelles de fonctionnement hors intérêts de la dette et produit des cessions.

- **L'Epargne brute** est dégagée de la section de fonctionnement (Recettes Réelles de Fonctionnement - Dépenses réelles de Fonctionnement) et a pour objectif immédiat de financer le remboursement en capital de la dette.

- **L'Epargne nette** est le solde de l'Epargne brute déduction faite du remboursement en capital des emprunts.

Elle doit permettre de participer au financement des investissements nouveaux.



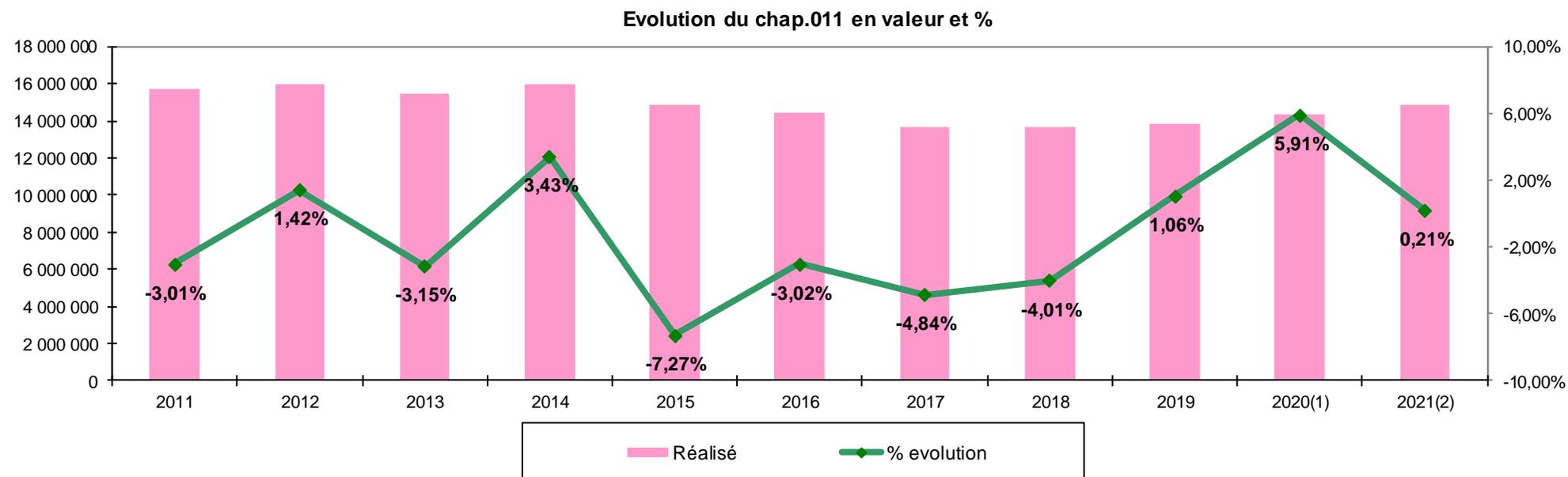
	2011	2012	2013	2014	2015 (budget principal)	2016 (budget principal)	2017 (budget principal)	2018 (budget principal)	2019 (budget principal)	2020 (budget principal)	2021 (budget principal)
CRD au 31/12	74 018 788	79 124 114	84 686 783	98 243 940	105 663 858	103 916 279	101 790 359	99 399 982	97 886 756	96 376 866	96 304 812
CAF brute	6 371 070	6 152 278	5 306 913	5 914 563	6 079 314	6 811 559	8 031 316	9 248 467	8 549 347	8 039 276	9 325 803
Capacité de désendettement (en années)	11,6	12,9	16,0	16,6	17,4	15,3	12,7	10,8	11,4	12,0	10,3
en intégrant le Fonds de soutien SFIL					16,1	14,2	11,8	10,0	10,8	11,3	9,8

EVOLUTION DES CHARGES A CARACTERE GENERAL "011" 2011/2021

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020 ⁽¹⁾	2021 ⁽²⁾	
Prévu	16 906 479	16 639 853	15 886 340	16 012 821	15 858 727	15 965 405	15 009 898	13 594 713	14 009 612	14 648 879	14 438 895	
Réalisé	15 757 102	15 980 472	15 477 195	16 008 018	14 844 611	14 396 890	13 700 210	13 150 718	13 290 302	14 075 471	14 105 660	
	Reverst recette stationnement au 014 à partir de 2018								533 975	523 539	286 000	798 005
Réalisé retraitement	15 757 102	15 980 472	15 477 195	16 008 018	14 844 611	14 396 890	13 700 210	13 684 693	13 813 841	14 361 471	14 903 665	
% evolution	-3,01%	1,42%	-3,15%	3,43%	-7,27%	-3,02%	-4,84%	-4,01%	1,06%	5,91%	0,21%	
% évolution retraitée	-3,01%	1,42%	-3,15%	3,43%	-7,27%	-3,02%	-4,84%	-0,11%	0,94%	3,96%	3,78%	
TAUX INFLATION	2,10%	2,00%	0,90%	0,50%	0,00%	0,20%	1,00%	1,80%	1,10%	0,50%	2,8%	

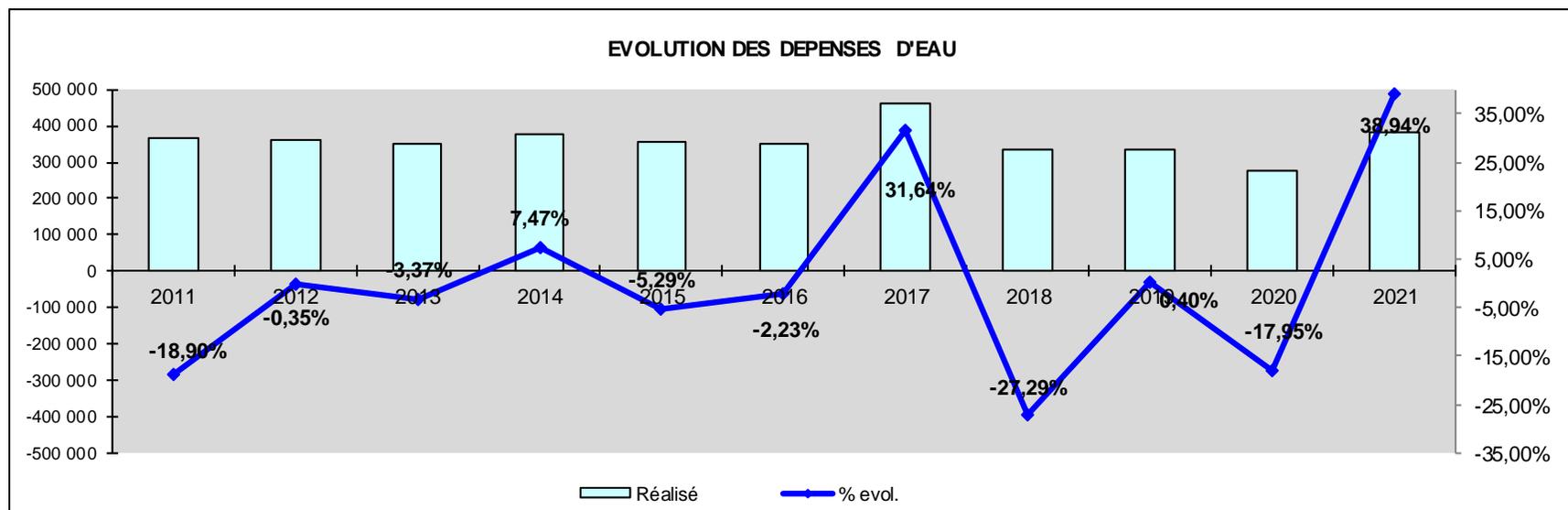
(1) impact COVID19

(2) Le reversement relatif au stationnement s'élève à 528k€. Les autres dépenses concernent un prélèvement pour le remboursement des amendes de police (266k€) et un remboursement de dégrèvement fiscalité (4k€)

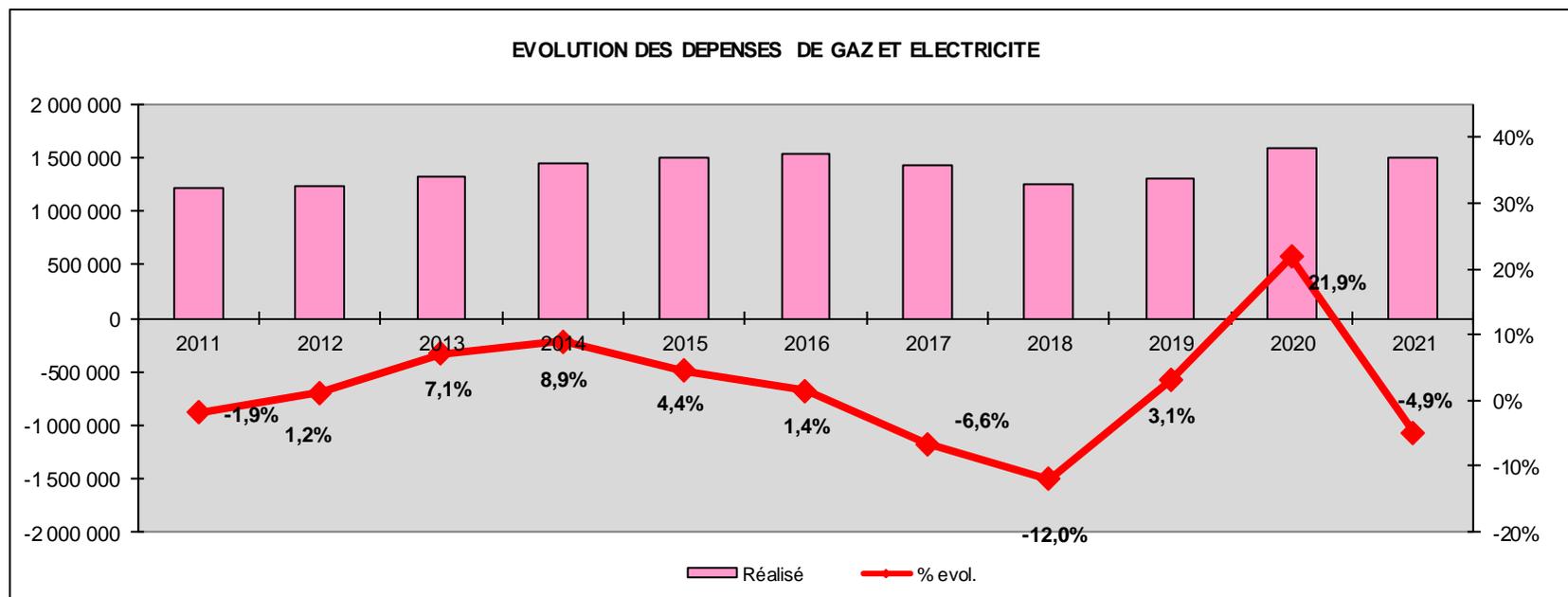


EVOLUTION (en €) DES DEPENSES "ENERGIES/FLUIDES" 2011/2021

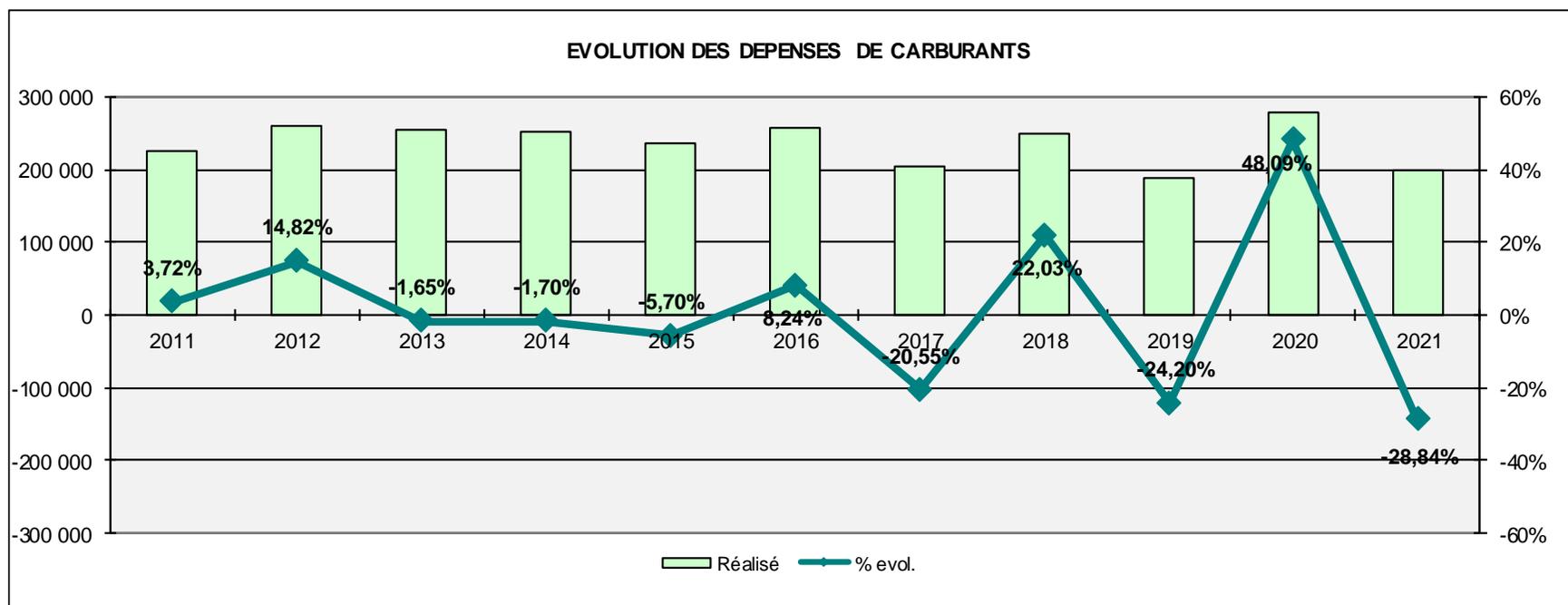
EAU - 60611	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Prévu	429 000	376 247	351 000	367 249	361 098	367 070	459 806	354 599	347 998	275 598	382 524
Réalisé	364 365	363 104	350 858	377 076	357 134	349 167	459 644	334 216	335 550	275 308	382 524
% evol.	-18,90%	-0,35%	-3,37%	7,47%	-5,29%	-2,23%	31,64%	-27,29%	0,40%	-17,95%	38,94%



GAZ ELECTRICITE - 60612	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Prévu	1 109 500	1 255 000	1 250 306	1 340 969	1 550 049	1 773 749	1 773 750	1 261 449	1 315 084	1 589 339	1 422 031
Réalisé	1 226 627	1 241 328	1 329 819	1 448 409	1 512 758	1 534 435	1 433 866	1 261 448	1 300 530	1 585 103	1 507 031
% evol.	-1,91%	1,20%	7,13%	8,92%	4,44%	1,43%	-6,55%	-12,02%	3,10%	21,88%	-4,93%



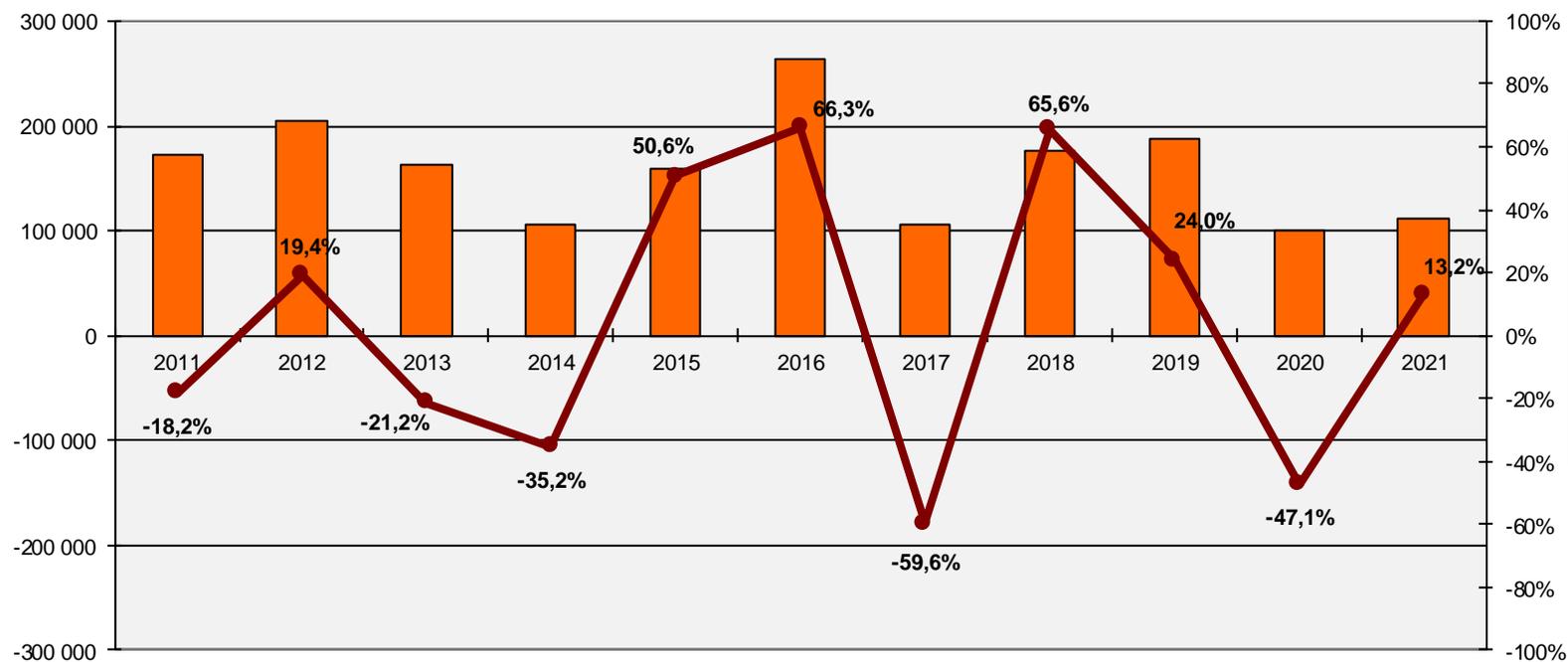
CARBURANTS - 60622	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Prévu	237 900	260 241	262 800	263 865	258 200	258 200	203 698	248 822	188 604	279 312	192 763
Réalisé	226 511	260 086	255 785	251 431	237 094	256 642	203 899	248 821	188 604	279 312	198 744
% evol.	3,72%	14,82%	-1,65%	-1,70%	-5,70%	8,24%	-20,55%	22,03%	-24,20%	48,09%	-28,84%



EVOLUTION DES DEPENSES D'ENTRETIEN DES BATIMENTS (615221-615228)

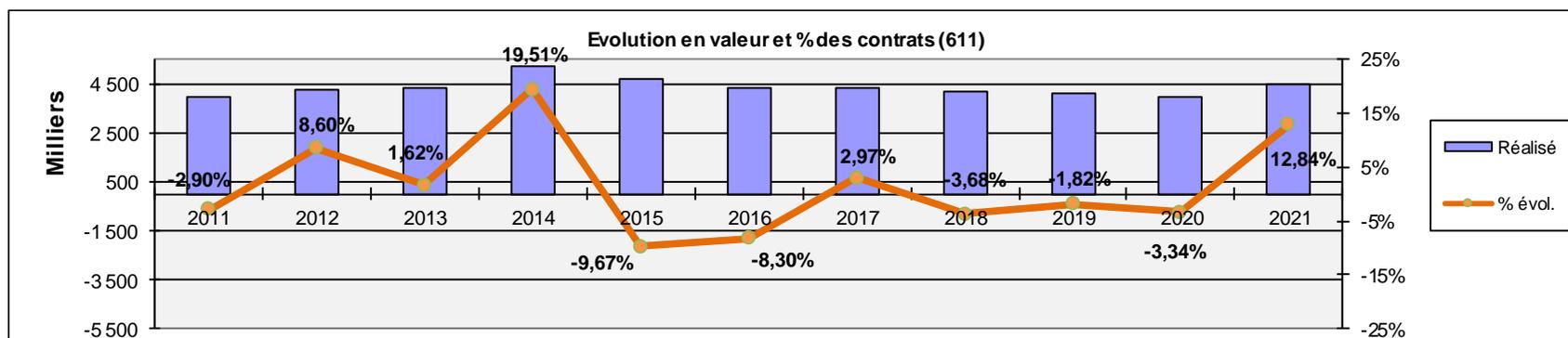
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Prévu	221 620	249 462	182 417	135 099	169 177	285 690	147 799	178 808	199 118	101 455	115 602
Réalisé	172 282	205 659	162 084	105 052	158 256	263 208	106 257	176 007	187 860	99 302	112 430
% evol	-18,22%	19,37%	-21,19%	-35,19%	50,65%	66,32%	-59,63%	65,64%	24,00%	-47,14%	13,22%

EVOLUTION DES DEPENSES D'ENTRETIEN DES BATIMENTS

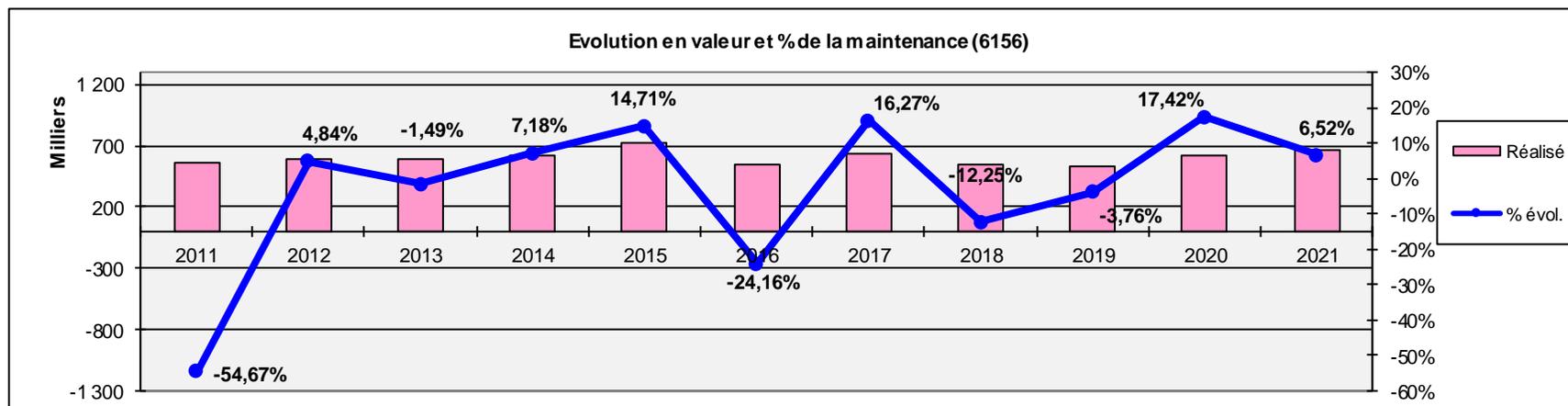


EVOLUTION (en €) DES DEPENSES CONTRATS (611)

CONTRATS	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Prévu	3 920 090	4 279 571	4 364 842	4 880 146	4 939 138	5 072 548	4 733 640	4 268 633	4 255 451	4 030 752	4 506 934
Réalisé	3 937 086	4 275 544	4 344 733	5 192 184	4 689 899	4 300 574	4 350 179	4 189 916	4 113 843	3 976 514	4 487 003
% évol.	-2,90%	8,60%	1,62%	19,51%	-9,67%	-8,30%	2,97%	-3,68%	-1,82%	-3,34%	12,84%



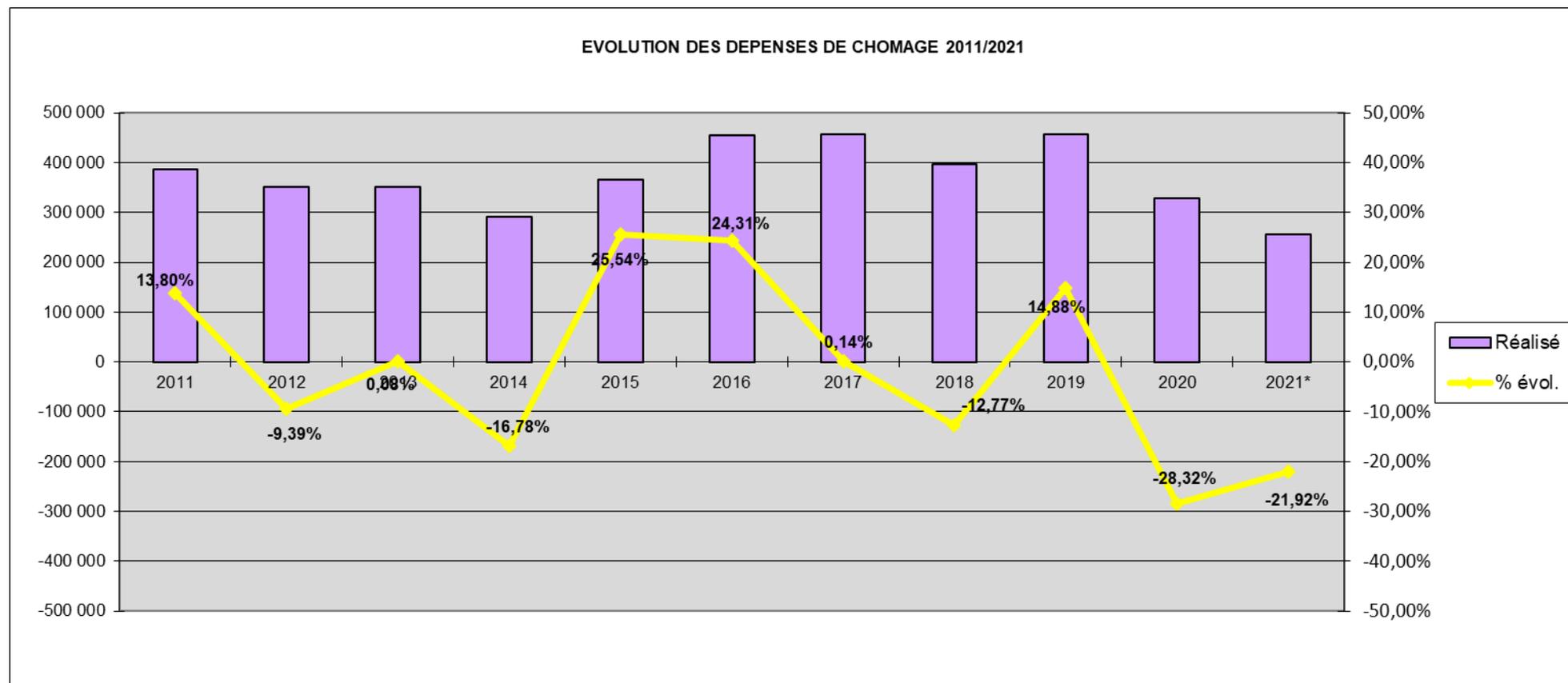
MAINTENANCE	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Prévu	650 539	621 623	682 541	742 327	753 577	698 789	701 754	629 493	671 111	650 532	687 589
Réalisé	566 880	594 344	585 488	627 505	719 841	545 898	631 183	553 839	533 017	625 843	666 626
% évol.	-54,67%	4,84%	-1,49%	7,18%	14,71%	-24,16%	16,27%	-12,25%	-3,76%	17,42%	6,52%



EVOLUTION DES DEPENSES DE CHOMAGE

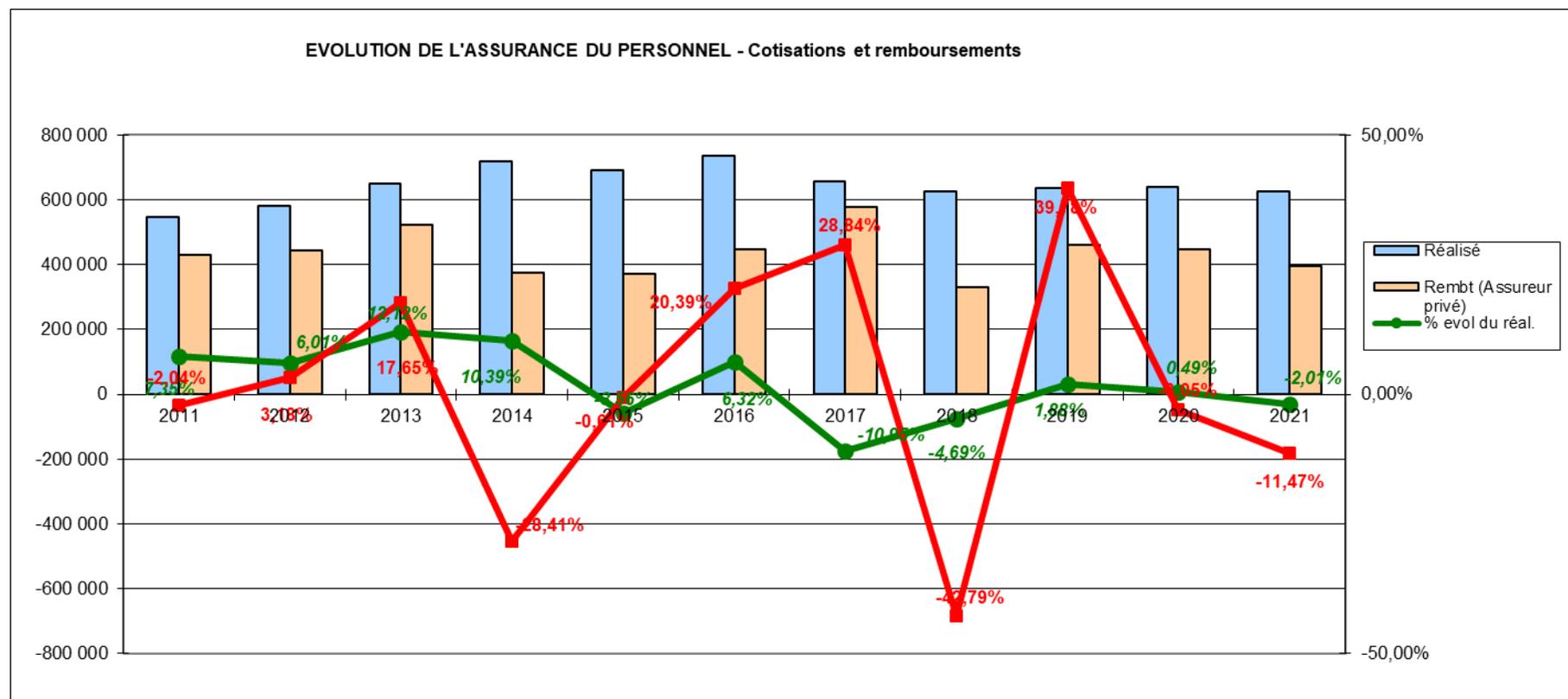
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021*
Prévu	420 000	350 240	365 000	300 000	350 000	411 674	456 516	482 451	414 336	466 000	587 295
Réalisé	386 505	350 231	350 523	291 713	366 226	455 250	455 873	397 639	456 825	327 435	255 678
% évol.	13,80%	-9,39%	0,08%	-16,78%	25,54%	24,31%	0,14%	-12,77%	14,88%	-28,32%	-21,92%

* Depuis le 1er octobre 2021, l'indemnisation des agents contractuels est désormais prise en charge par Pôle Emploi

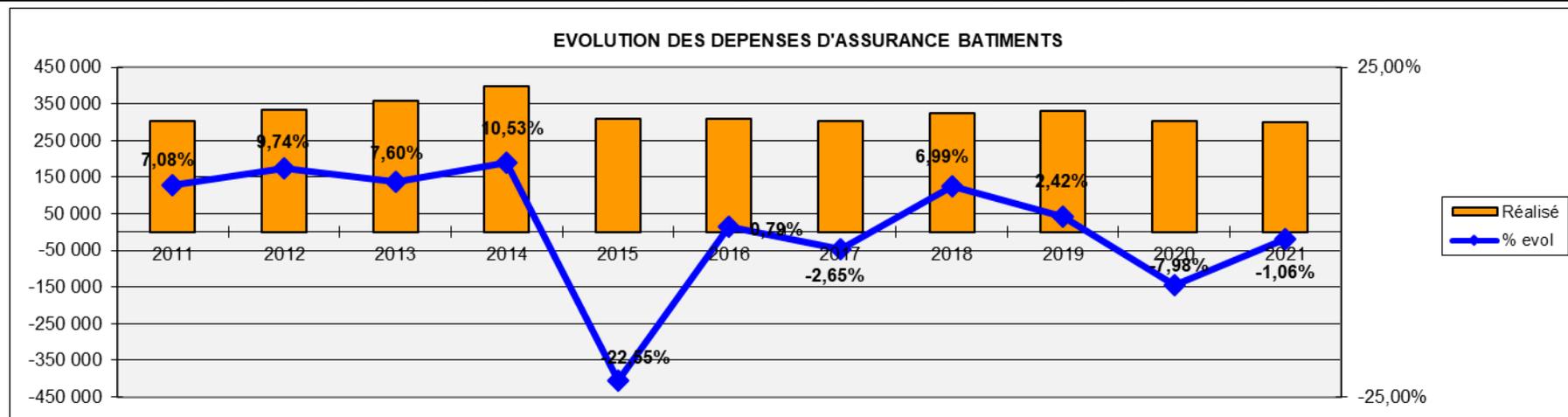


EVOLUTION (en €) DES ASSURANCES

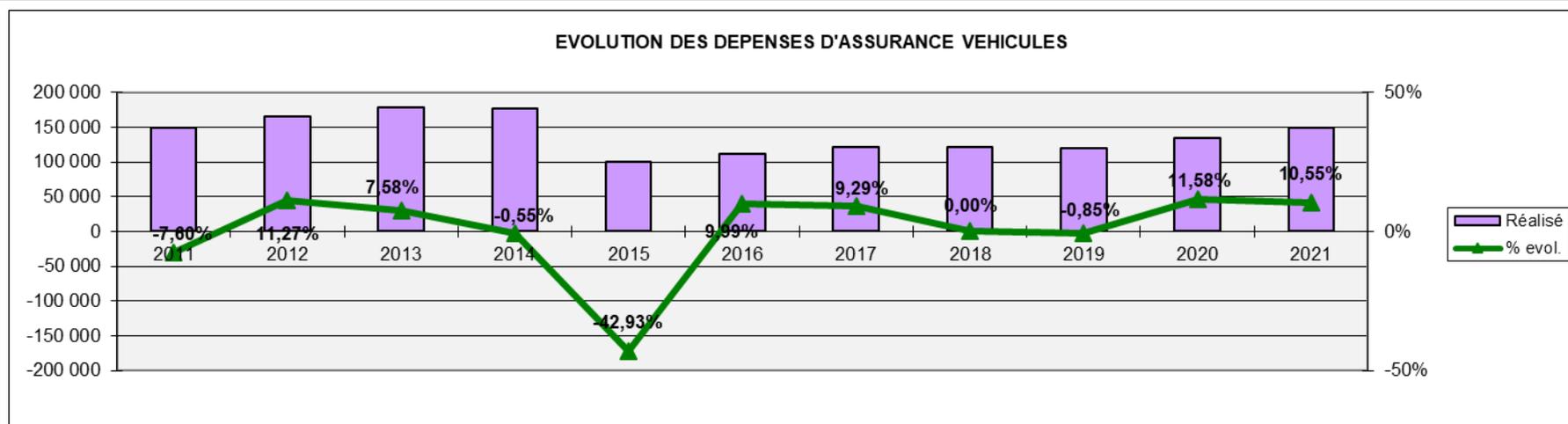
PERSONNEL COMMUNAL	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Prévu	547 680	580 620	630 000	715 738	718 640	736 852	677 510	682 000	682 904	650 000	635 000
Réalisé	547 677	580 619	650 999	718 641	693 083	736 852	656 148	625 371	637 102	640 196	627 309
Rembt (Assureur privé)	430 791	444 512	522 976	374 373	372 089	447 963	577 153	330 192	461 557	447 487	396 164
% evol du réal.	7,35%	6,01%	12,12%	10,39%	-3,56%	6,32%	-10,95%	-4,69%	1,88%	0,49%	-2,01%
% évol du rembt	-2,04%	3,18%	17,65%	-28,41%	-0,61%	20,39%	28,84%	-42,79%	39,78%	-3,05%	-11,47%



BATIMENTS	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Prévu	309 000	334 420	360 000	383 500	325 500	310 975	302 550	325 291	331 195	304 781	301 565
Réalisé	304 743	334 419	359 837	397 722	308 044	310 472	302 247	323 370	331 195	304 781	301 564
% evol	7,08%	9,74%	7,60%	10,53%	-22,55%	0,79%	-2,65%	6,99%	2,42%	-7,98%	-1,06%



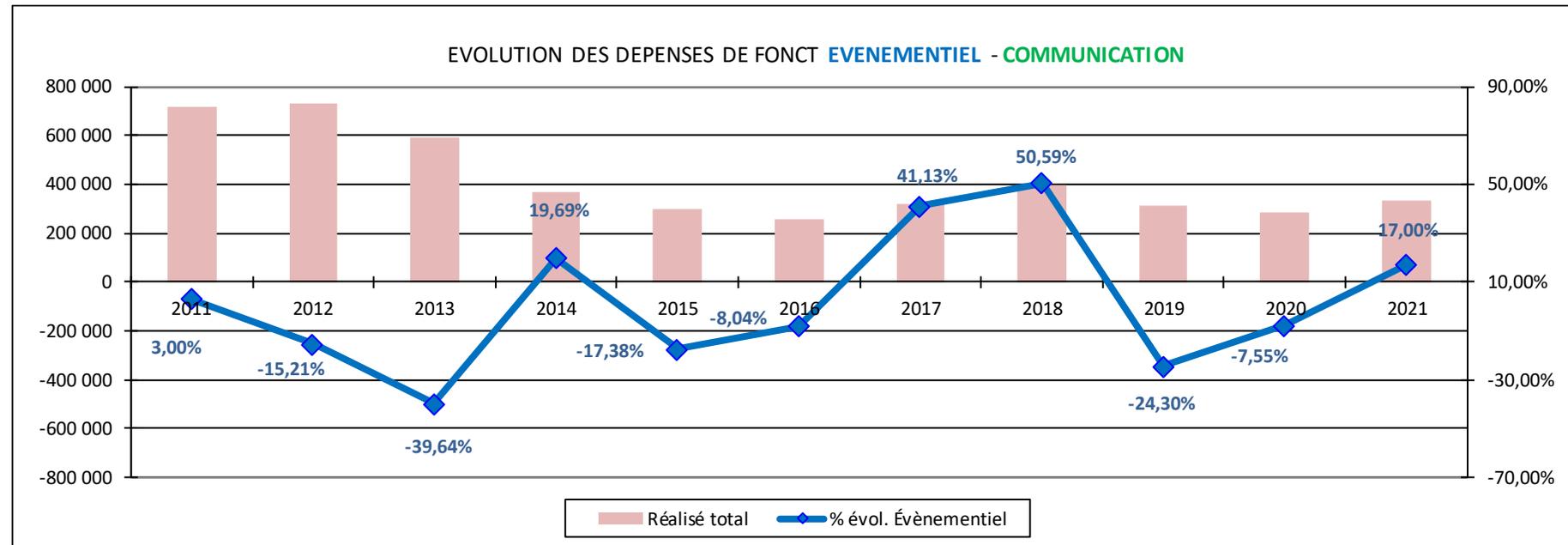
VEHICULES	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Prévu	161 000	165 326	181 000	180 000	110 000	111 025	121 500	122 500	120 400	134 300	148 421
Réalisé	148 577	165 326	177 859	176 877	100 941	111 025	121 344	121 349	120 322	134 252	148 413
% evol.	-7,60%	11,27%	7,58%	-0,55%	-42,93%	9,99%	9,29%	0,00%	-0,85%	11,58%	10,55%



EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT EVENEMENTIEL-COMMUNICATION

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Prévu	735 275	725 300	584 670	416 775	341 555	279 384	338 031	379 797	376 413	291 561	348 546
Réalisé total	715 172	729 953	588 565	366 101	300 807	259 608	318 742	395 470	314 640	286 371	331 485
% évol.	14,12%	2,07%	-19,37%	-37,80%	-17,84%	-13,70%	22,78%	24,07%	-20,44%	-8,98%	15,75%
réalisé EVENEMENTIEL (plusieurs natures comptables)	318 033	269 665	162 762	194 804	160 952	148 014	208 893	314 571	238 135	220 149	257 576
% évol. Évènementiel	3,00%	-15,21%	-39,64%	19,69%	-17,38%	-8,04%	41,13%	50,59%	-24,30%	-7,55%	17,00%
réalisé COMMUNICATION	397 139	460 288	425 804	171 297	139 854	111 594	109 849	80 899	76 505	66 222	73 909*
% évol. Communication	24,91%	15,90%	-7,49%	-59,77%	-18,36%	-20,21%	-1,56%	-26,35%	-5,43%	-13,44%	11,61%

* En 2020, 2 retransmissions vidéo du Conseil Municipal sont comptabilisées (6,8k€). En 2021, 5 séances (dont deux de 2020) sont comptabilisées (18,9k€). En retirant cette dépense supplémentaire, l'évolution est de -7,43%.

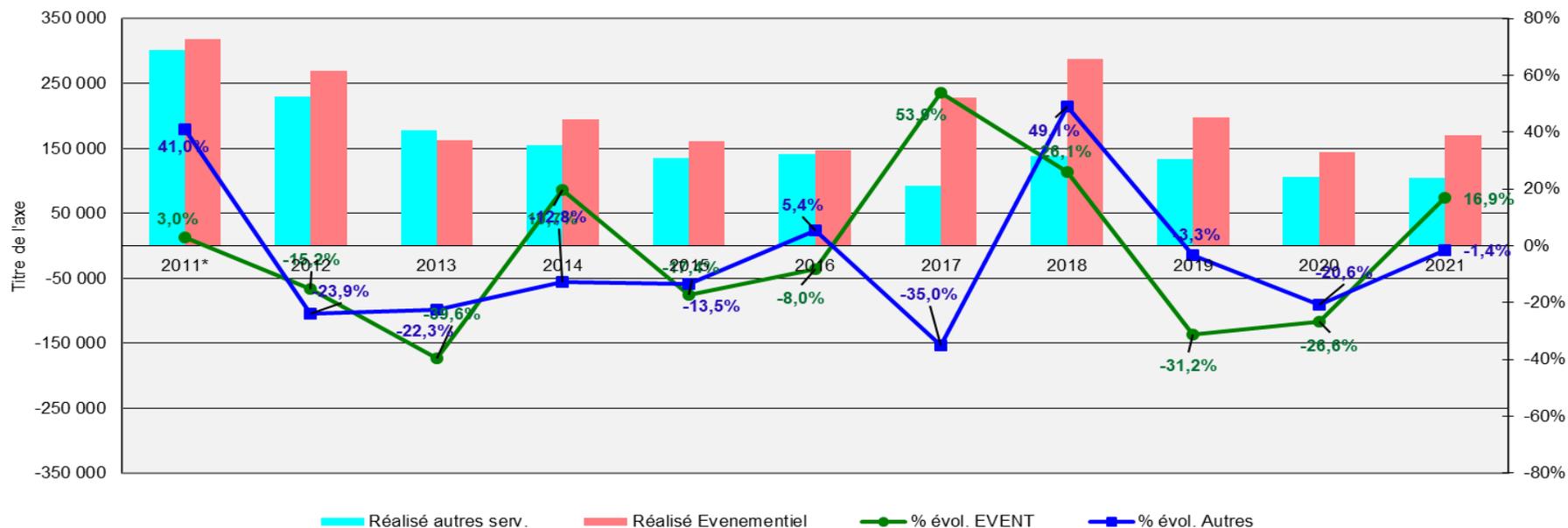


EVOLUTION DU BUDGET (en €) "FETES ET CEREMONIES/EVENEMENTIEL" (6232 tous services)

	2011*	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Prévu	602 758	499 512	335 692	368 876	347 306	298 547	357 644	425 031	389 827	267 710	286 162
Réalisé Evenementiel	318 033	269 665	162 762	194 804	160 952	148 014	227 783	287 241	197 708	145 072	169 573
% évol. EVENT	3,00%	-15,21%	-39,64%	19,69%	-17,38%	-8,04%	53,89%	26,10%	-31,17%	-26,62%	16,89%
Réalisé autres serv.	301 688	229 611	178 367	155 618	134 540	141 810	92 200	137 507	132 951	105 563	104 056
% évol. Autres	40,95%	-23,89%	-22,32%	-12,75%	-13,54%	5,40%	-34,98%	49,14%	-3,31%	-20,60%	-1,43%
Réalisé total	559 720	499 276	341 129	350 422	295 492	289 824	319 682	424 748	330 659	250 635	273 629
% Evolution Totale	7,06%	-10,80%	-31,68%	2,72%	-15,68%	-1,92%	10,30%	32,87%	-22,15%	-24,20%	9,17%

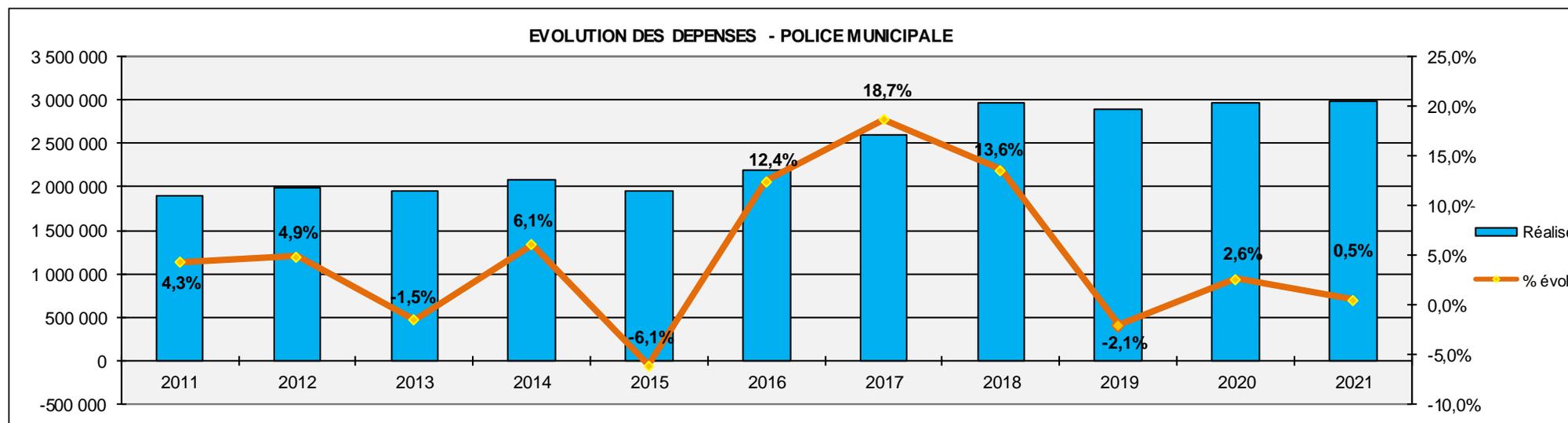
* dont 60k€ pour le Concert Noah/Mae

EVOLUTION DU BUDGET FETES ET CEREMONIES - EVENEMENTIEL



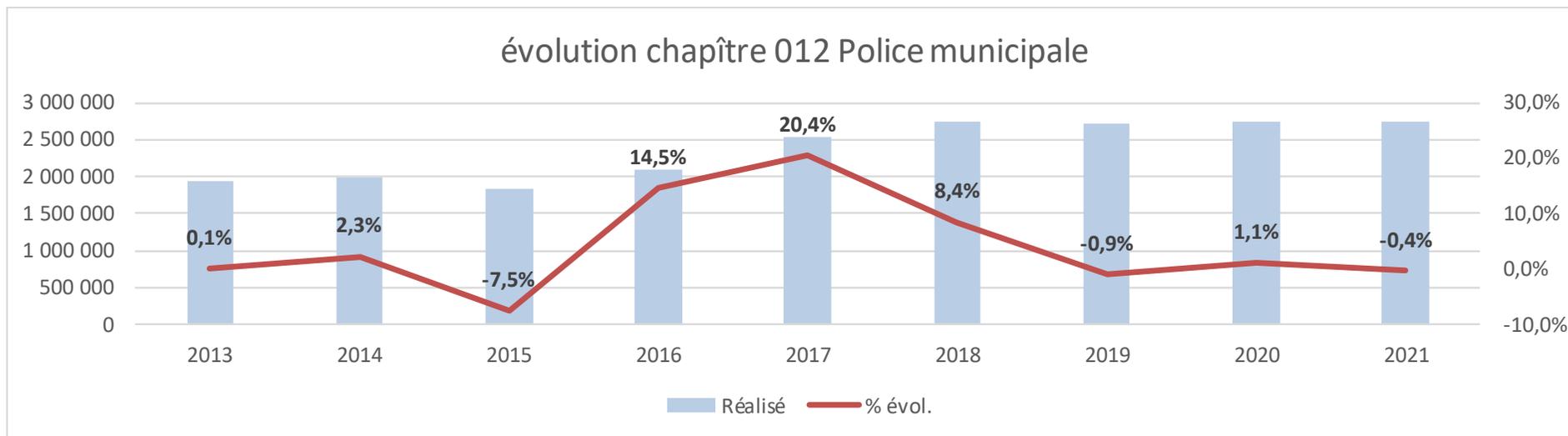
EVOLUTION DU BUDGET (en €) DE LA POLICE MUNICIPALE

		2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Investissement	Prévu	46 395	47 884	91 893	19 088	19 355	95 320	64 643	92 480	100 920	38 110	33 854
	Réalisé	35 681	47 365	84 678	9 463	13 314	37 200	56 886	43 306	93 791	29 748	22 929
Fonctionnement	Prévu	1 866 700	1 943 386	2 017 469	2 159 510	2 248 431	2 238 094	2 430 288	2 965 420	2 799 400	2 872 759	2 915 068
	Réalisé	1 897 043	1 990 129	1 960 444	2 080 348	1 953 561	2 196 741	2 607 741	2 963 604	2 902 334	2 978 653	2 994 356
	% évol.	4,3%	4,9%	-1,5%	6,1%	-6,1%	12,4%	18,7%	13,6%	-2,1%	2,6%	0,5%



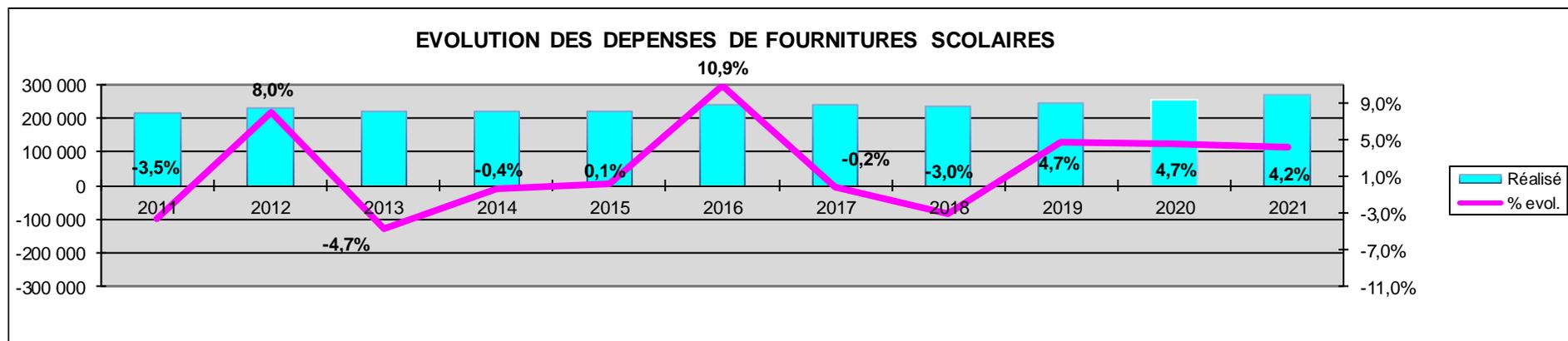
EVOLUTION DES FRAIS DE PERSONNEL (en €) DE LA POLICE MUNICIPALE

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Prévu	1 876 982	1 990 138	2 036 473	2 116 380	2 200 000	2 600 000	2 750 000	2 750 000	2 760 000	2 750 000
Réalisé	1 941 158	1 942 434	1 987 182	1 838 541	2 105 283	2 535 057	2 748 654	2 722 886	2 751 589	2 740 830
% évol.		0,1%	2,3%	-7,5%	14,5%	20,4%	8,4%	-0,9%	1,1%	-0,4%

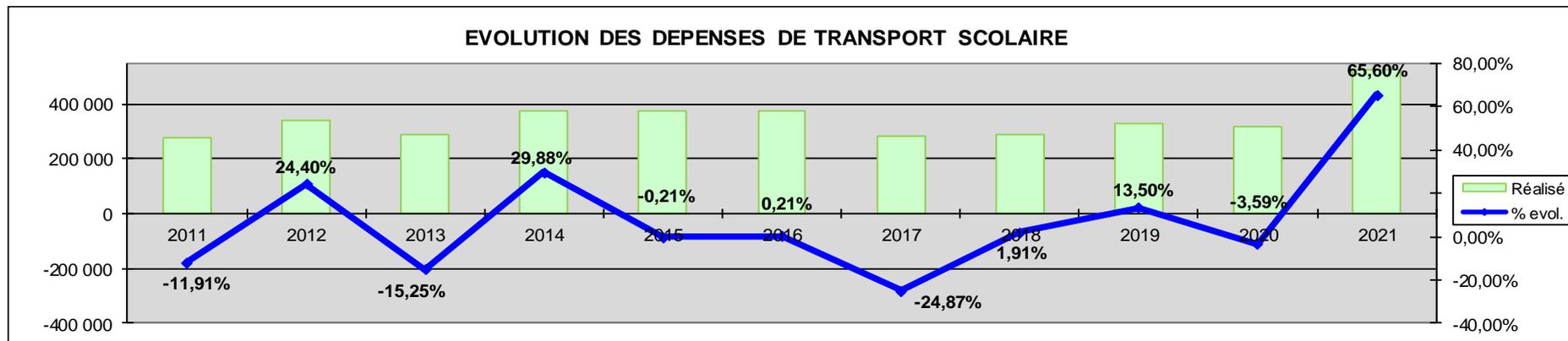


EVOLUTION (en €) DES DEPENSES SCOLAIRES

FOURNITURES	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Prévu	223 458	241 660	238 003	223 905	237 248	244 720	252 390	252 256	247 875	258 207	293 103
Réalisé	213 970	230 997	220 066	219 147	219 425	243 346	242 944	235 686	246 724	258 207	269 030
% evol.	-3,5%	8,0%	-4,7%	-0,4%	0,1%	10,9%	-0,2%	-3,0%	4,7%	4,7%	4,2%

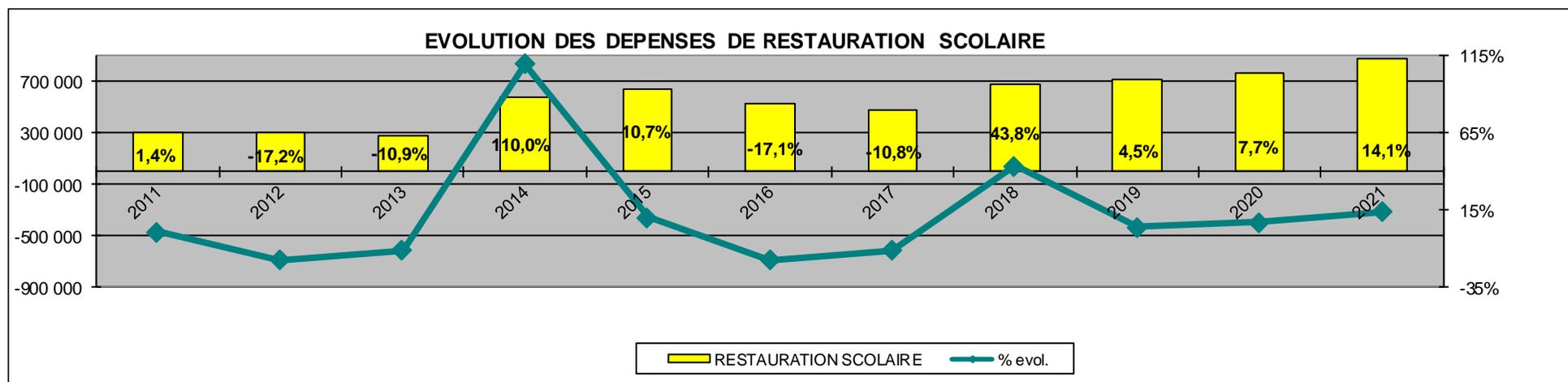


TRANSPORTS	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Prévu	313 780	330 950	331 490	345 015	382 900	377 000	320 800	281 685	328 090	315 871	524 000
Réalisé	275 352	342 526	290 278	377 025	376 225	377 000	283 253	288 672	327 632	315 871	523 092
% evol.	-11,91%	24,40%	-15,25%	29,88%	-0,21%	0,21%	-24,87%	1,91%	13,50%	-3,59%	65,60%



RESTAURATION SCOLAIRE	2011 Aliment°	2012 (1) Aliment° rémun déleg*	2013 (2) Alim + partic soc 11 mois	2014 (3) Alim + partic soc	2015 (4) Alim + partic soc	2016 (5) Alim + partic soc	2017 (6) Alim + particip soc	2018 (7) Alim + partic soc	2019 (8) Alim + partic soc	2020 (9) Alim + partic soc	2021 (10) Alim + partic soc
Prévu	307 288	270 500	278 152	580 551	662 392	567 000	520 000	684 017	716 778	782 174	1 019 100
Réalisé aliment	301 872	250 041	6 305	4 822	6 000	6 786	7 884	8 251	10 741	8 033	1 755
participation Ville + impayés		60 000	270 000	575 342	636 425	525 903	467 241	675 017	702 960	760 392	784 336
Total	301 872	310 041	276 305	580 164	642 425	532 689	475 125	683 268	713 701	768 425	876 552
% evol.	1,4%	-17,2%	-10,9%	110,0%	10,7%	-17,1%	-10,8%	43,8%	4,5%	7,7%	14,1%

	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021
participation Ville dont compensation sociale sans impayés	332 526	432 755	396 145	418 307	396 216	584 468	791 267	831 766	784 336
% evol.		30,1%	-8,5%	5,6%	-5,3%	47,5%	35,4%	5,1%	-5,7%



(1) A partir de Septembre 2012 : DSP pour la restauration scolaire

(2) 2013: Participation sociale (acpte :20k€ + 25K€ x 10)

(3) 2014 : Participation sociale (acpte 25K€ X 2 + 44k€ X 10) + régul 2013 : 52 526 € + impayés 2012/2013 : 32 814,92 = 575 341,79 €

(4) 2015 : Participation sociale (acpte : 437 145,75€) + (regul 2013/2014 : 101 354,61 €) + (impayés 14/15 : 97 924,59€) = 636 434,95€

(5) 2016 : Participation sociale (acpte : 453 305,59 €) + (impayés 15/16 : 72 597,79€) = 525 903,38 €

(6) 2017 : Participation sociale (acpte : 406 216,64 €) + (impayés 16/17 : 61 024,11 €) = 467 240,75 €

(7) 2018 : Participation sociale (acpte : 663 613 €) + (impayés 17/18 : 11 404 €) = 675 017 €

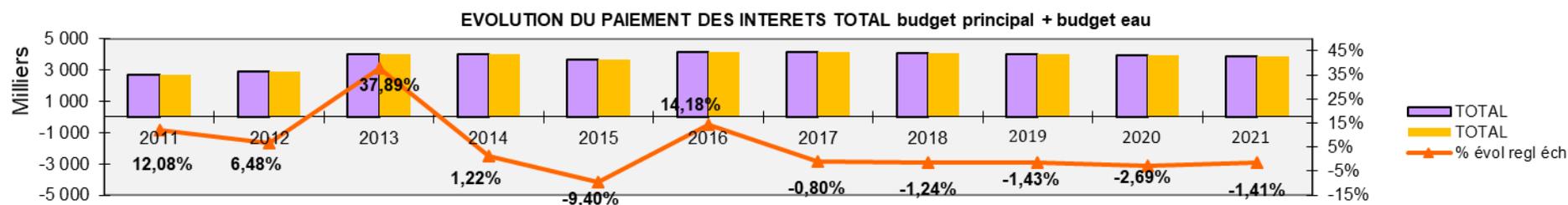
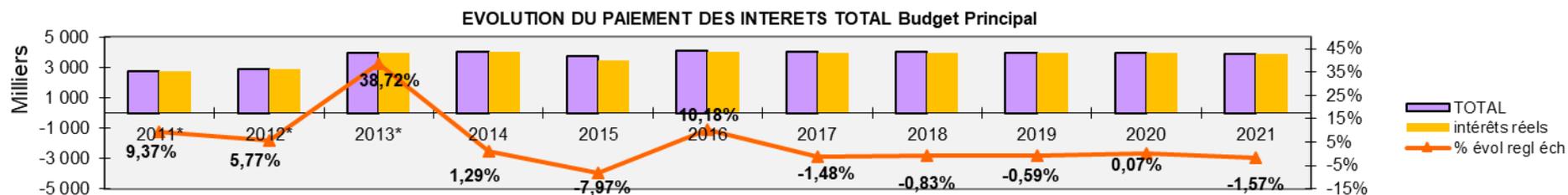
(8) 2019 : acompte et régularisations 2017/2018

(9) 2020 : baisse activité confinement COVID-19 : -20%

(10) 2021 : Changement de tarification (tranche 2 à 1) suite à la baisse de repas fournis en 2020

EVOLUTION DU REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS 2011/2021

INTERETS	2011*	2012*	2013*	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
budg ppal intérêts payés	2 713 698	2 870 414	3 981 788	4 033 063	3 711 665	4 089 497	4 029 165	3 995 545	3 972 081	3 975 016	3 912 759
% évol regl éch	9,37%	5,77%	38,72%	1,29%	-7,97%	10,18%	-1,48%	-0,83%	-0,59%	0,07%	-1,57%
courus non échus	0	19 220	0	0	-232 621	-71 544	-52 087	-49 611	-48 571	-54 768	-47 914
intérêts réels	2 713 698	2 889 634	3 984 540	4 033 063	3 479 044	4 017 953	3 977 078	3 945 935	3 923 510	3 920 248	3 864 869
budg eau avec ICNE					174 830	154 084	161 602	141 219	105 086	0	0
TOTAL	2 713 698	2 889 634	3 984 540	4 033 063	3 653 874	4 172 037	4 138 679	4 087 154	4 028 596	3 920 248	3 864 869
% évol regl éch	12,08%	6,48%	37,89%	1,22%	-9,40%	14,18%	-0,80%	-1,24%	-1,43%	-2,69%	-1,41%



CAPITAL	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Budg ppal <i>y compris 1675 et hors 165</i>	4 592 703	5 050 295	5 201 447	4 629 503	4 390 757	4 762 931	5 137 482	5 402 135	4 533 212	4 526 319	4 589 077
% évol.	5,63%	9,96%	2,99%	-11,00%	-5,16%	8,48%	7,86%	5,15%	-16,08%	-0,15%	1,39%
Budget eau					226 363	230 746	226 686	221 224	215 767	0	0
TOTAL	4 592 703	5 050 295	5 201 447	4 629 503	4 617 120	4 993 677	5 364 168	5 623 359	4 748 979	4 526 319	4 588 627
% évol.	5,63%	9,96%	2,99%	-11,00%	-0,27%	8,16%	7,42%	4,83%	-15,55%	-4,69%	1,38%

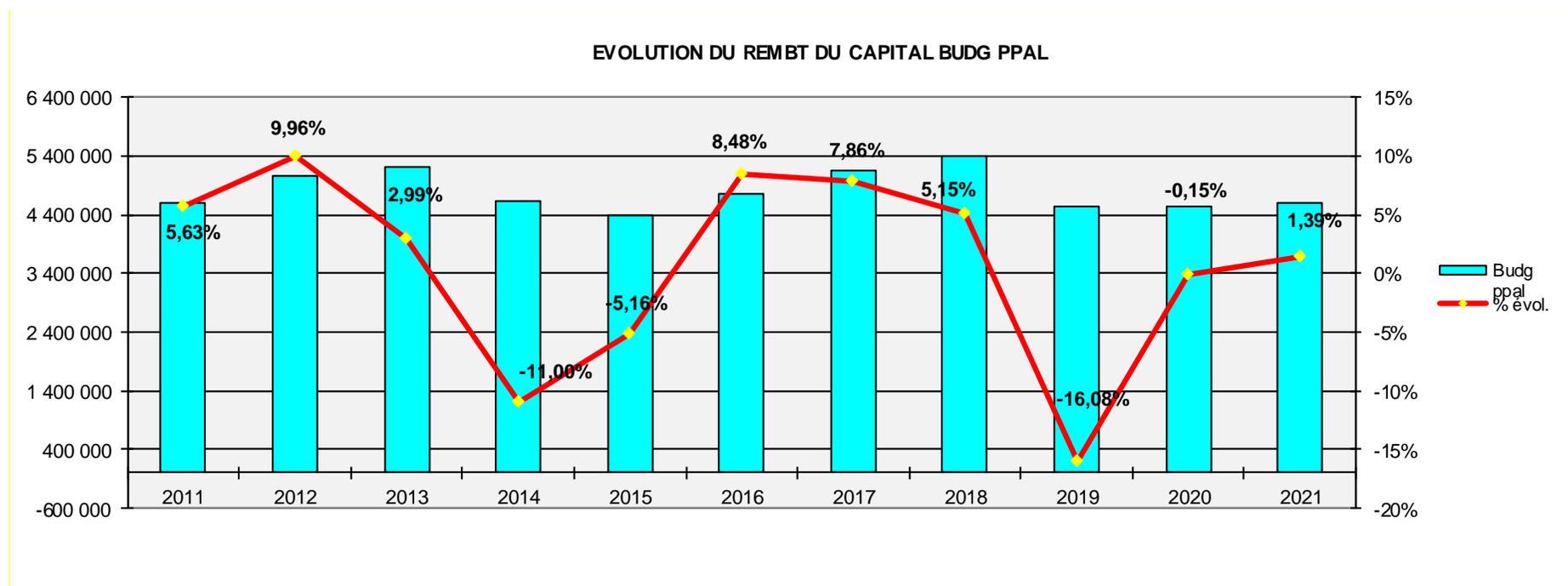
en 2011 : renégo d'un emprunt DEXIA sur la parité EUR/CHF

en 2012 : renégo d'un emprunt CE sur la parité EUR/CHF

en 2013 : renégo d'un emprunt CE sur la parité EUR/CHF

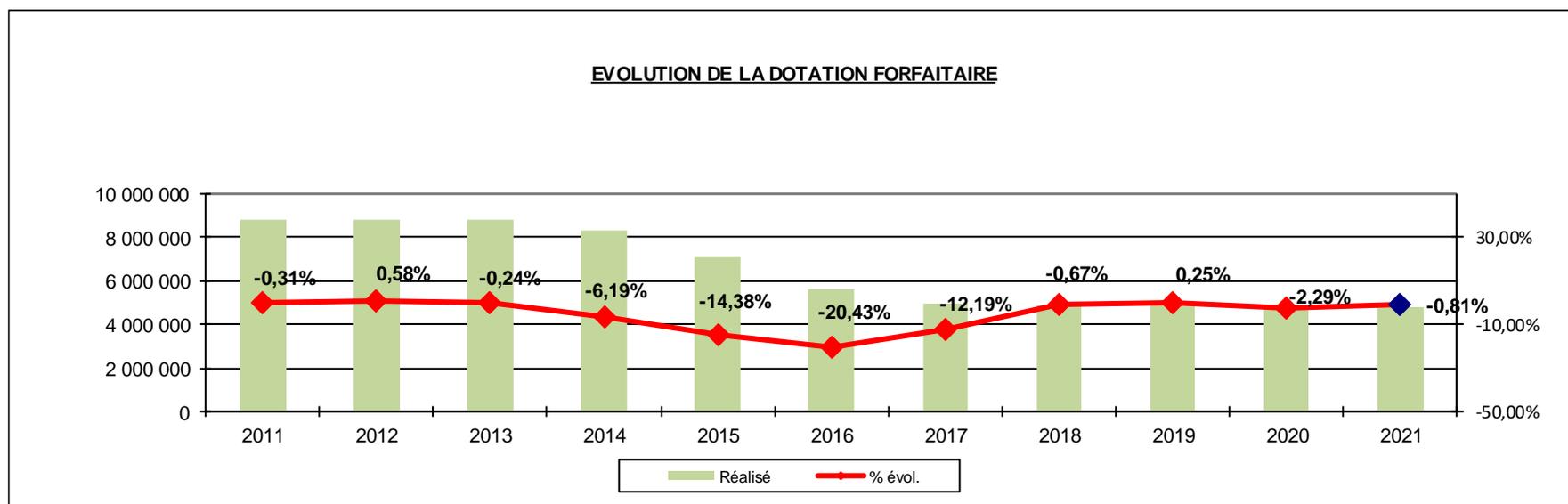
en 2017 Budget Ppal : le montant du remboursement du capital comprend un remboursement anticipé de 550 K€

en 2018 Budget Ppal : le montant du remboursement du capital comprend un remboursement anticipé de 859,44 K€

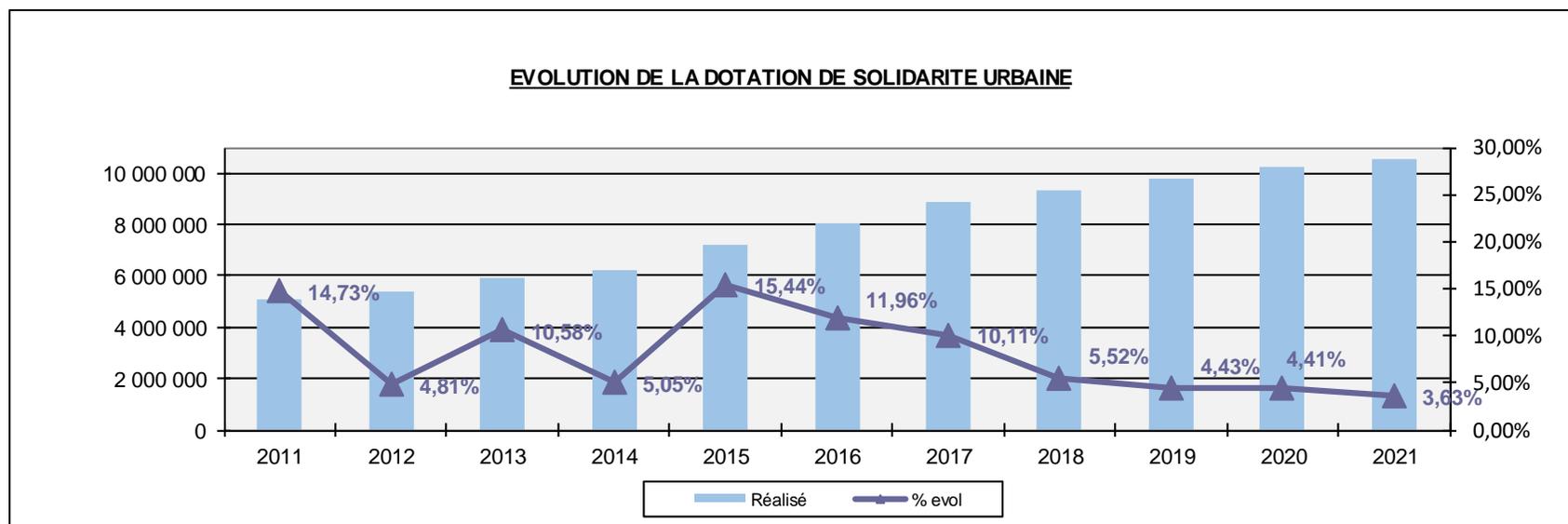


EVOLUTION DES DOTATIONS

DOTATION FORFAITAIRE	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<i>Prévu</i>	8 806 055	8 856 759	8 835 719	8 288 927	7 096 707	5 646 929	4 958 383	4 925 361	4 937 482	4 824 494	4 785 601
Réalisé	8 806 055	8 856 759	8 835 719	8 288 927	7 096 707	5 646 929	4 958 383	4 925 361	4 937 482	4 824 494	4 785 601
% évol.	-0,31%	0,58%	-0,24%	-6,19%	-14,38%	-20,43%	-12,19%	-0,67%	0,25%	-2,29%	-0,81%
					-1 192 220	-1 449 778	-688 546	-33 022	12 121	-112 988	-38 893



DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<i>Prévu</i>	5 120 381	5 366 501	5 934 171	6 233 953	7 196 412	8 056 861	8 871 631	9 361 283	9 776 420	10 207 198	10 578 067
Réalisé	5 120 381	5 366 501	5 934 171	6 233 953	7 196 412	8 056 861	8 871 631	9 361 283	9 776 420	10 207 198	10 578 067
% evol	14,73%	4,81%	10,58%	5,05%	15,44%	11,96%	10,11%	5,52%	4,43%	4,41%	3,63%



EVOLUTION DE LA PARTICIPATION DES USAGERS (chapitre 70 tous services confondus)

	2011	2012*	2013	2014**	2014 sans rembt DMSI	2015	2016***	2017	2018****	2019 ⁽¹⁾	2020 ⁽²⁾	2021 ⁽³⁾
Prévu	4 786 064	4 188 191	3 979 397	4 529 258	3 874 258	4 073 330	3 832 662	3 905 660	4 102 220	5 368 538	4 803 935	4 523 315
Réalisé	4 820 416	4 204 044	3 703 495	4 424 241	3 784 224	4 000 921	3 984 526	4 001 692	4 098 762	5 268 425	4 341 235	4 466 813
% évol	6,9%	-12,8%	-11,9%	19,5%	2,2%	5,7%	-0,4%	0,4%	2,4%	28,5%	-17,6%	2,9%
						retraité sans OT et UIA		3,68%	retraité sans stationnemnt	5,33%		

* 2012 plus d'encaissement pour : - la restauration scolaire à partir de septembre 2012 (DSP)
- l'Espace Littoral Le Cormier (fermeture)

** 2014 : y compris rbst rémunération DMSI par la CAMVS (640 017,28€)

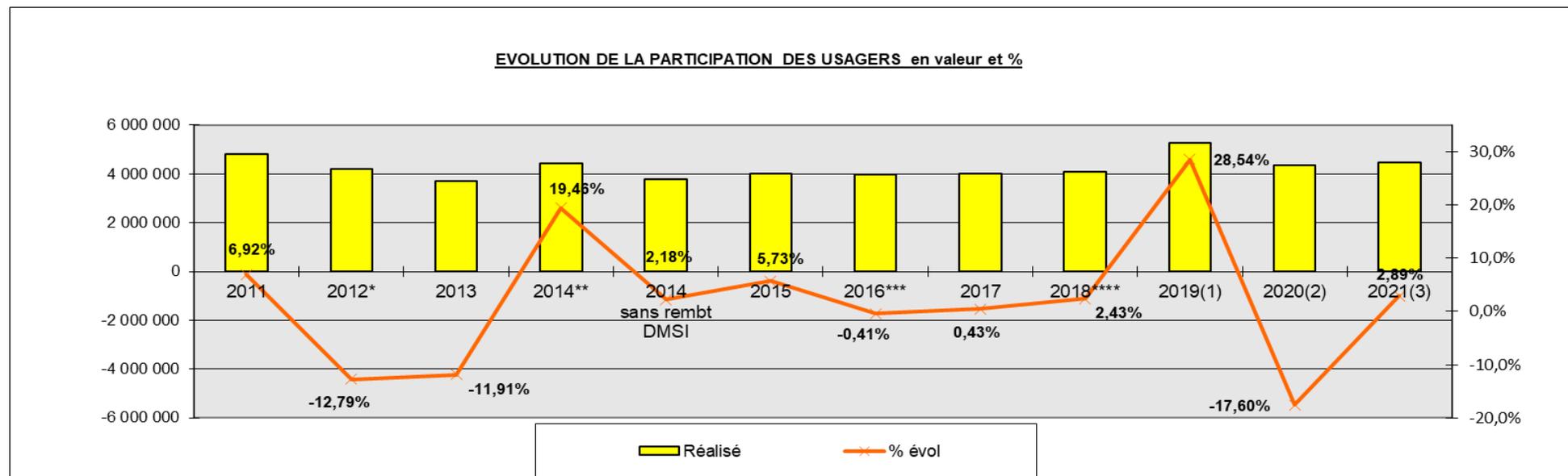
*** 2016 : inondation et FRPA (passage au post-paiement , décalage d'un mois comptabilisé en année N+1

**** 2018 : A compter du 1^{er} janvier 2018 encaissement des forfaits post-stationnement, fermeture de la piscine

(1) 2019 : réouverture de la Piscine (+131 069 €) et redevance de Stationnement sur la chapitre 70 (avant 73)

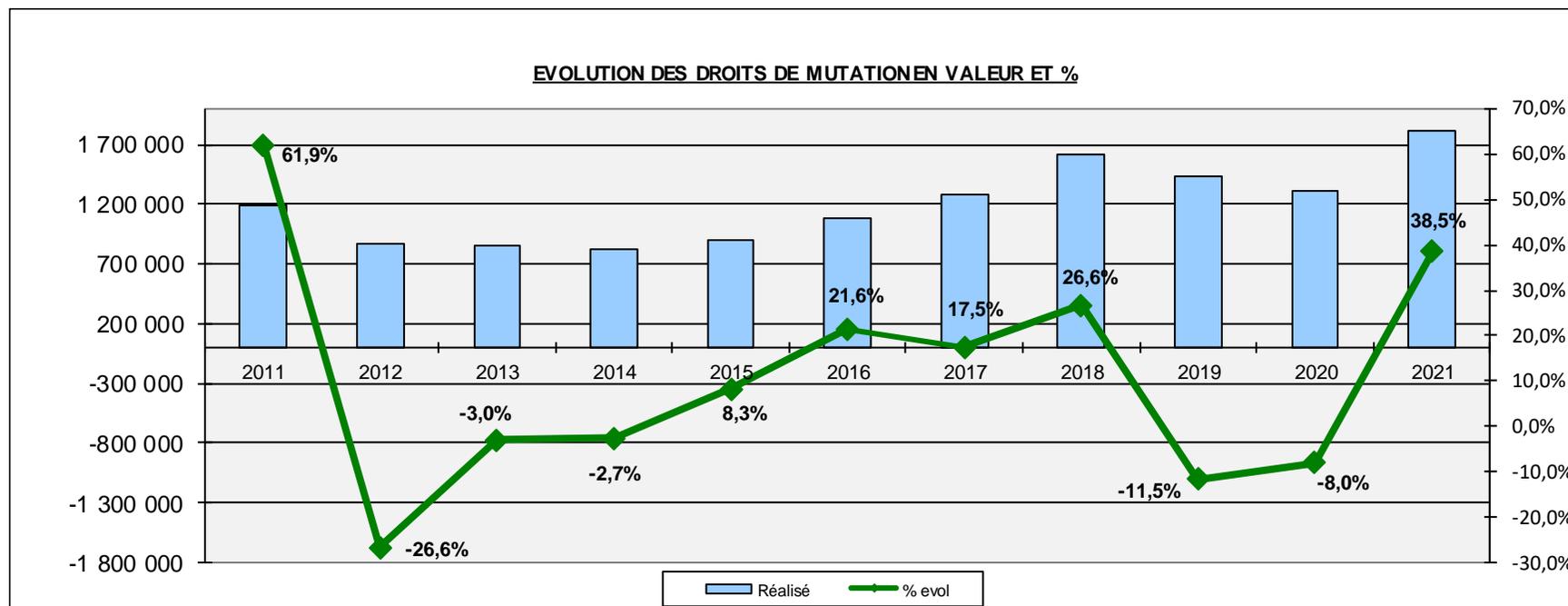
(2) 2020 : impact covid (piscine, conservatoire, enfance, ...)

(3) 2021 : forfait post stationnement (146,3k€), redevance stationnement (352,2k€), redevances sportives, culturelles et d'enseignement (68,5k€), produit de la vente d'eau comptabilisé en 2020 au titre des années antérieures (-366,3k€) et redevance d'occupation du domaine public (-80,2k€)



EVOLUTION DES DROITS DE MUTATIONS 2011/2021

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Prévu	1 002 500	902 500	870 000	800 000	740 000	910 000	1 156 722	1 287 000	1 400 000	1 130 000	1 550 000
Réalisé	1 189 771	872 725	846 553	823 997	892 553	1 085 022	1 274 853	1 614 002	1 427 685	1 313 140	1 818 172
% evol	61,9%	-26,6%	-3,0%	-2,7%	8,3%	21,6%	17,5%	26,6%	-11,5%	-8,0%	38,5%

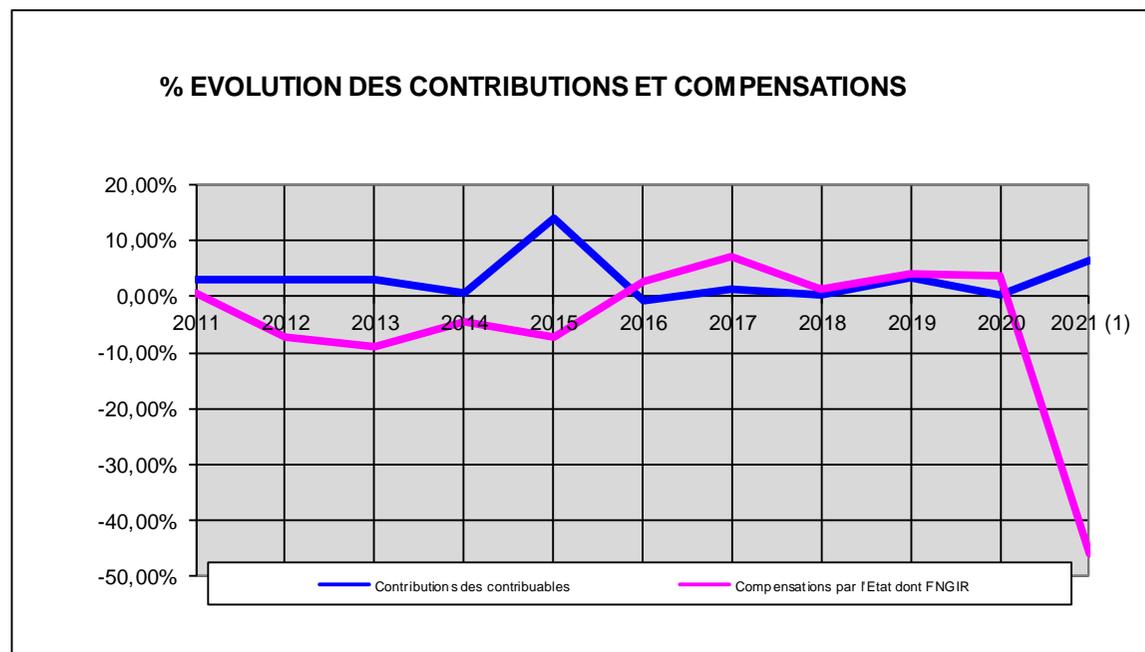
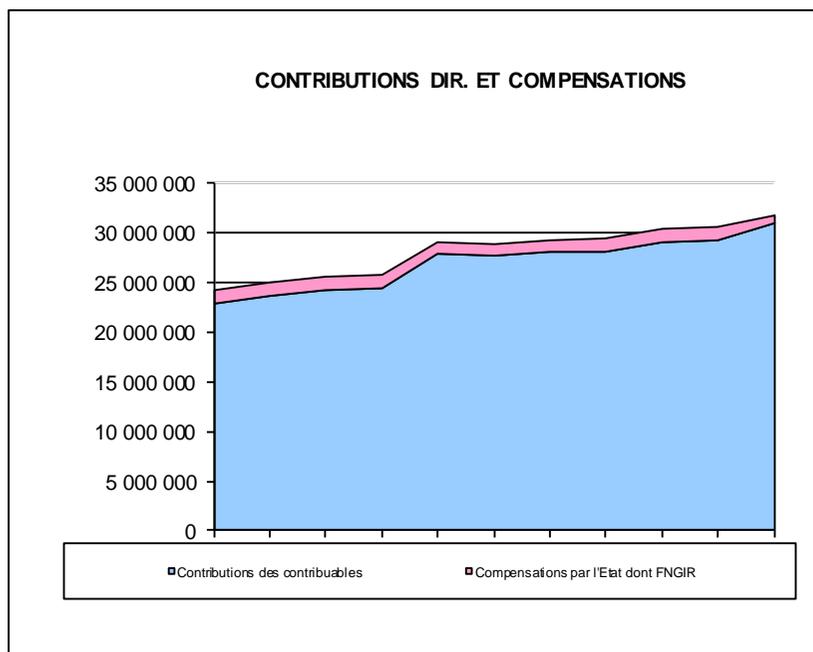


EVOLUTION DES CONTRIBUTIONS ET COMPENSATIONS FISCALES

		2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021 ⁽¹⁾
Contributions des contribuables	<i>Prévu</i>	23 249 588	23 549 865	24 264 716	24 345 242	27 450 472	27 991 585	27 802 145	27 994 864	28 641 177	29 004 050	30 365 293
	Réalisé	22 830 276	23 552 671	24 298 668	24 481 371	27 892 326	27 652 524	28 023 096	28 148 274	29 126 471	29 197 887	31 071 573
	% évol	3,11%	3,16%	3,17%	0,75%	13,93%	-0,86%	1,34%	0,45%	3,48%	0,25%	6,42%
Compensations par l'Etat dont FNGIR	<i>Prévu</i>	1 460 351	1 387 132	1 253 422	1 196 417	1 110 391	1 141 218	1 221 878	1 238 494	1 290 544	1 336 759	723 590
	Réalisé	1 483 222	1 374 739	1 253 423	1 196 417	1 109 584	1 140 667	1 220 892	1 238 643	1 288 352	1 337 189	725 165
	% évol	0,78%	-7,31%	-8,82%	-4,55%	-7,26%	2,80%	7,03%	1,45%	4,01%	3,79%	-45,77%

(1) - Perte compensation TH (915 894 € en 2020) □

- Compensation 50% produits industriels : 310 898€ en 2021



EVOLUTION DE FISCALITE REVERSEE PAR LA COMMUNAUTE

	2011	2012	2013	2014	2015 (1)	2016 (2)	2017(3)	2018 (4)	2019 (5)	2020	2021(6)
Prévu	7 899 945	7 899 945	7 899 945	7 899 945	7 274 323	6 992 390	6 410 733	6 294 502	6 345 195	6 345 195	6 345 195
Réalisé	7 899 945	7 899 945	7 899 945	7 899 945	7 274 323	6 992 324	6 410 733	6 285 195	6 345 195	6 345 195	6 395 275
% évol	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	-7,92%	-3,88%	-8,32%	-1,96%	0,95%	0,00%	0,79%

(1) 2015 Transfert de la DMSI (-625 622 €)

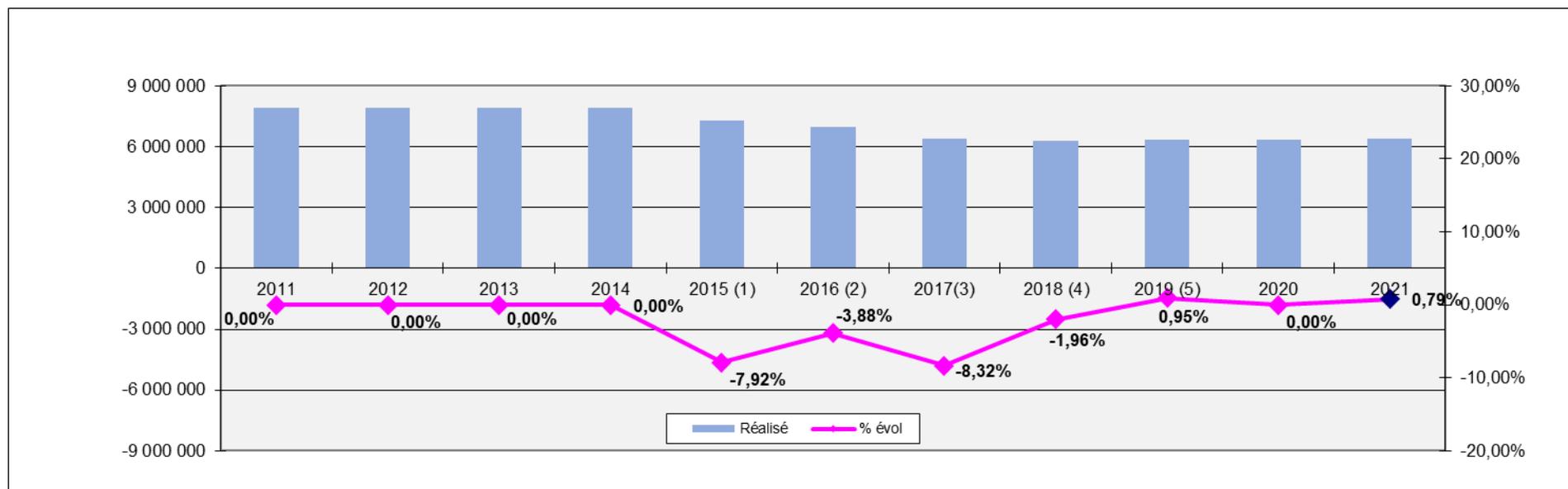
(2) 2016 Transfert de la Politique de la Ville (-281 999 €)

(3) 2017 Transfert UIA 270 669 € et OT 310 922 €

(4) 2018 Transfert PRE - 51 600 €, GEMAPI - 8 394 €, Subv Action Educative - 84 760 €, Subv Politique de la Ville 2016 - 60 000 €, supplément OT + 27 846 €, supplément UIA + 51 370 €

(5) 2019 : Régularisation actions éducatives + 60 000 €

(6) 2021 : remboursement du salaire coordinateur des systèmes d'information

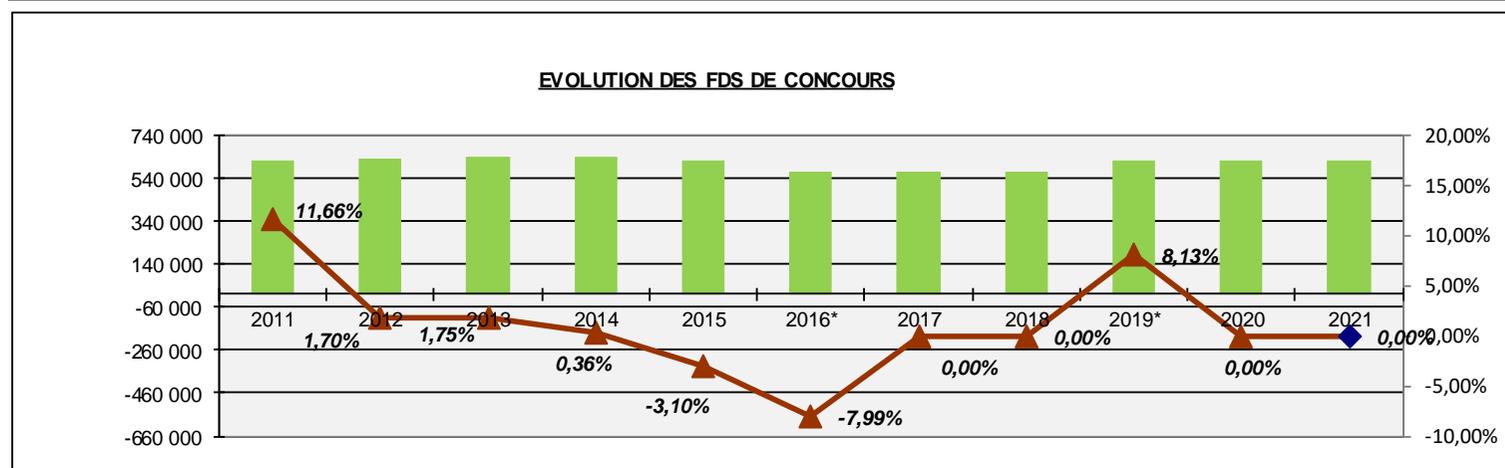
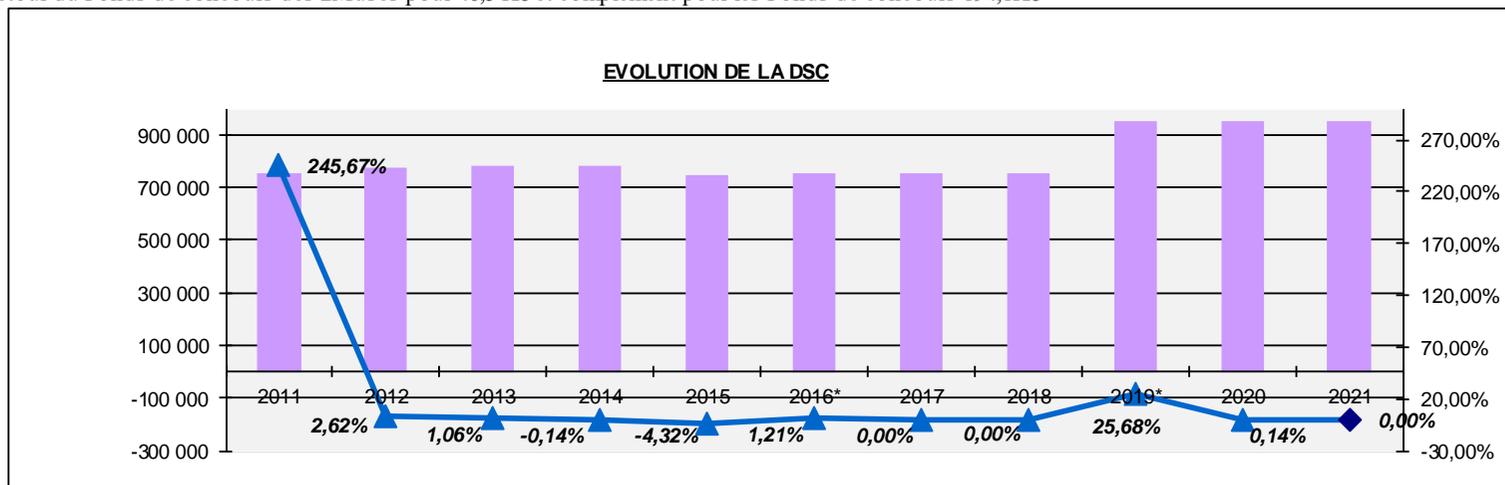


**EVOLUTION DE DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE
et des fonds de concours versés**

	2011	2012	2013	2014	2015	2016*	2017	2018	2019*	2020	2021
Prévu	753 539	773 313	781 533	781 534	794 194	755 706	755 706	755 705	949 771	949 771	951 105
Réalisé	753 539	773 313	781 534	780 410	746 683	755 705	755 705	755 705	949 771	951 105	951 105
% évol DSC	245,67%	2,62%	1,06%	-0,14%	-4,32%	1,21%	0,00%	0,00%	25,68%	0,14%	0,00%
Fds concours	617 358	627 853	638 841	641 146	621 260	571 647	571 647	571 647	618 147	618 177	618 177
% évol fds conc.	11,66%	1,70%	1,75%	0,36%	-3,10%	-7,99%	0,00%	0,00%	8,13%	0,00%	0,00%

*en 2016 : suppression du fonds de concours Les 2 Muses (-49 613 €)

*en 2019 : retour du Fonds de concours des 2Muses pour 46,5 K€ et complément pour les Fonds de concours 194,1K€



Situation synthétique du Compte administratif provisoire 2021 établi le 18/02/2022

RESULTAT 2020	
1) Résultat section de fonct	5 351 456,91
2) Solde brut d'inv	3 276 839,48
3) Solde des RAR investissement	- 1 929 003,03
4) Solde net d'inv	1 347 836,45
5) Résultat global de clôture y compris 001 et 002	6 699 293,36
6) Résultat de l'exercice (y compris RAR inv)	3 285 274,85
Fonds de roulement	8 628 296,39

CESSION

RRF	71 961 915,63
DRF	63 068 479,35
R 775	854 160,00
Epargne Gestion	11 256 606,00
CAF brute	8 039 276,28
CAF nette	3 512 957,32

RESULTAT 2021	
1) Résultat section de fonct	6 187 123,76
2) Solde brut d'inv	1 828 342,59
3) Solde des RAR investissement	- 1 739 193,81
4) Solde net d'inv	89 148,78
5) Résultat global de clôture y compris 001 et 002	6 276 272,54
6) Résultat de l'exercice (y compris RAR inv)	2 999 433,06
Fonds de roulement	8 015 466,35

CESSION

RRF	72 804 623,90
DRF	63 478 821,11
R 775	-
Epargne Gestion	12 526 235,00
CAF brute	9 325 802,79
CAF nette	4 737 176,06

Situation synthétique du Compte administratif provisoire 2021 établi le 18/02/2022

Dépenses de fonctionnement		Réalisé	rar
Résultat reporté			
002	Résultat reporté		
Opérations réelles			
011	Charges à caractère général	14 105 659,59	
012	Charges de personnel	42 340 312,31	
65	Participations et subventions	2 324 379,51	
66	<i>Charges financières</i>	3 869 625,27	
67	Charges exceptionnelles	40 839,03	
014	Atténuation de produits	798 005,40	
Opérations d'ordre			
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	-	
042	Opérations d'ordre entre sections	3 419 449,40	
Total		66 898 270,51	

Recettes de fonctionnement		Réalisé	rar
Résultat reporté			
002	Résultat reporté		
Opérations réelles			
70	Produit des services	4 466 813,44	
73	Produits d'imposition	45 043 436,09	
74	Participations et subventions reçues	21 265 613,51	
75	Autres produits de gestion courante	749 419,63	
76	Produits financiers	393 621,28	
77	Produits exceptionnels	316 411,04	
013	Atténuation de charges	569 308,91	
Opérations d'ordre			
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	-	
042	Opérations d'ordre entre sections	280 770,37	
Total réalisé		73 085 394,27	-

Situation synthétique du Compte administratif provisoire 2021 établi le 18/02/2022

Dépenses d'investissement		
	Réalisé	Restes à réaliser
Report du résultat		
001 Solde d'investissement reporté	0,00	
Opérations d'ordre		
040 Opérations d'ordre entre sections	280 770,37	
041 Opérations patrimoniales	339 877,23	
Opérations réelles		
4581 Opération pour compte de tiers	-	
10 Dotations, fonds divers et réserves	-	
13 Subvention d'investissement recue		
16 Emprunts et dettes	4 596 917,57	
204 subv équipement versées	-	
20 Immobilisations incorporelles	6 524,40	
21 Immobilisations corporelles	89 141,01	15 176,69
23 Immobilisations en cours	468,97	-
27 Autres immobilisations financières	-	
26 Titres de participation	-	
opérations d'équipement	16 996 811,47	2 978 538,18
Total réalisé	22 310 511,02	
Restes à réaliser		2 993 714,87
	22 310 511,02	
Total section d'investissement		25 304 225,89

Recettes d'investissement		
	Réalisé	Restes à réaliser
Affectation du résultat		
001 Excédent de fonctionnement capitalisé	3 276 839,48	
Opérations d'ordre		
040 Opérations d'ordre entre sections	3 419 449,40	
041 Opérations patrimoniales	339 877,23	
Opérations réelles		
4582 Opération pour compte de tiers	-	
024 Produits des cessions		dont 1068 = 5 351 457
10 Dotations et réserves	8 801 934,32	
13 Subventions d'équipement	-	
20 Autres immobilisations financières	1 203,00	
16 Emprunts et dettes	4 517 034,11	
23 Immobilisation corporelle et en cours	-	
27 Autres immobilisations financières	-	
opérations d'équipement	3 782 516,07	1 254 521,06
Total réalisé	24 138 853,61	
Restes à réaliser		1 254 521,06
	20 862 014,13	
		25 393 374,67

	CA 2018	Variation 2018/2017	Variation retraitée subv et rbst	CA 2019	Variation 2019/2018	Variation retraitée chap 70 et 75	Ecart	CA 2020	Variation 2020/2019	Ecart	CA 2021	Variation 2021/2020	Ecart
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT													
Opérations réelles													
011 Charges à caractère général	13 150 718	-4,01%	-0,40%	13 290 302	1,06%		139 584	14 075 471	5,91%	785 169	14 105 660	0,21%	30 188
012 Charges de personnel	41 969 328	-2,02%	-1,86%	42 358 620	0,93%		389 293	42 349 499	-0,02%	9 121	42 340 312	-0,02%	9 187
014 Atténuation de produits	533 975			523 539	-1,95%	-	10 436	286 000	-45,37%	237 539	798 005	179,02%	512 005
65 Autres charges de gestion courante	2 423 844	4,50%	8,78%	2 312 406	-4,60%	-	111 438	2 285 672	-1,16%	26 734	2 324 380	1,69%	38 708
Total des charges de gestion	58 077 866	-1,32%	-1,05%	58 484 867	0,70%		407 002	58 996 643	0,88%	511 775	59 568 357	0,97%	571 714
66 Charges financières	3 951 716	-0,94%	-0,94%	3 923 510	-0,71%	-	28 206	3 920 248	-0,08%	3 262	3 869 625	-1,29%	50 623
67 Charges exceptionnelles	227 546	520,55%	520,55%	575 432	152,89%		347 886	151 589	-73,66%	423 844	40 839	-73,06%	110 750
68 Dotation provision créances douteuses													
Total des charges fi et except.	4 179 263	3,81%	3,81%	4 498 942	7,65%		319 680	4 071 837	-9,49%	427 106	3 910 464	-3,96%	161 372
Dépenses réelles de fonctionnement	62 257 128	-0,99%	-0,73%	62 983 809	1,17%	1,17%	726 681	63 068 479	0,13%	84 670	63 478 821	0,65%	410 342
<i>part masse salariale</i>	67,41%			67,25%				67,15%		-0,10%	66,70%	-0,67%	
Opérations d'ordre													
023 Virement à la section d'investissement													
043 Opé d'ordre à l'intérieur de la section	-			-				-					
042 Opérations de transfert entre sections	3 199 019			4 452 422				3 967 249			3 419 449	-13,81%	547 800
Total des opérations d'ordre	3 199 019			4 452 422			1 253 403	3 967 249		- 485 173	3 419 449	-13,81%	547 800
Total général	65 456 147	-0,44%		67 436 231	3,03%	3,03%	1 980 084	67 035 729	-0,59%	400 503	66 898 271	-0,21%	137 458
RECETTES DE FONCTIONNEMENT													
Opérations réelles													
70 Produits de services et du domaine	4 098 762	2,43%		5 268 425	28,54%	5,33%	1 169 663	4 341 235	-17,60%		4 466 813	2,89%	125 578
73 Impôts et taxes	42 670 364	0,98%	412 498	42 709 134	0,09%	2,32%	38 770	42 433 179	-0,65%		45 043 436	6,15%	2 610 257
74 Dotations et subventions reçues	22 133 240	3,86%		21 426 001	-3,20%		707 239	21 858 269	2,02%		21 265 614	-2,71%	592 656
75 Autres produits de gestion courante	1 145 052	40,10%	327 739	901 795	-21,24%		243 257	998 491	10,72%		749 420	-24,94%	249 072
013 Atténuation de charges	544 848	-28,13%		723 283	32,75%		178 435	622 073	-13,99%		569 309	-8,48%	52 764
Total des produits de gestion	70 592 266	2,09%		71 028 639	0,62%	0,62%	436 373	70 253 249	-1,09%		72 094 592	2,62%	1 841 343
76 Produits financiers	393 666	-0,01%		393 666	0,00%		-	393 447	-0,06%		393 621	0,04%	174
77 Produits exceptionnels	890 340	-45,11%		1 603 528	80,10%		713 188	1 315 219	-17,98%		316 411	-75,94%	998 808
Total des produits fi et except.	1 284 006	-36,30%		1 997 193	55,54%	55,54%	713 188	1 708 667	-14,45%		710 032	-58,45%	998 635
Recettes réelles de fonctionnement	71 876 271	1,01%		73 025 832	1,60%	1,60%	1 149 561	71 961 916	-1,46%		72 804 624	1,17%	842 708
Opérations d'ordre													
043 Opé d'ordre à l'intérieur de la section													
042 Opérations de transfert entre sections	53 742	-40,13%		282 437	425,54%		228 695	87 374	-69,06%		280 770	221,34%	193 397
Total des opérations d'ordre	53 742	-40,13%		282 437	425,54%		228 695	87 374	-69,06%		280 770	221,34%	193 397
Total général	71 930 014	0,95%		73 308 270	1,92%	1,92%	1 378 256	72 049 289	-1,72%		73 085 394	1,44%	1 036 105

CA 2021 décomposition de l'autofinancement	CA 2018	Variation 2018/2017
Excédent brut de fonctionnement	12 514 400	21,61%
Résultat fi et excep	- 2 895 257	44,03%
Produit des cessions	370 677	48,54%
Produits excep	519 664	-62,14%
Résultat retraité	- 3 265 934	44,53%
CAF brute	9 248 467	15,16%
Rbst dette en capital	5 410 712	5,32%
CAF nette	3 837 755	32,62%
capacité de désendettement	10,75	-15,20%
Encours de la dette TOTALE par habitant	2 413,62 €	-3,10%

population 2018

41 183

	2 018		2 019
encours de la dette avec déduction fonds de soutien	92 859 313,57		91 739 524,76
capacité désendettement avec déduction fonds de soutien	10,04		10,73

CA 2019	Variation 2019/2018
12 543 771	0,23%
- 2 501 749	-13,59%
1 492 676	302,69%
110 852	-78,67%
- 3 994 425	22,31%
8 549 347	-7,56%
4 533 212	-16,22%
4 016 135	4,65%
11,45	6,53%
2 426,06 €	0,52%

population 2019

40 348

CA 2020	Variation 2020/2019
11 256 606	-10,26%
- 2 363 170	-5,54%
854 160	-42,78%
461 059	315,92%
- 3 217 330	-19,45%
8 039 276	-5,97%
4 526 319	-0,15%
3 512 957	-12,53%
11,99	4,70%
2 394,52 €	-1,30%

population 2020

40 249

2020
90 623 071,17
11,27

CA 2021	Variation 2021/2020
12 526 235	11,28%
- 3 200 432	35,43%
-	-100,00%
316 411	-31,37%
- 3 200 432	-0,53%
9 325 803	16,00%
4 588 627	1,38%
4 737 176	34,85%
10,33	-13,86%
2 341,93 €	-2,20%

population 2020

41 139

2021
90 944 454,20
9,75

Analyse rétrospective

	CA 2018	Variat. 18/17	CA 2019	Variat. 19/18	CA 2020	Variat. 20/19	Ecart	CA 2021	Variat. 21/20	Ecart
Opérations réelles										
20 Opérations d'équipement	14 180 772	19,17%	16 741 547	18,06%	15 725 437	-6,07%	- 1 016 110	16 996 811	8,08%	1 271 374
204 Immob incorp					6 120		6 120	6 524		404
21 Subventions d'équipement versées	526 596	759,88%	571 715	8,57%	-	-100,00%	- 571 715	-		-
21 Immobilisations corporelles	97 058	-25,60%	599 473	517,64%	81 210	-86,45%	- 518 262	89 141	9,77%	7 931
23 Immobilisations en cours	1 328 422	1191,35%	52 853	-96,02%	158 945	200,73%	106 093	469	-99,70%	- 158 476
Total des dépenses d'équipement	16 132 849	32,30%	17 965 587	11,36%	15 971 712	-11,10%	- 1 993 875	17 092 946	7,02%	1 121 233
10 et 13 Dotation, fonds divers et réserves	85 454	-91,38%	-	-100,00%	-		-	-		-
16 Emprunts et dettes	5 420 107	5,36%	4 539 586	-16,25%	4 539 265	-0,01%	- 321	4 596 918	1,27%	57 652
27 26	298 369		-	-100,00%	-		-	-		-
compte 4 Opérations sous mandat	74 315	-91,30%	268 996	261,97%	483 573	79,77%	214 576	-	-100,00%	- 483 573
-20-21-23							-			-
Total des dépenses financières	5 878 244	-15,90%	4 808 582	-18,20%	5 022 838	4,46%	214 256	4 596 918	-8,48%	- 425 920
Dépenses réelles d'investissement	22 011 093	14,74%	22 774 169	3,47%	20 994 550	-7,81%	- 1 779 619	21 689 863	3,31%	695 313
Opérations d'ordre										
040 Opérations de transfert entre sections	53 742	-40,13%	282 437	425,54%	87 374	-69,06%	- 195 064	280 770	221,34%	193 397
041 Opérations patrimoniales	208 073	1579,56%	623 275	199,55%	758 284	21,66%	135 009	339 877	-55,18%	- 418 406
Total des opérations d'ordre	261 815	156,31%	905 712	245,94%	845 657	-6,63%	- 60 055	620 648	-26,61%	- 225 010
Total général	22 272 908	15,49%	23 679 881	6,32%	21 840 208	-7,77%	- 1 839 674	22 310 511	2,15%	470 303

Recettes d'investissement		CA 2018	Variat. 18/17	CA 2019	Variat. 19/18	CA 2020	Variat. 20/19	Ecart	CA 2021	Variat. 20/19	Ecart
Opérations réelles											
13	Subventions d'investissement reçues	6 085 984	103,16%	4 698 146	-22,80%	4 954 180	5,45%	256 035	3 782 516	-23,65%	- 1 171 664
16	Emprunts et dettes	3 018 246	0,03%	3 011 364	-0,23%	3 016 506	0,17%	5 142	4 517 034	49,74%	1 500 528
20 21 23	Immobilisations corp et en cours			103		69 790	675	69 687	1 203	- 1	- 68 587
Total des recettes d'équipement		9 104 231	51,41%	7 709 613	-15,32%	8 040 476	4,29%	330 863	8 300 753	3,24%	260 277
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 327 221	-15,27%	2 247 570	-3,42%	2 919 305	29,89%	671 735	3 449 679	18,17%	530 374
1068	excédent de fonct. Capitalisé	5 520 302	-7,73%	6 473 866	17,27%	5 872 038	-9,30%	- 601 828	5 351 457	-8,87%	- 520 581
compte 4582	Opérations sous mandat	74 315	-90,99%	268 996	261,97%	483 573	79,77%	214 576	-	-100,00%	- 483 573
27	Autres immobilisations financières	24 981	87,99%	-	-100,00%	-	#DIV/0!	-	-	#DIV/0!	-
Total des recettes financières		7 946 819	-16,94%	8 990 432	13,13%	9 274 916	3,16%	284 484	8 801 136	-5,11%	- 473 780
Recettes réelles d'investissement		17 051 050	9,44%	16 700 045	-2,06%	17 315 392	3,68%	615 347	17 101 889	-1,23%	- 213 503
Opérations d'ordre											
040	Opérations de transfert entre sections	3 199 019	11,63%	4 452 422	39,18%	3 967 249	-10,90%	- 485 173	3 419 449	-13,81%	- 547 800
041	Opérations patrimoniales	208 073		623 275	199,55%	758 284	21,66%	135 009	339 877	-55,18%	- 418 406
Total des opérations d'ordre		3 407 092	18,38%	5 075 696	48,97%	4 725 533	-6,90%	- 350 164	3 759 327	-20,45%	- 966 206
Total général		20 458 142	10,83%	21 775 742	6,44%	22 040 925	1,22%	265 183	20 861 216	-5,35%	- 1 179 709

Tableau de financement des investissements

	CA 2018	Variat.18/17	CA 2019	Variat.19/18	CA 2020	Variat.20/19	Ecart	CA 2021	Variat.20/19	Ecart
Dépenses d'équipement	16 132 849	32,30%	17 965 587	11,36%	15 971 712	-11,10%	- 1 993 875	17 092 946	7,02%	1 121 233
Financements										
CAF nette	3 837 755	32,62%	4 016 135	4,65%	3 512 957	-12,53%	- 503 177	4 737 176	34,85%	1 224 219
Subventions d'investissement reçues	6 085 984	103,16%	4 698 249	-22,80%	5 023 970	6,93%	325 721	3 783 719	-24,69%	- 1 240 251
FCTVA et TA	2 327 221	-15,27%	2 247 570	-3,42%	2 919 305	29,89%	671 735	3 449 679	18,17%	530 374
Cessions d'actifs et except	370 677	48,54%	1 492 676	302,69%	854 160	-42,78%	- 638 516	-	-100,00%	- 854 160
Autres immob.fin	24 981	87,99%	-	-100,00%	-	-	-	-	-	-
Emprunt	3 000 000	0,00%	3 000 000	0,00%	3 000 000	0,00%	-	4 500 000	50,00%	1 500 000
Total des financements mobilisés	15 646 618	31,50%	15 454 629	-1,23%	15 310 393	-0,93%	- 144 237	16 470 574	7,58%	1 160 181
	- 486 231	-	0	-	2 510 958	-	661 320	-	622 372	
Endettement										
	CA 2018	Variat.18/17	CA 2019	Variat.19/18	CA 2020	Variat.20/19	Ecart	CA 2020	Variat.20/19	Ecart
Emprunts remboursés, dette courante	5 268 800	5,16%	4 385 466	-16,77%	4 375 633	-0,22%	- 9 833	4 430 966	1,26%	55 334
Remboursement BEA	133 336	4,78%	147 746	10,81%	150 686	1,99%	2 940	157 660	4,63%	6 974
Total remboursements de dette financière	5 402 135	5,15%	4 533 212	-16,08%	4 526 319	-0,15%	- 6 893	4 588 627	1,38%	62 308
Emprunts mobilisés, dette courante	3 000 000	0,00%	3 000 000	0,00%	3 000 000	0,00%	0	4 500 000	50,00%	1 500 000
BEA - trav bâtiment I3 + tva	11 758	1,70%	19 987	69,98%	16 428	-17,80%	-3 558	16 573	0,88%	144
Total des emprunts mobilisés	3 011 758	0,01%	3 019 987	0,27%	3 016 428	-0,12%	-3 558	4 516 573	49,73%	1 500 144
Endettement total sur l'exercice	- 2 390 377	12,44%	- 1 513 225	-36,70%	- 1 509 891	-0,22%	-	- 72 054	-95,23%	
* Endettement relatif à la dette courante	- 2 268 800	12,86%	- 1 385 466	-38,93%	- 1 375 633	-0,71%	-	69 034	-105,02%	
* Endettement relatif au BEA	- 121 578	5,08%	- 127 760	5,09%	- 134 258	5,09%	-	- 141 088	5,09%	
	99 399 982		97 886 756		- 1 509 891		-	72 054		

Evolution de l'encours de dette

	budget principal	budget eau	budget principal	budget eau	budget principal	budget principal
	au 31/12/2018	au 31/12/2018	au 31/12/2019	au 31/12/2019	au 31/12/2020	au 31/12/2021
Décomposition du stock de dette						
Emprunt canalisation eau+Dammarie		4 220 813		4 005 046		
Crédit relais						
Dette courante	99 399 982		97 886 756		96 376 866	96 304 812
BEA						
Encours total	99 399 982,00	4 220 813,00	97 886 756,19	4 005 045,56	96 376 865,60	96 304 811,63
			97 886 756,56		2 495 155,00	-72 053,97
Evolution encours dette	-2,35%	-4,98%	-1,52%	-5,11%	-1,54%	-0,07%
	-2 390 377	-221 223	-1 513 226	-215 767	-1 509 891	-72 054
	<i>désendettement</i>	<i>désendettement</i>	<i>désendettement</i>	<i>désendettement</i>	<i>désendettement</i>	<i>désendettement</i>
<i>rbst anticipé 2018</i>						
<i>859 436</i>						
	budget principal	budget eau	budget principal	budget eau	budget principal	budget principal
	au 31/12/2018	au 31/12/2018	au 31/12/2019	au 31/12/2019	au 31/12/2020	au 31/12/2021
Fonds de soutien restant	6 540 668		6 147 231		5 753 794	5 360 357
dette après réduction fonds de soutien	92 859 314	4 220 813	91 739 525	4 005 046	90 623 071	90 944 454
encours par habitant	2 254,80	102,49	2 273,71	99,26	2 251,56	2 210,66
encours par habitant total	2 357,29		2 372,97		2 251,56	2 210,66
écart en €	-72,51		15,68		2 251,56	2 210,66
				18,91	2 152,30	-40,90
dette globale après réduction fonds de soutien	97 080 127		95 744 570		90 623 071	90 944 454

**PRESENTATION DE LA STRUCTURE ET
DE L'EVOLUTION DES DEPENSES DE PERSONNEL ET DES EFFECTIFS – Année 2022**

La ville de Melun affirme une volonté de financer ses priorités, en matière de sécurité des habitants, de bien-être à Melun, d'éducation, de petite enfance, de développement de services de proximité (Mairie +, point d'accès au droit,...), en dotant les services de moyens humains pour assumer dans de bonnes conditions les services publics.

L'année 2021 a connu une stabilisation des frais de personnel en raison de la crise sanitaire qui n'a pas permis de recruter les personnels prévus.

Pour 2022, les contraintes imposées et subies pour les collectivités au niveau des dépenses de fonctionnement porteront sur :

- Les incidences liées au « Glissement Vieillesse Technicité » (GVT) issu du déroulement de carrière des agents.
- Le Parcours Professionnels, Carrières et Rémunération (PPCR), lequel concerne les revalorisations indiciaires, pour les corps concernés ainsi que les mesures de création de corps, grades et échelons.
- La revalorisation du SMIC. Au 1er janvier 2021, la revalorisation du SMIC avait fixé un montant de 10.25 €, puis en octobre 2021, une seconde évolution à 10.48 €.

1. Structure des effectifs au 31 décembre 2021

Sur l'année 2021, les recrutements ont porté :

- soit sur une création de poste :

- Chargé de communication
- Coordinateur DMSI
- Une assistante de direction mutualisée avec l'agglomération
- 2 ASVP
- 2 opérateurs vidéo pour atteindre une brigade de 10 agents
- Un chargé de mission « Lumen »

- soit à des remplacements à la suite de départs

Sur le ROB 2020, 15 stagiairisations étaient prévues initialement, cependant, 24 stagiairisations ont eu lieu, dont 7 à la suite de réussites concours : les agents occupent déjà leurs postes côtés dans la catégorie du concours passé et obtenu.

La collectivité a souhaité valoriser les agents ayant obtenu un concours, et intégrer les agents ayant donné satisfaction depuis trois ans dans la collectivité. Jusqu'à présent, la collectivité avait l'obligation de nommer un agent contractuel qui réussissait le concours du grade sur lequel il avait été recruté. La loi de transformation de la fonction publique donne désormais le choix à la collectivité de stagiairiser ou non l'agent contractuel à la suite de la réussite à concours.

Par ailleurs, il y a eu 24 départs en retraite sur l'année 2021.

L'effectif global constaté au 31 décembre 2021 est de 1003 agents, titulaires et contractuels, toute filière confondue, soit **990.25 ETP**.

Dans ce cadre, la collectivité a modifié le tableau des effectifs par les créations et suppressions des postes visés par les avancements de grade se libérant ou étant déjà libérés :

Délibérations	Motif	ETP	Grade
2021.12.28.211	Création	0,8	Adjoint administratif
2021.12.28.211	Création	0,8	Adjoint administratif terr.
2021.12.28.211	Création	0,12	Assistant ens. art. pal 2è cl
2021.12.28.211	Création	0,5	Assistant ens. artistique
2021.12.28.211	Création	0,67	Assistant ens. artistique
2021.11.31	Suppression	-1	Directeur territorial
2021.11.31	Suppression	-5	Adjoint administratif terr.
2021.11.31	Suppression	-4	Agent de maîtrise principal
2021.11.31	Suppression	-5	Adjoint technique pal 2 cl
2021.11.31	Suppression	-10	Adjoint technique territorial
2021.11.31	Suppression	-3	Adjoint territorial patrimoine
2021.11.31	Suppression	-2	Agent spéc pal écoles mat 2 cl
2021.11.31	Suppression	-1	Assistant ens. artistique
2021.11.31	Suppression	-1	Professeur ens. art. cl.N
2021.11.31	Suppression	-1	Assistant ens. art. pal 2è cl
2021.11.31	Suppression	-1	Assistant ens. artistique
2021.11.32	Création	1	Auxiliaire de puériculture ppal de 1ère classe
2021.11.32	Création	1	Animateur principal de 2ème classe
2021.06.48.114	Création	1	Administrateur hors classe
2021.06.48.114	Création	4	Adjoint administratif pal 2 cl
2021.06.48.114	Création	4	Adjoint administratif pal 1 cl
2021.06.48.114	Création	1	Adjoint technique pal 1 cl
2021.06.48.114	Création	4	Brigadier-chef principal
2021.06.48.114	Création	1	Educateur de jeunes enf. cl ex
2021.06.48.114	Création	1	Agent social principal 2 cl
2021.06.48.114	Création	4	Adjoint d'animation pal 2 cl
2021.06.48.114	Création	1	Animateur principal de 2ème cl
2021.06.48.114	Création	1	Educateur A.P.S pal 1er cl
2021.06.48.114	Création	2	Attaché
2021.06.48.114	Création	2	Auxil de puériculture pal 2 cl

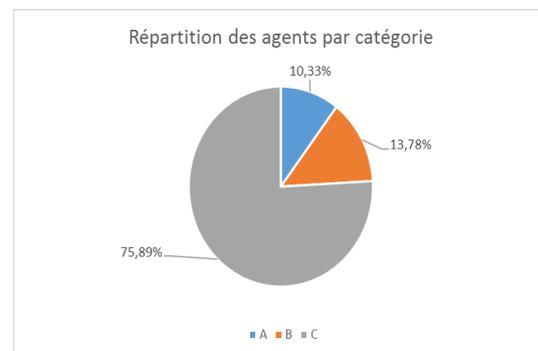
Au 31 décembre 2021, 900 postes budgétaires sont pourvus au tableau des effectifs. L'effectif permanent est constitué des agents recrutés sur des postes dont le caractère est durable. Il comprend les agents titulaires, stagiaires, contractuels de la fonction publique territoriale. Ces postes budgétaires se répartissent de la façon suivante :

	TITULAIRES		CONTRACTUELS		TOTAL
	Tps complet	Tps non complet	Tps complet	Tps non complet	
EMPLOIS FONCTIONNELS	6	0	0	0	6
FILIERE ADMINSTRATIVE	193	7	24	7	231
FILIERE ANIMATION	67	1	22	1	91
FILIERE CULTURELLE	55	12	6	8	81
FILIERE MEDICO-SOCIALE	70	0	0	0	70
FILIERE POLICE MUNICIPALE	32	0	0	0	32
FILIERE SOCIALE	12	0	1	0	13
FILIERE SPORTIVE	12	0	3	3	18
FILIERE TECHNIQUE	305	3	49	1	358

La filière technique reste la filière la plus importante en nombre de postes pourvus au sein de la collectivité. Les agents exercent leurs missions au sein des services techniques (propreté urbaine, voirie, ateliers, ...), en qualité d'agents d'entretien ou d'agents technique dans les Résidences autonomie, les restaurants scolaires, ...

Par catégorie, cet effectif se répartit ainsi :

	Titulaires		Contractuels	
	Complet	Non complet	Complet	Non complet
A	72	5	16	0
B	89	8	16	11
C	591	10	73	9
TOTAL	752	23	105	20



La récente évolution statutaire visant à qualifier les éducateurs de jeunes enfants en catégorie A (précédemment en catégorie B) permet d'observer une bascule des proportions dans ces catégories d'emplois.

La part de contractuels sur emplois permanents représente 13.89 % du total des emplois permanents.

On constate de nouveau une augmentation du nombre d'agents contractuels à temps complet (105 agents au 31/12/2021 contre 98 en 2020), cela s'explique par des agents titulaires partis remplacés par des agents contractuels.

269	postes sont non pourvus au tableau des effectifs :	50	agents en disponibilités ou détachements,
		199	Postes budgétaires non pourvus suite à des départs dans l'année ou les années précédentes.
		20	agents (suite à réussite concours et disponibilité d'office)
96	postes sont exclus, puisque seuls les emplois permanents apparaissent au tableau des effectifs	2	- les contrats d'apprentissage
		65	- les contrats occasionnels, saisonniers et de remplacements
		26	- les assistantes maternelles
		3	- les collaborateurs de cabinet
		0	- les stagiaires de longues durées et les services civiques

Au titre des avancements de grade, sur l'année 2021, 39 nominations ont été actées en date du 1er septembre 2021. Ce nombre correspond aux évolutions de postes et des besoins de la collectivité.

Compte tenu des recrutements de l'année 2020, des postes ont été ouverts au titre de la promotion interne sur les grades d'agent de maîtrise, et à ce titre, deux nominations ont également été réalisées et ont permis à la collectivité de reconnaître la valeur professionnelle de ces agents.

2. Evolution des effectifs en 2022

Il est difficile pour une collectivité d'anticiper les départs prévisionnels, définitifs et temporaires, des agents permanents et ainsi planifier dans un cadre pluriannuel les recrutements.

Les évolutions législatives sur les droits à la retraite permettent désormais aux agents de reculer leur date de départ. Si pendant de nombreuses années, une date anniversaire (en principe, 60 ans) permettait d'identifier des volumes de départ, le report de la date limite désormais possible jusqu'à 67 ans conduit à des départs étalés dans le temps, conditionnés par des situations personnelles inconnues de l'employeur (situation familiale, financière, patrimoniale...).

De la même façon, les congés parentaux et demandes de disponibilité (pour convenances personnelles, création d'entreprise, suivi de conjoint...) sont très peu prévisibles.

Toutefois 16 départs sont prévus sur l'année 2022, ils sont actés.

3 axes stratégiques sont possibles lors d'un départ :

- Remplacement linéaire, c'est-à-dire remplacement poste pour poste sur les services où un effectif constant est nécessaire (taux d'encadrement,)
- Réflexion organisationnelle, il s'agit de réfléchir sur le profil et de revoir l'organisation du service
- Stratégie structurelle, les départs doivent interroger sur le fonctionnement du service et la nécessité de conserver ce fonctionnement ou redéploiement dans un autre service

a. Des postes sont encore à pourvoir

Actuellement, 49 postes sont en cours de recrutements et devraient intervenir sur l'année 2022.

POLE CADRE DE VIE TRANSITION ECO ET AMENAGMT	17
POLE EDUCATION ET ENFANCE	9
POLE JEUNESSE ET SPORTS	1
POLE RESSOURCES ET SERVICE A LA POPULATION	5
POLE SECURITE ET TRANQUILITE PUBLIQUE	14
POLE CULTURE VIE ASSOC ET LOGEMENT SOCIAL	3

b. Des créations suite aux projets en cours de la collectivité :

De nombreux projets nécessitent de renforcer les effectifs de certains équipements :

- 2 postes au sein de la maison du citoyen
- 3 ATSEM pour donner suite à l'ouverture de l'éco-quartier
- 1 gardien de groupe scolaire
- 1 directeur adjoint au sein du pôle de l'éducation, l'enfance et loisirs
- 2 policiers pour une brigade centre-ville
- 1 poste d'opérateur vidéo surveillance pour venir renforcer l'équipe
- 1 juriste

Toute demande d'embauche, même ponctuelle, doit être justifiée et validée en amont par l'autorité territoriale avec la présentation préalable d'un projet de service. Les recrutements effectués, le sont pour maintenir à l'équilibre les effectifs et non pour des créations d'emplois.

A ce jour, voici la prévision des effectifs en ETP :

POLE	Titulaires	Contractuels	Total général 31/12/2021	Prévision 31/12/2022
POLE SECURITE ET TRANQUILITE PUBLIQUE	51,85	8,23	60,08	77,08
POLE CADRE DE VIE	205,53	64,69	270,22	287,22
POLE EDUCATION, ENFANCE ET LOISIRS	179,65	113,22	292,87	306,87
POLE CULTURE, ASSOCIATION ET LOGEMENT	101,90	33,51	135,41	138,41
POLE JEUNESSE ET SPORT	58,00	9,61	67,61	68,61
POLE RESSOURCES ET SERVICES A LA POPULATION	71,93	7,00	78,93	84,93
POLE COHESION SOCIALE	64,09	7,94	72,03	72,03
POLE DIVERS	1,00	0,00	1,00	1,00
POLE CABINET DU MAIRE / DIRECTION GENERALE	5,00	7,10	12,10	13,70
Total général	738,95	251,30	990,25	1 049,85

Fin 2022, en fonction des projets de la collectivité et des postes en cours de recrutement, un effectif de 1049.85 ETP est attendu.

La démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Effectifs et des Compétences (GPEEC) initiée au sein de la collectivité a pour objectif de favoriser une gestion anticipative des ressources humaines, en détectant et résolvant en amont les questions relatives à l'évolution des métiers, des emplois et des compétences, en fonction des contraintes budgétaires et des choix stratégiques de la collectivité.

Les axes stratégiques développés par l'autorité territoriale restent :

- favoriser la mobilité interne avant l'ouverture à l'externe des offres d'emploi,
- privilégier la mutualisation de postes plutôt que de proposer le remplacement d'un agent en partance, sauf dans le cas d'une technicité particulière,
- le non remplacement systématique des agents partant en retraite et une meilleure anticipation des départs pour réorganiser en interne les services.

3. Les orientations de la politique de formation de la collectivité

Le plan de formation triennal voté en Comité Technique le 03/06/2021 a comme objectifs d'anticiper et de prévoir l'adaptation à la modernisation des méthodes de travail du personnel dans le contexte de la loi du 19 février 2007 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie.

La charte de formation a été mise à jour et a reçu un avis favorable du CTP (comité technique paritaire) et sera diffusée via l'intranet en 2022.

Axes stratégiques en matière de formation et développement des compétences

Axe 1 – Développer et encourager la formation continue auprès des services pour assurer la continuité du service public

Axe 2 – Accompagner le changement et la mobilité professionnelle

Axe 3 - Modernisation du service public et la mise en œuvre du plan d'action Egalité Femmes/Hommes

En collaboration avec sa hiérarchie et la Direction des Ressources Humaines, l'agent est acteur de son évolution professionnelle (acquisition, maintien des compétences, progression dans la technicité, prise de responsabilité ...). Ces formations s'effectuent à la prise de poste ou tout au long de la carrière au travers :

- Des formations métiers,
- Les formations statutaires,
- Des formations intra-collectivité

AXE 1 Développer et encourager la formation continue auprès des services pour assurer la continuité du service public

Les formations liées aux métiers

Formation hygiène et sécurité - formations obligatoires afin d'assurer la protection et la sécurité des agents

<u>Thématiques</u>	<u>Nombre d'agents formés en 2021</u>
Sauveteur secouriste au travail (budget médecine du travail, chapitre 012) Initiation et réactualisation	44
Formation Sécurité incendie	30
Gestes de secours et soins d'Urgences en Etablissements sanitaires et médico sociaux	31
Habilitation électrique	6
Premiers secours en équipe	8
Formation défibrillateurs	28
AIPR (autorisation d'intervention à proximité des réseaux)	0
Autorisation de conduite d'engins et CACES	15
Surveillance de la qualité de l'air dans les lieux accueillant des enfants / crèches	0
Signalisation temporaire de chantiers	0
SSIAP 1 et SSIAP 2- service de sécurité d'incendie et assistance à personnes (réactualisation)	5
Formation des membres du CHSCT	0

La programmation des formations hygiène et sécurité est faite chaque année en fonction des priorités et nécessités de service.

La modernisation de l'action publique : Formation aux outils numériques

<u>Thématiques</u>	<u>Nombre d'agents formés en 2021</u>
Logiciel service Archéologie	1
Logiciel Arpège concerto	9
Les outils numériques et le web 2.0 - Musée	3
La sobriété numérique - Médiathèque	1
Sensibilisation RGPD	40

Formations diplômantes, obligatoires et réglementaires

4 agents (service Jeunesse et Centres de Loisirs) ont suivi un parcours d'obtention du BAFD

2 agents suivront en 2022 le parcours d'obtention du BPJEPS Loisirs Tout Public dans le cadre de la réglementation dévolue au responsable de structure de centre de Loisirs.

1 agent inscrit en 2021 sur l'accompagnement à la VAE auxiliaire de puériculture

Formation des policiers municipaux

La sécurité est un axe prioritaire de la municipalité pour le « Bien Vivre Ensemble »

C'est pourquoi, les moyens de la Police Municipale ont été renforcés tant sur un plan humain et financier.

Le cadre réglementaire des formations de la filière police municipale a un formation impact en termes d'organisation et de continuité de services. Malgré la crise sanitaire, la formation des policiers municipaux a été maintenue et continue à être développée.

Sur l'année 2021 : 389 jours de formations pour 31 policiers formés

Différents partenariats avec :

- Un centre d'entraînement canin pour les équipes cynophiles

- Formateurs MBPTI (Moniteurs aux bâtons et techniques professionnelles d'interventions)
- Le CNFPT (Centre National de Formation Public Territorial) l'organisme de formation officiel de la fonction publique territoriale

Les formations métiers dites « intras collectivité »

<u>Thématiques</u>	<u>Objectifs</u>	<u>Public</u>	<u>Nombre d'agents formés EN 2021</u>
ATELIERS DU MANAGEMENT Ateliers du management - Gestion des relations - Gestion des réunions - Coopération entre services	-renforcer son aisance à gérer des messages difficiles/ Faire face à des situations difficiles -Construire une communication en interaction plus efficace - Inscrire la pratique des réunions comme outil de management dans la durée. Développer la coopération entre services / Acquérir une lecture des différents modes de transversalité /construire des partenariats internes	Coordonnateurs de Pôle et Responsables des services	20 managers
ACCUEIL PHYSIQUE ET TELEPHONIQUE	Poursuite du projet d'un accueil physique et téléphonique commun à tous les services pour une meilleure qualité	Pôle santé cohésion sociale et enfance Pôle sécurité et tranquillité publique	80 agents formés depuis 4 ans dont 21 agents en 2021

Projection 2022

JOURNEE D'INFORMATION Famille et société en mutation des enfants en difficulté, Comment répondre à leur besoin de sécurité émotionnelle	Théorie de l'attachement : Stratégies de l'attachement, modèles internes opérants et comportements des enfants et des parents - Système de « caregiving »: définition des fonctions de « caregiver » et de sa construction - Les enfants d'aujourd'hui; des « bébés » aux surdoués - Attachement et applications psycho-sociales : accueil de l'enfant en période d'insécurité	Enfance
COMMANDE PUBLIQUE/ CCAG DE TRAVAUX	Les agents connaissent les bases. La responsable du service de la commande publique souhaiterait qu'un zoom soit fait sur les ordres de service, réception des travaux, prolongation de délais, arrêt de chantier, augmentation de la masse des travaux marchés de maîtrise d'œuvre (CCAG prestation intellectuelle) soit faite auprès des agents concernés	Pôle CVAD
ACCUEIL Famille/Résident	Développer les compétences des agents sur l'accueil de la personne âgée et sa famille	Personnels des Résidences Autonomie
ACCUEIL PHYSIQUE ET TELEPHONIQUE	Poursuite du projet d'un accueil physique et téléphonique commun à tous les services pour une meilleure qualité	Pôle santé cohésion sociale et enfance Pôle sécurité et tranquillité publique

AXE 2 - Accompagner le changement et la mobilité professionnelle

L'acquisition des compétences individuelles et collectives demandent un investissement important à l'organisation et cette stratégie doit se bâtir dans le temps, différents leviers d'actions sont à mobiliser :

A- Une approche globale des compétences

Depuis 2020, la Direction des Ressources Humaines a développé un outil afin d'identifier et de recenser les compétences des agents. Ce référentiel est le fruit d'un travail mené en étroite collaboration avec les responsables de services. L'objectif est multiple :

- Recenser les compétences des agents dans différents domaines (savoir/savoir-faire/savoir-être).
- Identifier les points forts et les faiblesses.
- Proposer des actions de formation afin d'atteindre les objectifs.
- Favoriser la mobilité interne par un accompagnement individuel.

B- Faciliter la transmission des savoirs entre collègues→ **Les Formateurs internes :**

La ville identifie les ressources apprenantes et parmi les agents, 6 formateurs internes interviennent, chacun dans leur cœur de métier et forment leurs collègues sur diverses thématiques :

Une collaboration a été initiée au sein du Pôle Education Enfance afin de partager des connaissances et des expériences acquises auprès des enfants de 0 à 6 ans.

<u>Thématiques</u>	<u>Agents formés en 2021</u>
L'accueil de l'enfant en situation de handicap	25 atsem
La communication positive	29 agents des crèches
Accueillir et accompagner les émotions de l'enfant	8 agents des crèches

<u>Thématiques</u>	<u>Agents formés en 2021</u>
Sécurité incendie	30
Formation défibrillateurs	29
Habilitation électrique	6

Soit 127 agents formés en 2021

Projection 2022

<u>Enfance</u>	<u>Public visé</u>
Accueillir l'enfant potentiellement autiste	Atsem et personnels Enfance
Les émotions de l'enfant	Atsem et personnels Enfance
Signer avec le tout petit	Personnels Petite Enfance
Accueillir et réguler les émotions de l'enfant	Atsem et personnels Enfance
La communication positive	Personnels Petite Enfance
Les transmissions positives	Personnels Petite Enfance

<u>Hygiène et sécurité</u>	<u>Public</u>
Habilitation électrique pour les non électriciens	Agents techniques
Défibrillateurs	Tous les services
Sécurité incendie	Tous les services

C- L'accompagnement à la reconversion professionnelle

Il s'agit de préparer au changement les agents susceptibles de renoncer à tout ou partie de l'exercice de leurs métiers en développant l'offre de formation via les partenariats et réseau RH, Conseil Départemental 77, CDG77, Collectivités et CAP Emploi.

Les dispositifs :Lutte contre l'illettrisme

4 agents ont bénéficié d'une formation afin d'améliorer les savoirs de base et développer des compétences dans leurs fonctions.

Formation longue de 10 à 25 jours dispensée par le CNFPT qui se déroulera en 2021 -2022

<u>Thématique</u>	<u>Public</u>
Remise à niveau Français et mathématiques	Agent du service Propreté Urbaine Agents du service Hygiène locaux Agents du service Espaces Verts

Au sein de la Direction des Ressources Humaines, le secteur de la formation accompagne les agents que la Collectivité doit reclasser pour des raisons médicales dans l'adaptation à leur nouveau poste, permettant ainsi à l'agent de rester efficace et efficient dans l'exercice de ses nouvelles missions.

Des itinéraires de formation CNFPT sont proposés aux agents en mobilité interne choisie ou en reclassement pour inaptitude médicale.

Construction de son projet d'évolution professionnelle : 2 agents se sont inscrits en 2021 –stages annulés en raison des conditions sanitaires

Connaitre l'environnement territorial, les dispositions statutaires et outils de formations

Savoir élaborer un curriculum vitae, une lettre de motivation et un plan d'actions

Construction de son projet de transition professionnelle, reconversion, reclassement

- Entretien préalable à l'itinéraire « construction de son projet de transition professionnelle, reconversion, reclassement
- 4 modules

Formation aux outils et à l'environnement territorial

- Accompagner la mobilité interne par l'acquisition de savoirs faire indispensables.

-Anticiper l'usure professionnelle pour mieux appréhender une mobilité professionnelle

1 Agent Auxiliaire de puériculture s'était inscrit en 2021 sur la prévention de l'usure professionnelle dans les métiers de la petite enfance mais la session a été annulée par le CNFPT pour des raisons sanitaires.

Logiciels Word / Excel / Powerpoint

Accueil physique et téléphonique en collectivité territoriale

La rédaction d'une lettre administrative et d'un courriel

La prise de notes et la rédaction de comptes rendus

L'environnement territorial

<u>Agent en reclassement Professionnel 2021</u>	<u>Thématique</u>
2 Agents (service Enfance et Hygiène locaux)	Les écrits professionnels formation mutualisée le Conseil Départemental 77

Le Compte Personnel de Formation (CPF)

Deux campagnes annuelles sont ouvertes aux agents qui souhaitent mobiliser leurs heures de formation au titre du CPF . Les critères définis par la collectivité sont :

- La Prévention des situations d'inaptitude,
- L'acquisition du socle de connaissances et de compétences fondamentales,

- La préparation des concours ou examen professionnels,
- Le développement des compétences pour mettre en œuvre son projet d'évolution professionnelles.

3 agents ont adressé à la ville une demande de formation au titre de leur CPF en 2021

AXE 3 – La modernisation du service public et la mise en œuvre du plan d'action Egalité Femmes / Hommes

Depuis 2016, la ville de Melun élabore le rapport Egalité Femmes Hommes conformément à la loi du 4 août 2014 et le décret du 24 juin 2015. Le plan d'action Egalité Femmes Hommes de la ville de Melun s'articulant autour de 3 axes, la formation sera un levier essentiel pour sensibiliser le personnel communal aux différentes problématiques.

A- Développer une culture de l'égalité au sein de la ville

- Actions de sensibilisation auprès des managers,
- Formation des agents, qui dans le cadre de leurs fonctions, peuvent être confrontés à des femmes victimes de violences,
- Sensibiliser les agents afin de les rendre acteurs en matière de lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail.

<u>thématique</u>	<u>Nombre d'agents formés en</u> <u>2021</u>
Sensibilisation sur les violences faites aux femmes en partenariat avec le CNFPT	15

Projection 2022

Formations intra collectivités (à l'étude)

<u>Thématique</u>	<u>Objectifs</u>	<u>Public</u>
ACTION DE SENSIBILISATION DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES	Développer une culture de l'égalité - Action en faveur l'égalité H F - Action de lutte contre les violences faites aux femmes dans les services	Managers

EGALITE HOMMES- FEMMES Formation métiers spécifiques en fonction du secteur d'activité à destination des personnels des services susceptibles d'être en contact avec des femmes victimes de violences	Savoir écouter, orienter les personnes victimes de violences vers les bons interlocuteurs Rôle et positionnement des acteurs dans la collectivité. Connaissance de la réglementation Quoi faire et Comment faire ?	Agents du Pôle Cohésion sociale/ Jeunesse Police Municipale Petite Enfance CLSH
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------

B- Amplifier l'intégration de l'égalité Femmes /Hommes dans la gestion des Ressources Humaines

Objectifs

- Développer les formations proposées en interne,
- Faciliter la formation pour les femmes.

4. La Mobilité, pour permettre une évolution ou découvrir de nouvelles missions compatibles avec un état de santé

Afin d'anticiper les inaptitudes médicales aux fonctions et de faciliter les reclassements, un entretien individualisé avec l'ensemble des agents a été réalisé par la Direction des Ressources Humaines (entretiens téléphoniques en raison de la situation sanitaire). L'objectif était d'identifier des actions formations pour qualifier les agents dans un autre métier.

A titre d'exemple, un agent appartenant au cadre d'emploi des agents techniques qui souhaite s'orienter vers la filière administrative se verra proposer des formations bureautiques, techniques de communication et de rédaction ; connaissance de l'environnement territorial etc.). D'autres, souhaitant s'engager dans un parcours plus long, se sont inscrits sur un itinéraire de reconversion, transition professionnelle via le CNFPT.

Outils mis en place par les Ressources Humaines permettant sa mise en œuvre

- Une charte de la mobilité : communication à tous les agents (sur l'intranet de la ville), elle sera révisée en 2022.
- Une procédure interne mise en place par la Direction des Ressources Humaines (formulaire, rendez-vous physiques ou téléphoniques, bilan intermédiaire et final etc..)
- Un partenariat avec le CDG77 dans le cadre de la période préparatoire au reclassement (entretien professionnel).

BILAN	2020	2021
Demandes de mobilité enregistrées	107	62
Nombre de mobilité réalisées	77	46
Mobilité choisie	72	37
Mobilité suite inaptitude médicale reclassement	5	9
Nombre d'entretiens "individuels	84	45
Nombre de période d'immersion (*)	9	14
Validées	4	2
En cours	5	12

Agents en période d'immersion (*)

<u>Nouvelles Fonctions</u>	<u>nombre d'agents</u>
Agent d'accueil	5
Conseiller usagers	2
Auxiliaire de puériculture	2
Gardien d'école	1
Assistante administrative	4

En conclusion, la collectivité a répondu à 74.19 % à la demande.

5. Santé au travail

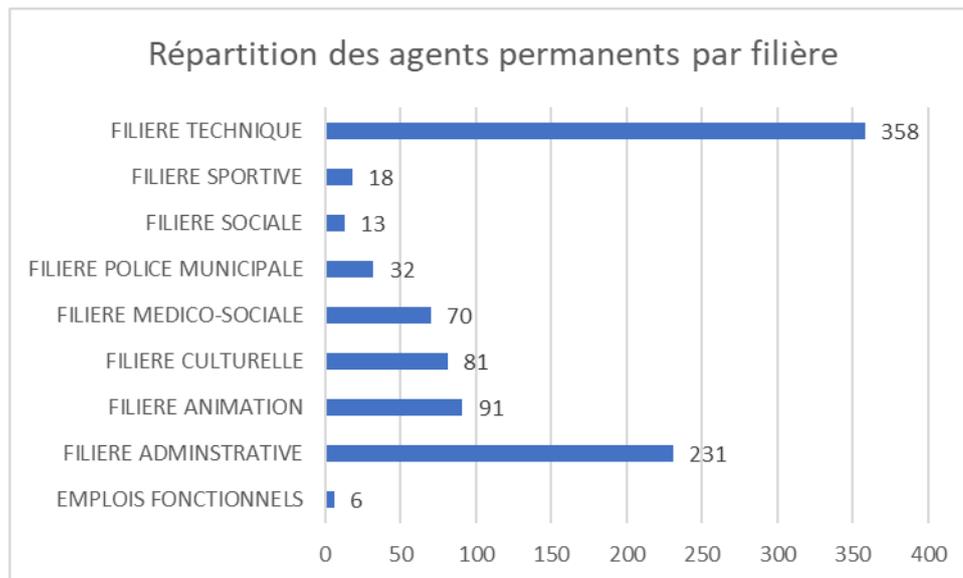
Avec la rédaction des lignes de gestion, un groupe de travail ayant pour objectif de « prévenir l'absentéisme », a été constitué début 2021. La diminution des ressources financières des collectivités, exige de repenser les pratiques visant à lutter contre l'absentéisme.

L'absentéisme se fonde sur deux raisons, une raison médicale (arrêt maladie et accident du travail) et une raison non médicale (congé maternité, responsabilité syndicale, formation...).

L'augmentation de l'absentéisme pour raison médicale (longue maladie, longue durée, disponibilité d'office) s'explique notamment par le vieillissement de la population des agents et par une exposition plus importante aux risques professionnels.

En effet, les contraintes physiques et/ou psychologiques, le nouveau mode de travail (par exemple le télétravail) et les surcharges peuvent rendre le travail pénible.

De plus, la fonction publique territoriale est composée de presque 40% d'agents de la filière technique qui sont exposés à des risques spécifiques et à une pénibilité élevée.



La collectivité supporte la majeure partie du coût des absences, derrière le coût financier direct de l'absentéisme se cachent des coûts indirects dont les impacts peuvent durablement pénaliser l'équilibre interne de la collectivité et la qualité du service public. Ces coûts indirects recouvrent les coûts de remplacement, de la gestion administrative de l'absence et de la désorganisation engendrée dans les services.

La maladie ordinaire est la nature d'absence la plus importante et compte, à elle seule pour près de la moitié de l'ensemble du taux d'absentéisme.

Des actions de formation ont eu lieu ces dernières années afin d'améliorer les postures au travail, limiter les risques physiques en formant à la bonne utilisation du matériel, et accompagner les agents vivant des situations traumatisantes (ex : agressions).

Détails des absences au titre 2021 :

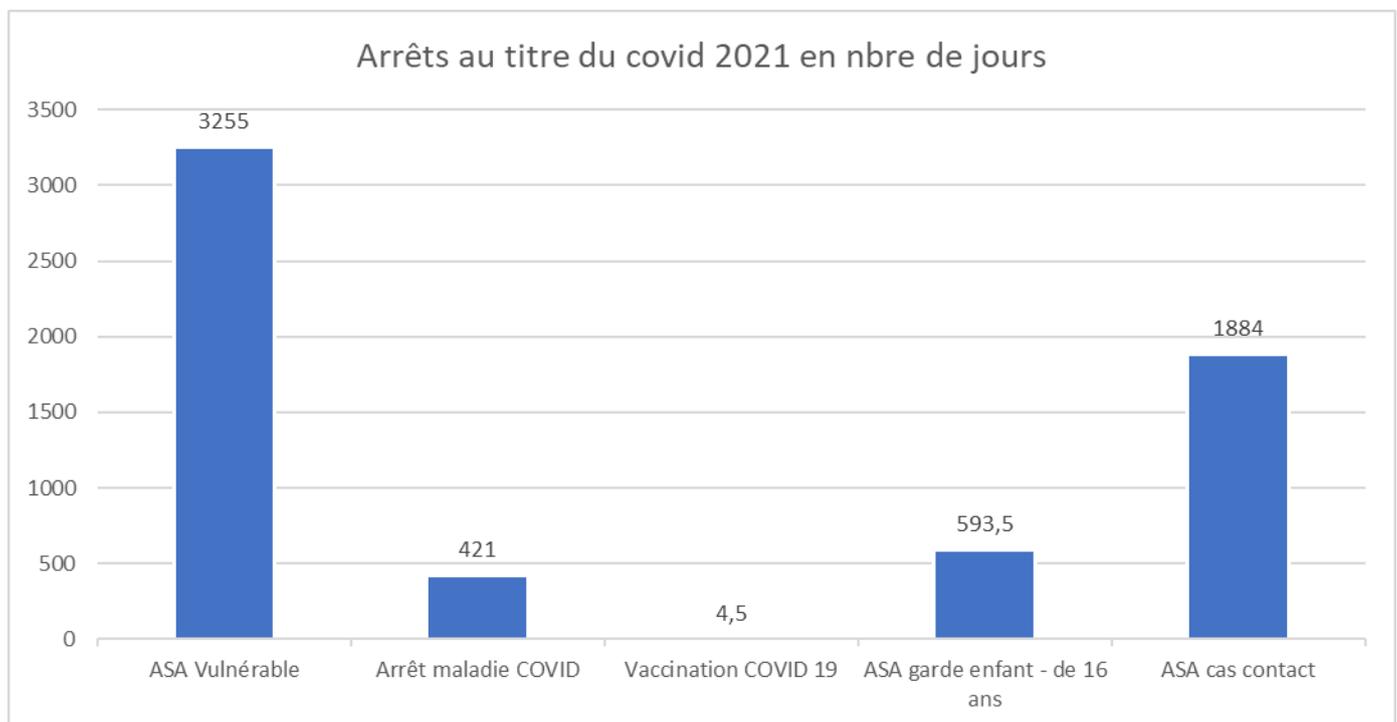
	MALADIE ORDINAIRE	MATERNITE	Garde enfant malade	Congé de présence parentale	CONGE PATERNITE	MALADIE PROF.	LONGUE MALADIE	LONGUE DUREE	DISPONIBLE D'OFFICE	ACCIDENT DE TRAVAIL	Exclusion Temporaire de Fonction	Absences injustifiées	TOTAL
2019	14 577	2 203	632	338	111	653	3 546	365	2 282	3 579	1	269	28 556
2020	14 040	3338	363	806	124	648	4 787	732	2 880	1 941	6	440	30 105
2021	15 544	2 086	510	505	189	647	3 073	1 599	3 394	3 281	1	224	31 052

	MO	MATERNITE	GARDE ENFANT MALADE	CONGE DE PRESENCE PARENTALE	CONGE PATERNITE	MALADIE PROF.	LONGUE MALADIE	LONGUE DUREE	DO	AT	EXCLUSION TEMPORAIRE	ABS. INJUSTIFIEE
Nombre total de jours	15544	2086	510	505	189	647	3073	1599	3394	3281	1	223,5
Nombre d'arrêts	1346	34	314	10	19	14	17	14	13	69	1	124
Nombre d'agent absents	463	22	124	7	9	4	12	5	13	58	1	46

En ce qui concerne la maladie ordinaire, la journée de carence s'applique, 692 jours de carence ont été retenus soit une somme 45 999.29 €.

En outre, la collectivité sur l'année 2021 a dû faire face à deux problématiques :

1/ Assurer la continuité des activités en période covid, avec un fort absentéisme lié au contexte sanitaire (soit un total de 6158 jours d'absence):



2/ Des déclarations de maladies avec des pathologies lourdes, comme nous pouvons le constater pour la durée d'absence de la longue durée, de la disponibilité d'office et des accidents de travail.

En outre, la ville soucieuse d'accompagner les agents pour comprendre les raisons qui les poussent à se positionner en absences injustifiées reçoit les agents souvent avec leurs responsables afin de faciliter le dialogue. Sur l'année 2021, ces actions ont permises de constater une diminution des jours d'absence (224 contre 440 en 2020).

Afin de garantir la continuité de service et d'améliorer les conditions de travail, la ville poursuit sa politique visant à réduire l'absentéisme. La ville doit faire face au vieillissement des agents, et à une pénibilité importante sur certains métiers, il en découle des inaptitudes qui donnent parfois lieu à des reclassements par suite d'inaptitudes physiques.

L'adaptation du travail au métier est un large chantier, un travail de concertation avec les responsables a été initié, notamment par l'étude de la pénibilité, mais également par la mise à jour du document unique présenté au dernier CHSCT de l'année.

De nombreux métiers exercés avec une pénibilité physique ou morale (agent technique, agent de restauration, agent de police, agent accueil, atsem, élagueur,..) engendrent une usure professionnelle.

Dans ce cadre, la ville est confrontée à la nécessité de reclasser les agents déclarés inapte de leurs postes pour permettre aux agents de continuer leurs carrières professionnelles sur d'autres métiers (cf la partie évolution professionnelle)

Dans une perspective de convivialité et de promotion de la santé au travail, la Direction des ressources humaines en collaboration avec le CHSCT, développe un certain nombre d'actions et souhaite poursuivre en ce sens :

- Mise en place d'activités sportives collectives lors de la pause méridienne
- Un axe de formation dédié à cette thématique pour appréhender des modes de travail adaptés
- Réalisation de la charte sur le télétravail pour favoriser la conciliation de la vie personnelle et professionnelle
- Création de dispositif pour procéder à des signalements
- Lancement d'une procédure de suivi et d'accompagnement à la reprise des agents après un congé de maladie de 21 jours
- Existence d'un suivi médical avec le médecin de prévention
- Etude de poste pour doter les agents en matériel ergonomique et limiter l'apparition de TMS
- Mise à jour du document unique (dernière version décembre 2021)

6. Rémunération

Total du chapitre 012

2019	2020	2021
42.358.621	42.349.499	42.340.312

		2019	2020	2021	Variation 2020/2021	% d'évolution 2020/2021
Rémunération principale	Titulaire	17 638 512	17 735 049	17 333 492	-401 557	-2,26%
Rémunération principale	Contractuel	2 861 851	2 927 144	3 309 857	382 713	13,07%
TOTAL REMUNERATION PRINCIPALE		20 500 363	20 662 193	20 643 349	-18 844	0,79%
NBI	Titulaire	405 649	399 536	390 830	-8 707	-2,18%
Heures supplémentaires	Titulaire	485 620	494 012	506 756	12 744	1,73%
Heures supplémentaires	Contractuel	71 436	33 232	43 618	10 386	-53,48%
TOTAL HEURES SUPPLEMENTAIRES		557 056	527 244	550 374	23 130	-5,35%
Régime indemnitaire	Titulaire	3 973 802	3 972 023	3 838 035	-133 988	-0,04%
Régime indemnitaire	Contractuel	651 235	586 452	780 405	193 953	9,95%
TOTAL REGIME INDEMNITAIRE		4 625 037	4 558 475	4 618 440	59 964	-1,44%
Emplois d'avenir		0	0	0	0	0,00%
Autres emplois d'insertion		70 278	0	53 629	53 629	100,00%
PFA	Titulaire	1 083 452	1 047 652	981 548	-66 104	-3,30%
PFA	Contractuel	154 772	162 906	213 362	50 456	5,26%
TOTAL PRIME DE FIN D'ANNEE		1 238 227	1 210 558	1 194 910	-15 648	-2,23%
Avantage en nature	Titulaire	72 767	73 382	67 325	-6 057	0,84%
Avantage en nature	Contractuel	32 833	17 460	1 395	-16 065	-46,82%

Au final, la masse salariale (totalité du chapitre 012) a diminué de -0.02% en 2021.

On remarque une très forte augmentation de la rémunération principale des contractuels, qui s'explique par :

- La forme du recrutement contractuel ;
- Les remplacements d'agents dans l'incapacité d'exercer leurs fonctions (maladie ordinaire, congé longue maladie, longue durée, congé maternité) ;

Le maintien des heures supplémentaires et non leur diminution s'explique par :

- Les services des espaces verts, l'escalier et la propreté urbaine génèrent un fort nombre d'heures supplémentaires et qui justifie l'augmentation des heures supplémentaires des contractuels ;
- Les heures réalisées au titre du covid (16 456.57 €)
- Les heures réalisées en Week - end au sein de la propreté urbaine

- Les heures supplémentaires liées aux élections (60 310 €)

Au niveau du régime indemnitaire, plusieurs éléments :

- L'ouverture du dimanche de la médiathèque entraîne le paiement par dimanche travaillé d'une indemnité de 100 € par agent (en moyenne 10 agents par dimanche) versé sur le régime indemnitaire ;
- Les primes d'insalubrité pour la filière technique sont intégrées depuis le début d'année dans le régime indemnitaire dans le cadre de la mise en œuvre du RIFSEEP ;
- Le recrutement par voie de contractuel pour remplacer des départs de titulaires, explique cette augmentation.

De plus, la municipalité a relancé la mesure petits salaires, par conséquence, tous les recrutements prévus seront aux minima effectués sur la base de 1 300 € nets.

La Ville a continué son travail, avec les syndicats, de cotation des postes afin de mettre en œuvre le Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) pour l'ensemble des agents. Sur l'année 2022, il y a aura la mise en place du CIA, qui permettra de valoriser l'investissement de chaque agent.

7. Dépenses globales de personnel pour 2022

Pour l'année 2022, voici les principales mesures à souligner :

Impact estimé	Effet brut
Carrière avancement d'échelon et augmentation du SMIC	154 230 €
Avancements de Grade et PPCR	130 321 €
Régime Indemnitaire dont CIA	470 400 €
Stagiairisations (27 de prévues)	24 738 €
Recrutements sur emplois permanents vacants	915 056 €
Création emplois permanents	148 315 €
Evolution Heures supplémentaires	97 948 €
Suppression emplois Permanents	-152 164 €
Divers Effets techniques et/ou liés au turnover – décalage départ et nouvel arrivée	- 859 813€
GIPA et indemnité de fin de contrat	8 000€

En ce qui concerne la carrière, les propositions de stagiairisations, titularisations, avancement de grade et promotion interne doivent être faites dans l'intérêt du service, en cohérence avec l'organisation de ce service et des besoins de la collectivité.

Avec la mise en œuvre de la réforme PPCR, les avancements d'échelon se font dorénavant selon un cadencement unique.

Par conséquent, l'évolution des frais de personnel progresserait de **+3,00% en 2022** pour atteindre **43 610 521 €**.

Ville de MELUN

Tableau de bord – analyse de la dette du budget principal

Synthèse de la dette au 31/12/2022

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
97 240 290.06 €	3,88 %	18 ans et 7 mois	9 ans et 7 mois	56

En retraitant la dette du fonds de soutien, l'encours s'élèverait à 92,3 M€ avec un emprunt estimé de 5,8 M€ pour financer le programme d'investissement 2022.

Synthèse de la dette au 31/12/2021

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
96 304 811.63 €	3,98 %	19 ans et 4 mois	10 ans	58

L'encours est de 90,94 M€ après déduction du fonds de soutien.

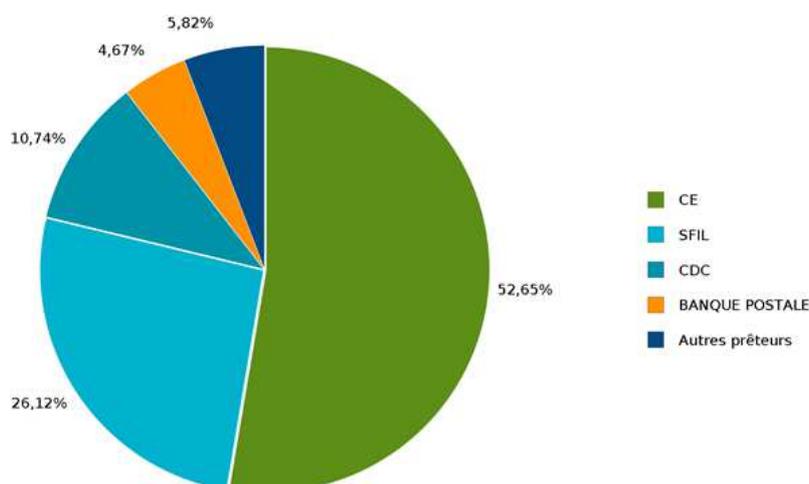
La Ville s'est désendettée de 72 K€ en 2021. Elle a souscrit un prêt vert auprès de la Banque Postale d'un montant de 4,5 M€ pour financer la construction du groupe scolaire, de la crèche et du centre de loisirs de l'Eco quartier.

Synthèse de la dette au 31/12/2020

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
96 376 865.60 €	4,12 %	20 ans et 1 mois	10 ans et 6 mois	58

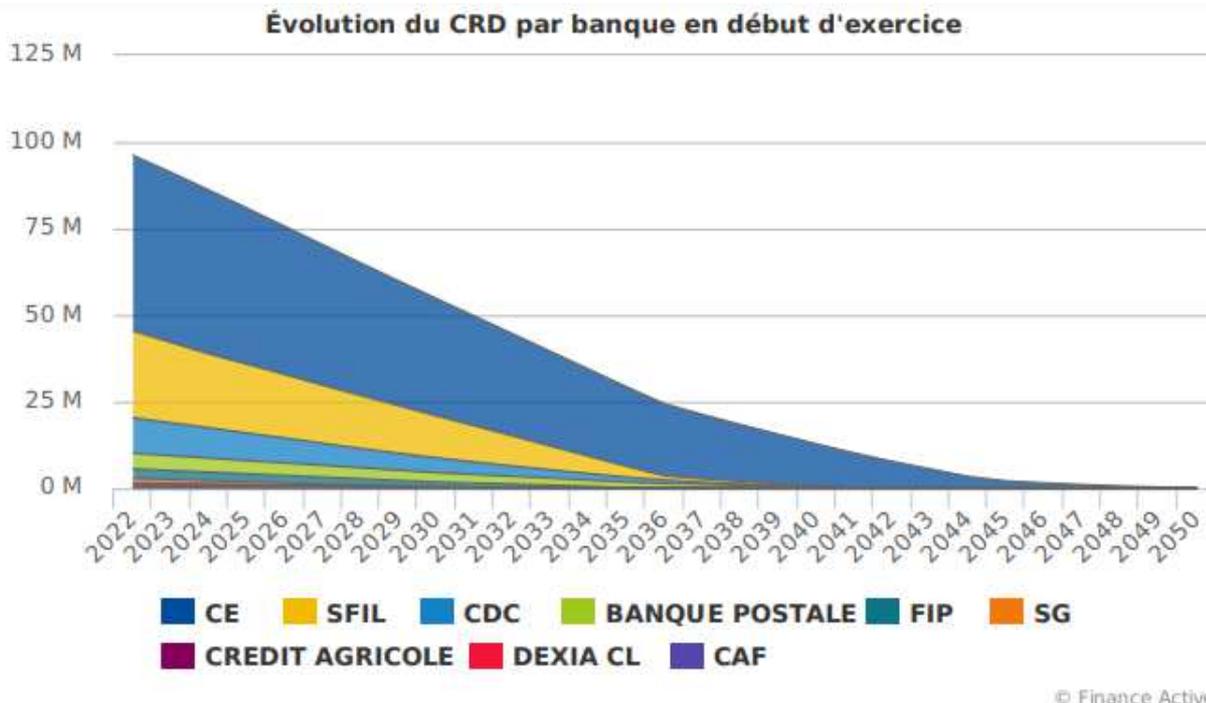
1- Partenaires bancaires 2021

Prêteur	Capital Restant Dû	% du CRD
CAISSE D'EPARGNE	50 701 788.41 €	52,65 %
SFIL CAFFIL	25 153 851.46 €	26,12 %
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10 340 670.52 €	10,74 %
BANQUE POSTALE	4 500 000.00 €	4,67 %
Autres prêteurs	5 608 501.24 €	5,82 %
Ensemble des prêteurs	96 304 811.63 €	100,00 %



Ville de MELUN

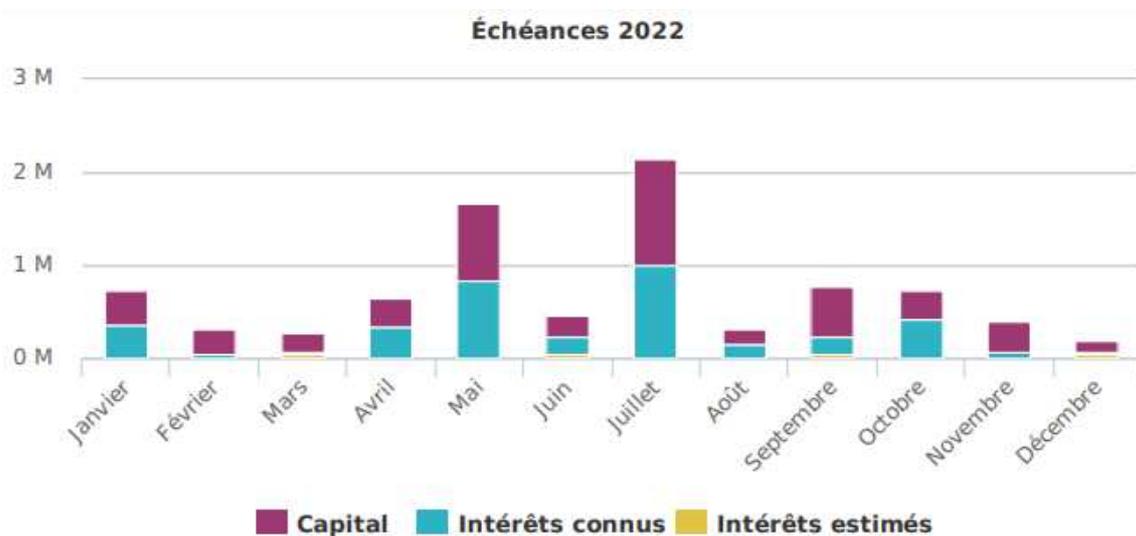
Evolution du CRD par banque



Ville de MELUN

2- Suivi des échéances connues ou estimées 2022

Échéances : 2022			
Echéance	Capital	Intérêts	Total
janvier 2022	364 023	360 619	724 641
février 2022	272 063	49 070	321 133
mars 2022	192 103	72 488	264 591
avril 2022	306 842	335 511	642 354
mai 2022	818 444	839 455	1 657 899
juin 2022	240 502	224 199	464 701
juillet 2022	1 152 458	991 785	2 144 242
août 2022	161 619	145 314	306 933
septembre 2022	554 415	226 754	781 169
octobre 2022	326 205	410 507	736 712
novembre 2022	347 098	54 557	401 655
décembre 2022	128 750	68 204	196 955
Total	4 864 522	3 778 463	8 642 985



© Finance Active

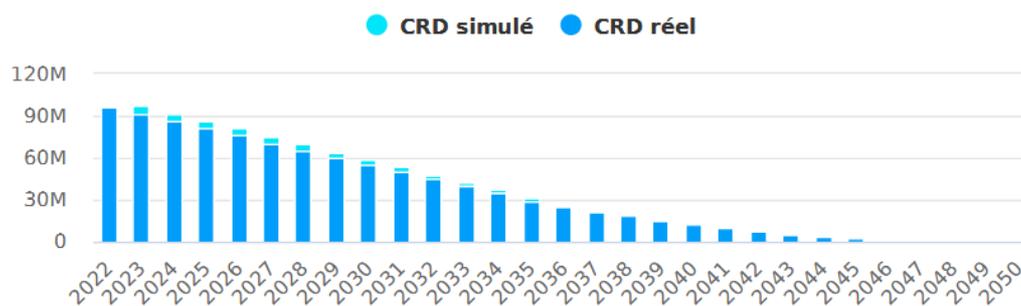
Ville de MELUN

3- Flux de remboursement

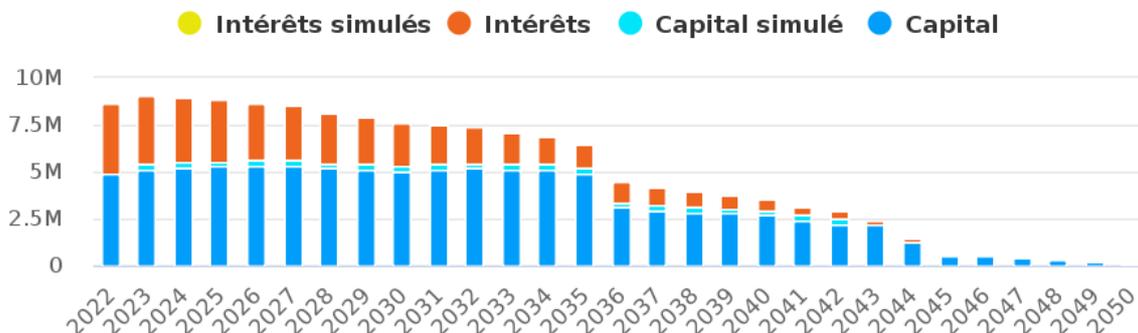
Tableau de Profil d'extinction par exercice annuel

	CRD début d'exercice	Capital amorti	Intérêts	Flux total	CRD fin d'exercice
2022	96 304 812	4 864 522	3 778 463	8 642 985	97 240 290
2023	97 240 290	5 400 356	3 722 733	9 123 089	91 839 934
2024	91 839 934	5 498 331	3 562 372	9 060 703	86 341 603
2025	86 341 603	5 561 763	3 348 005	8 909 768	80 779 840
2026	80 779 840	5 589 343	3 143 177	8 732 520	75 190 496
2027	75 190 496	5 647 606	2 938 977	8 586 583	69 542 891
2028	69 542 891	5 467 212	2 739 032	8 206 244	64 075 679
2029	64 075 679	5 438 631	2 534 337	7 972 969	58 637 047
2030	58 637 047	5 335 992	2 338 219	7 674 211	53 301 055
2031	53 301 055	5 428 455	2 135 839	7 564 295	47 872 600
2032	47 872 600	5 458 012	1 934 499	7 392 512	42 414 588
2033	42 414 588	5 386 294	1 722 945	7 109 238	37 028 294
2034	37 028 294	5 409 999	1 515 104	6 925 103	31 618 296
2035	31 618 296	5 196 333	1 305 208	6 501 541	26 421 963
2036	26 421 963	3 368 628	1 114 090	4 482 718	23 053 335
2037	23 053 335	3 212 030	979 296	4 191 326	19 841 305
2038	19 841 305	3 086 664	851 375	3 938 039	16 754 641
2039	16 754 641	3 066 842	726 085	3 792 927	13 687 799
2040	13 687 799	2 949 755	602 757	3 552 512	10 738 044
2041	10 738 044	2 691 193	478 548	3 169 741	8 046 851
2042	8 046 851	2 522 443	365 570	2 888 013	5 524 408
2043	5 524 408	2 176 193	253 756	2 429 949	3 348 215
2044	3 348 215	1 281 548	156 628	1 438 177	2 066 667
2045	2 066 667	566 667	103 302	669 968	1 500 000
2046	1 500 000	500 000	74 977	574 977	1 000 000
2047	1 000 000	400 000	49 985	449 985	600 000
2048	600 000	300 000	30 073	330 073	300 000
2049	300 000	200 000	14 995	214 995	100 000
2050	100 000	100 000	4 998	104 998	0
Total		97 240 290			

Evolution du capital restant dû



Flux de remboursement

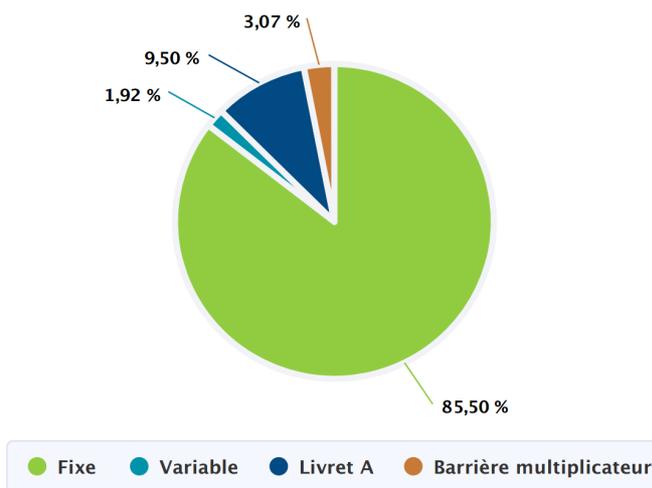


4- La structure de la dette

Dette par type de risque au 31/12/2022

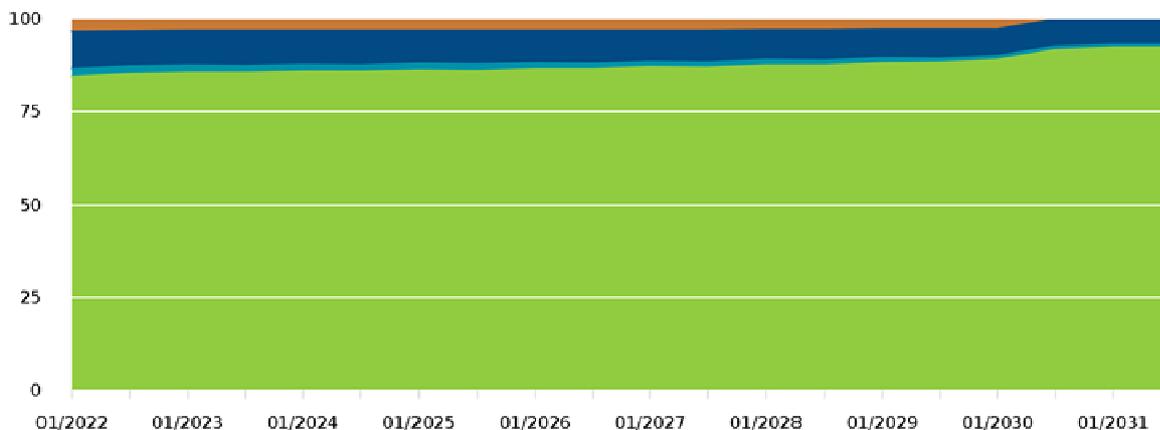
Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	83 141 524 €	85,50%	4,17%
Variable	1 870 470 €	1,92%	0,48%
Livret A	9 239 939 €	9,50%	1,73%
Barrière avec multiplicateur	2 988 357 €	3,07%	4,41%
Ensemble des risques	97 240 290 €	100,00%	3,88%

© Finance Active



Risque de taux

Évolution du risque de taux hors swap

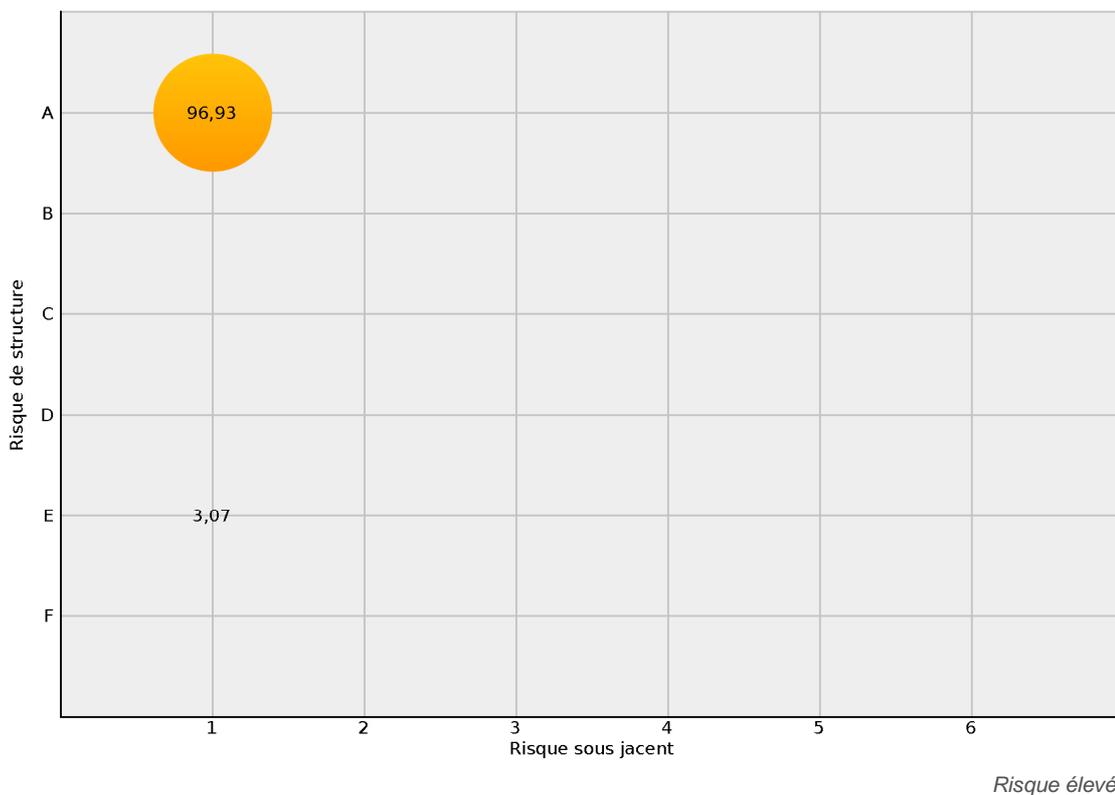


© Finance Active

5- Dette selon la charte de bonne conduite au 31/12/2022

Risque faible

Taille de la bulle = % du CRD

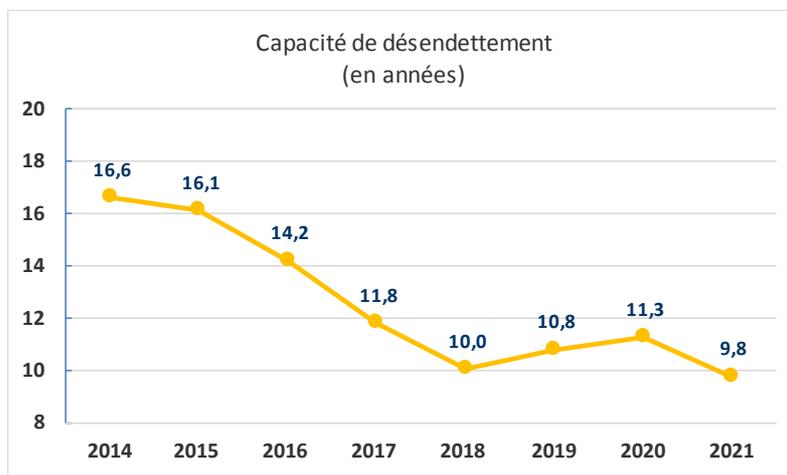


Ville de MELUN

6- Ratio de désendettement

Le ratio de désendettement indique le nombre d'années pour rembourser l'encours de la dette grâce à l'épargne brute dégagée de la section de fonctionnement.

La CAF brute s'établit en 2021 à 9,33 M€. Dans ces conditions, la capacité de désendettement s'élève à 9,75 ans (en intégrant l'aide du fonds de soutien).



7- Dette et annuité par habitant

Avec une population de 41 139 Melunais, la dette par habitant pour le budget Ville s'élève à 2 210,66 € en 2021 (en intégrant l'aide du fonds de soutien).

En 2022, elle s'établirait à 2 242,97 € par habitant après déduction du fonds de soutien.

L'annuité par habitant est en légère hausse en 2022 (+1,86%) et s'établit à 210,09 €.

8- Fonds de soutien aux produits structurés = 7,72 M€ au titre des produits SFIL

Pour rappel les IRA capitalisées dans la dette s'élèvent à environ 16,925 M€.

- 7,5 M€ pour l'emprunt CE

- 9,425 M€ pour l'emprunt SFIL EUR/CHF

Le fonds de soutien obtenu permet d'alléger la section de fonctionnement et de financer en partie l'amortissement annuel de l'IRA.

ETAT DES LIEUX DES PRODUITS STRUCTURES ANTERIEUREMENT CLASSES 6F ET 4E

	IRA comptabilisée			Fonds de soutien au produits structurés	% fonds de soutien
	Capitalisée	Taux	Total IRA		
CE EUR/CHF	7 500 000		7 500 000		
SFIL EUR/CHF	9 425 000	2 645 000	12 070 000	7 446 568	
SFIL LIBOR		2 003 000	2 003 000	274 411	
ss total SFIL	9 425 000	4 648 000	14 073 000	7 720 979	54,86%
TOTAL	16 925 000	4 648 000	21 573 000	7 720 979	

Au 31 décembre 2022, le fonds de soutien restant à percevoir s'élèvera à 4,97 M€.

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

Dépense d'investissement en €uros

MISSION CODE	MISSION LIBELLE	DOMAINE CODE	DOMAINE LIBELLE	CODE OPERATION	LIBELLE DU PROJET	Autorisation de programme		Crédits prévus							
						AP 2022	CA 2021	report 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026		
01ST	CITOYENNETE, SECURITE ET TRANQUILITE PUBLIQUE	01ST02	SECURITE ROUTIERE STATIONNEMENT	021ACCGAILL	Mise en accessibilité parking Gaillardon	370 000						370 000			
				Total 021ACCGAILLARDON					370 000						370 000
		01ST03	LUTTE CONTRE LA DELINQUANCE	151MATPOL	Matériel Police Avant 2026	123 670	9 775	6 835	27 060	20 000	20 000	20 000	20 000		
				Total 151MATPOL					123 670	9 775	6 835	27 060	20 000	20 000	20 000
		01ST04	VIDEO PROTECTION	061VIDEOP	Déploiement caméras écoquartier Déploiement caméras GAILLARDON POUR PARKING PERSONNEL Remplacement de deux onduleurs pour caméras coaxiales et matériels Remplacement des caméras Coaxiales par des caméras FullHD Vidéo Protection Déploiement de nouvelles caméras supplémentaires Avant 2026	38 000				38 000					
						20 000			20 000						
						34 000	4 000		30 000						
						60 000	40 000		20 000						
						11 478	11 478		0						
						202 000			22 000	60 000	60 000	60 000			
Total 061VIDEOP					365 478	55 478		70 000	60 000	60 000	60 000	60 000			
Total CITOYENNETE, SECURITE ET TRANQUILITE PUBLIQUE					859 148	65 253	6 835	97 060	80 000	450 000	80 000	80 000			
02EE	EDUCATION ET ENFANCE	02EE01	ECOLES	011NECODE	Relance concours Construction nouvelle Decourbe	13 185 802	3 824		500 000	2 681 979	5 500 000	3 500 000	1 000 000		
Total 011NECODE					13 185 802	3 824		500 000	2 681 979	5 500 000	3 500 000	1 000 000			
021ACCCAPU					Mise en accessibilité Capucins Elémentaire	350 000					50 000	300 000			
021ACCCAPU					Mise en accessibilité Capucins Maternelle	90 000			0	90 000					
Total 021ACCCAPU					440 000			0	90 000	50 000	300 000				
021ACCLERO					Mise en accessibilité Gabrielle Leroy Maternelle	31 157	27 726	3 431	0						
Total 021ACCLERO					31 157	27 726	3 431	0							
021ACCMEZER					Mise en accessibilité GS Mézereaux	380 000				380 000					
Total 021ACCMEZER					380 000				380 000						
021ACCMONT					Mise en accessibilité Montaigu Maternelle	180 000			0				180 000		
021ACCMONT					Mise en accessibilité, GS Montaigu elementaire	450 000							50 000		
Total 021ACCMONT					630 000			0				230 000			
021ACCPASTEU					Mise en accessibilité, école Pasteur	332 000			0				332 000		
Total 021ACCPASTEU					332 000			0				332 000			
021ECBONIS					Ecole Jean Bonis - Hors PNRU	49 500			49 500						
021ECBONIS					Ecole Jean Bonis - réhabilitation 11 classes à minima	45 062		33 062	12 000						
021ECBONIS						275 000			150 000	125 000					
Total 021ECBONIS					369 562		33 062	211 500	125 000						
021ECCAPU					École Capucins élémentaire	390 000			0	260 000	130 000				
Total 021ECCAPU					Remplacement huisseries au 3ème étage sécurité	390 000			0	260 000	130 000				
021ECMONT					École Montaigu élémentaire	159 822	9 711	110		150 000					
021ECMONT					Réfection de 6 classes au dernier étage										
021ECMONT					École Montaigu élémentaire	9 831	8 599	1 232							
021ECMONT					Language et intégration	169 652	18 310	1 342		150 000					
021ECOCASS					École élémentaire Cassagne	200 000			0	0		200 000			
021ECOCASS					réfection complète 9 classes	200 000			0	0		200 000			
Total 021ECOCASS						200 000			0	0		200 000			

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

Dépense d'investissement en €uros

MISSION CODE	MISSION LIBELLE	DOMAINE CODE	DOMAINE LIBELLE	CODE OPERATION	LIBELLE DU PROJET	Autorisation de programme		Crédits prévus									
						AP 2022	CA 2021	report 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026				
02EE	EDUCATION ET ENFANCE	02EE01	ECOLES	021ECOFERR	École élémentaire Ferry												
					Remplacement revêtement de sol préau et peinture	6 000			6 000								
					École maternelle Ferry												
					Désamiantage préfabriqué	66 781	1 781						65 000				
					Total 021ECOFERR				72 781	1 781		6 000		65 000			
				021ECOGAT	École Gatelliet												
					Réfection ITE endommagé	60 000											60 000
					Total 021ECOGAT				60 000								60 000
				021ECOLES	Logements Beauregard												
					remplacement huisseries gardien	16 000											16 000
					Total 021ECOLES				5 000				5 000				16 000
				021ECOMEZ	École Mézereaux élémentaire												
					Réfection du rdc avec le préau	107 131	99 734					7 397	0				
					Total 021ECOMEZ				107 131	99 734		7 397	0				
				021PASTEUR	École Pasteur												
					pose film solaire	3 000									3 000		
					GS Pasteur	2 100 000											350 000
					Remplacement des huisseries												
					Pasteur élémentaire	55 253	55 253						0				
					Pose revêtement de sol préau												
					Pasteur élémentaire	80 000							80 000				
					Réfection étanchéité nouvelles classes												
					Pasteur élémentaire	320 422	278 658					764	41 000				
Réaménagement calsses écoles Pasteur	25 000								0		25 000						
	Total 021PASTEUR				2 583 675	333 911		764	121 000		28 000		350 000				
051COUECO	Réparation cours d'ecole dont Capucins																
	Avant 2026	241 821	26 821						150 000	20 000	15 000	15 000	15 000				
	Total 051COUECO				241 821	26 821			150 000	20 000	15 000	15 000	15 000				
051COUECR	Reprise de la cour Cassagne																
		154 000							0	0			154 000				
	Total 051COUECR				154 000				0	0			154 000				
121ECOELE	Construction G.S et restaurant Éco-quartier																
	Equipement Ecole Eco quartier	11 396 262	5 372 273					1 367	6 022 622								
	Construction G.S Éco-quartier - VOIRIE HORS TRAITE DE CONCESSION	212 000							200 000	4 000	4 000	4 000					
	place livraison et revêtement parvis	74 640							74 640								
	Construction G.S Éco-quartier - Equipements et Réseaux informatiques	14 000							14 000								
	Total 121ECOELE				11 696 902	5 372 273		1 367	6 311 262	4 000	4 000	4 000					
151MATSCO	Matériel Scolaire - Mobilier Rideaux Vaisselle																
	Avant 2026	610 868	136 006					24 862	130 000	80 000	80 000	80 000	80 000				
	Total 151MATSCO				610 868	136 006		24 862	130 000	80 000	80 000	80 000	80 000				
171FERRY	NPRU : Groupe scolaire Ferry : Réhabilitation / extension																
									10 031 000		65 000	266 000	500 000	700 000	4 000 000		

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

Dépense d'investissement en €uros

MISSION CODE	MISSION LIBELLE	DOMAINE CODE	DOMAINE LIBELLE	CODE OPERATION	LIBELLE DU PROJET	Autorisation de programme		Crédits consommés		Crédits prévus				
						AP 2022	CA 2021	report 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	
02EE	EDUCATION ET ENFANCE	02EE01	ECOLES	Total 171FERRY		10 031 000			65 000	266 000	500 000	700 000	4 000 000	
		02EE03	ACTIVITES EXTRA-SCOLAIRES	021CDL	Centre de loisirs des Cedres	3 100			3 100					
					Remplacement moteurs portails									
					Centre de loisirs des Sycomores	70 000			70 000					
					réfection étanchéité et remplacement rideau									
					Centre de Loisirs Les Maronniers	4 000				4 000				
					pose de visiophone									
				Total 021CDL		77 100			73 100	4 000				
		02EE04	RESTAURATION SCOLAIRE	011RESTGAT	École Gatelliet	2 600 000			30 000	440 000	1 350 000	780 000		
					Création d'un restaurant scolaire									
				Total 011RESTGAT		2 600 000			30 000	440 000	1 350 000	780 000		
				021RESTALM	Restaurant Almont	19 281	19 281		0					
					Remplacement canalisation EU									
				Total 021RESTALM		19 281	19 281		0					
				021RESTMON	Restaurant Montaigu	95 000			0	95 000				
					réfection complète étanchéité									
				Total 021RESTMON		95 000			0	95 000				
				021RESTPAST	Restaurant PASTEUR	80 000				80 000				
					Pose de faux-plafond cuisine									
				Total 021RESTPAST		80 000				80 000				
		02EE05	ECOLES NUMERIQUE ET PROJETS PEDAGOGIQUES INNOVANTS	151INFCLA	Numérisation des écoles melunaises	300 000	50 000		0	75 000	75 000	50 000	50 000	
					DEPLOIEMENT DE VP ET CLASSES MOBILES ET CABLAGE	100 000			50 000	50 000				
				Total 151INFCLA		400 000	50 000		50 000	125 000	75 000	50 000	50 000	
				151SOCLE	Ecole Jeanne d'Arc	27 550				27 550				
					Convention de financement avec la région académique d'IDF									
					Ecole Pasteur	20 968				20 968				
					Convention de financement avec la région académique d'IDF									
				Total 151SOCLE		48 518			48 518					
		02EE07	PETITE ENFANCE	021ACDAUPH	Mise en accessibilité, crèche Dauphins	310 000						310 000		
				Total 021ACDAUPH		310 000						310 000		
				021BAENF	AFC	4 000				4 000				
					Remplacement chalet									
					Crèche Les Bambins Remplacement dalles chauffantes et stores avec mise en peinture salle de repos et couloir	32 000			0	32 000				
					Crèche les Dauphins	750 000			0				50 000	
					Renovation complète / intérieur + thermique									
					Crèche Les Lutins	20 000				20 000				
					Insonorisation salle d'activité et réfection peinture bureaux									
					Maion de l'Enfance Remplacement stores	7 800			0	7 800				
				Total 021BAENF		813 800			4 000	59 800			50 000	
				021CREHOP	Crèche Hôpital - 60 BERCEAUX	2 200 000				1 000 000	1 200 000			
				Total 021CREHOP		2 200 000				1 000 000	1 200 000			

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

Dépense d'investissement en €uros

MISSION CODE	MISSION LIBELLE	DOMAINE CODE	DOMAINE LIBELLE	CODE OPERATION	LIBELLE DU PROJET	Crédits prévus									
						Autorisation de programme	Crédits consommés	AP 2022	CA 2021	report 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026
02EE	EDUCATION ET ENFANCE	02EE07	PETITE ENFANCE	121CRECHE	Construction crèche - Voirie Hors Traité	31 270				31 270					
					Construction crèche Éco-quartier	4 687 523	2 079 354	26 128	2 282 040	300 000					
					Équipement Creche	200 000			0	200 000					
					Construction crèche - Equipements et Réseaux informatiques	6 000			6 000						
					Total 121CRECHE	4 924 793	2 079 354	26 128	2 319 310	500 000					
Total EDUCATION ET ENFANCE						53 275 843	8 169 021	98 353	10 024 690	6 453 779	8 904 000	6 093 000	6 183 000		
03CS	COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE	03CS02	ANIMATION SOCIALE ET CENTRES SOCIAUX	021BATSCHU	Centre social Schuman / Alarme et Mobilier Equipt CS	17 295	9 695			7 600	0	0	0	0	
					Centre social Schuman / Réfection suite incendie	221 736	216 556	5 180	0	0	0	0	0		
					Total 021BATSCHU	239 031	226 251	5 180	7 600	0	0	0	0		
					021BATSOC	Centre social Almont Pose climatiseur	3 100			0	3 100				
					Total 021BATSOC	3 100			0	3 100					
		021CSMEDA	La Boussole Pose rideaux et stores La Boussole Remplacement chalet	6 000			0	6 000							
				4 000				4 000							
		Total 021CSMEDA	10 000			0	10 000								
		021ACCCSPI	Mise en accessibilité, CS Picot	332 500				170 000	162 500						
		Total 021ACCCSPI	332 500					170 000	162 500						
03CS03	RESIDENCE AUTONOMIE	021RESIDAU	FRPA Blanche de Castille Pose visiophone 2021 et porte et moquette FRPA Yvonne de Gaulle et alarme Refection salle de bains et remplacement plaque électrique FRPA Yvonne de Gaulle Reprise en toiture extension	34 238	1 741	22 497	10 000								
				74 500			74 500								
				15 161	10 073	5 088	0								
				Total 021RESIDAU	123 899	11 814	27 585	84 500							
				151MATFRPA	Matériel Equipements Résidences Autonomie	10 970			10 970						
Total 151MATFRPA	10 970			10 970											
Total COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE						719 500	238 065	43 735	92 100	183 100	162 500	0	0		
04SJ	SPORTS ET JEUNESSE	04SJ01	EQUIPEMENTS SPORTIFS	021ACCNAUTIC	Mise en accessibilité cercle nautique	450 000							450 000		
					Total 021ACCNAUTIQUE	450 000								450 000	
					021GYM	Gymnase Lespiat reprise chéneaux Remplacement des portes vestiaires Fischer + démolition maison fisher et maison cplexé sportif Stade Marinelli - Tribune d'honneur Protection anti-pigeons	19 000			19 000					
							145 000			15 000	130 000				
					Total 021GYM	170 540			40 540	130 000					
021GYMDUVA	Gymnase Duvauchelle Poursuite des travaux de mise en accessibilité	149 293		89 293	60 000										
Total 021GYMDUVAU	149 293		89 293	60 000											

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

Dépense d'investissement en €uros

MISSION CODE	MISSION LIBELLE	DOMAINE CODE	DOMAINE LIBELLE	CODE OPERATION	LIBELLE DU PROJET	Autorisation de programme		Crédits consommés		Crédits prévus					
						AP 2022	CA 2021	report 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026		
04SJ	SPORTS ET JEUNESSE	04SJ01	EQUIPEMENTS SPORTIFS	021GYMRECO	Gymnase Les Recollets Mise en accessibilité, structure et toiture	1 127 424		16 829	423 595	687 000					
					Gymnase Les Recollets Rénovation thermique	1 900 000			450 000	1 250 000	200 000				
				Total 021GYMRECO		3 027 424		16 829	873 595	1 937 000	200 000				
				021PISCEXT	Piscine Extérieure bâche de couverture	373 174	30 207	18 967	324 000						
					Piscine extérieure : Réfection pateaugoire / jeux d'eau	200 000			0	0	0	0	200 000		
					Piscine Extérieure Remplacement pompes et chloration pédiluves	18 000			18 000						
				Total 021PISCEXT		591 174	30 207	18 967	342 000	0	0	0	200 000		
				021PISCIN	Piscine Intérieure Réfection étanchéité terrasse bassin	483 000			483 000						
					Piscine Intérieure Réfection étanchéité vestiaires et hall/musculation	67 155	43 172	23 982	0						
				Total 021PISCIN		550 155	43 172	23 982	483 000						
				051AIRJEU	Aménagement aire de jeux Parc Mairie	30 000			0	30 000	0	0	0	0	0
					Schuman - Installation d'une aire de jeux pour les 3-6 ans	12 500			0	0	0	12 500			
				Total 051AIRJEU		42 500			0	30 000	0	12 500			
				121GYM	EQ : Création équipement sportif	6 762 100	6 276		14 100	136 624	400 000	3 102 550	3 102 550		
				Total 121GYM		6 762 100	6 276		14 100	136 624	400 000	3 102 550	3 102 550		
				151MATPISC	Matériel Equipement Piscine	9 245	9 245								
				Total 151MATPISC		9 245	9 245								
				011FISCHER	Parc des sports : Création structure couverte au stade Fischer	656 000								106 000	550 000
				Total 011FISCHER		656 000								106 000	550 000
				021ACCLSP	Mise en accessibilité club rugby et club voile	130 000								130 000	
				Total 021ACCLSP		130 000								130 000	
				021ACCGYBO	Mise en accessibilité gymnase Bonis	40 000									40 000
				Total 021ACCGYBO		40 000									40 000
				021ACCGYJR	Mise en accessibilité FOYER CLUB DE FOOT et gymnase J Raymond	140 000						20 000	120 000		
				Total 021ACCGYJR		140 000						20 000	120 000		
				151MATSPOR	Matériel Equipement Sports	12 649	7 000	5 649							
				Total 151MATSPOR		12 649	7 000	5 649							
04SJ02	ANIMATION SPORTIVE ET SOUTIEN AU MVT ASSOCIATIF	011MUSNAT	Musée national des associations		40 000				40 000						
Total 011MUSNAT					40 000				40 000						
04SJ04	ESPACES JEUNES	021BATSOC	Espace Jeunes Mézereaux Création de cloisons, piège à son, faux plafond		35 000				35 000						
Total 021BATSOC					35 000				35 000						
04SJ09	RESSOURCES AFFECTEES JEUNESSE	151MATJEUN	Matériel Equipement Jeunesse		14 990	1 393	13 597								
Total 151MATJEUN					14 990	1 393	13 597								
04SJ03	ESPACES JEUNES	021EJSCHU	Espace jeunes SCHUMAN remplacement alarme intrusion		5 800				5 800						
Total 021EJSCHU					5 800				5 800						

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

Dépense d'investissement en €uros

MISSION CODE	MISSION LIBELLE	DOMAINE CODE	DOMAINE LIBELLE	CODE OPERATION	LIBELLE DU PROJET	Autorisation de programme		Crédits prévus						
						AP 2022	CA 2021	report 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	
04SJ	SPORTS ET JEUNESSE	04SJ03	ESPACES JEUNES	021ACCEJAL	Mise en accessibilité espace jeunes Almont	250 000					250 000			
				Total 021ACCEJAL		250 000					250 000			
	Total SPORTS ET JEUNESSE					13 076 870	97 293	168 318	1 854 035	2 293 624	1 100 000	3 711 050	3 852 550	
05CT	CULTURE	05CT01	MEDIATHEQUES ET ARCHIVES	021ASTROLA	Astrolabe Remplacement alarme incendie et intrusion et divers travaux	273 000			273 000					
				Total 021ASTROLA	Astrolabe grille de défense	30 000			0	30 000				
						303 000			273 000	30 000				
				151INFMED	Informatisation Médiathèque- 2021 : évolution des machines pour les professionnels et 2022 : parcours patrimonial virtuel Ile St Etienne)	98 458	78 372	10 087	10 000					
				Total 151INFMED		98 458	78 372	10 087	10 000					
				151MATMEDI	Matériel Equipement Médiathèque - book truck	5 593	5 593		0					
				Total 151MATMEDI		5 593	5 593		0					
				151OEUCHIV	Acquisition et restauration Œuvres d'art - Archives Avant 2026	27 000	2 181	2 318	4 500	4 500	4 500	4 500	4 500	4 500
				Total 151OEUCHIV		27 000	2 181	2 318	4 500	4 500	4 500	4 500	4 500	4 500
		05CT02	ENSEIGNEMENT MUSICAL ET ARTISTIQUE	0212MUSES	Conservatoire Remplacement vitrage	3 048	3 048		0					
				Total 0212MUSES		3 048	3 048		0					
				151MUSIQ	Instruments Conservatoire Avant 2026	19 686	4 686		3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
				Total 151MUSIQ		19 686	4 686		3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
		05CT03	ANIMATIONS ET ESPACES CULTURELS	021ACCESJ	Mise en accessibilité, Espace Saint Jean	180 000				180 000				
				Total 021ACCESJ		180 000				180 000				
				021BACULT	Espace Saint Jean Lever des réserves désenfumage	418 000	628		149 372	100 000	168 000			
				Total 021BACULT		418 000	628		149 372	100 000	168 000			
				021ESCALHT	Escale Mise en peinture des 3 loges et escalier	8 335				8 335				
				Total 021ESCALHT		8 335				8 335				
				021ESCALTC	Escale Mise en peinture des 3 loges et escalier	10 000				10 000				
				Total 021ESCALTC		10 000				10 000				
				021MACHESJ	Calorifugeage gaine CTA toiture Espace Saint Jean suite désamiantage	21 756	21 756		0					
				Total 021MACHESJ		21 756	21 756		0					
				021STJEAN	Espace Saint Jean Réfection toiture, création portail rue de l'abreuvoir,, ravalement	200 000								200 000
				Total 021STJEAN		200 000								200 000
				131REDYOT	Travaux OT/SPL	57 385			57 385					
				Total 131REDYOT		57 385			57 385					
				151MATCHT	Matériel Equipement culturel Escale HT	6 899	6 899							
				Total 151MATCHT		6 899	6 899							

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

Dépense d'investissement en €uros

MISSION CODE	MISSION LIBELLE	DOMAINE CODE	DOMAINE LIBELLE	CODE OPERATION	LIBELLE DU PROJET	Autorisation de programme		Crédits prévus							
						AP 2022	CA 2021	report 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026		
05CT	CULTURE	05CT03	ANIMATIONS ET ESPACES CULTURELS	151MATCULT	Matériel Equipement culturel Escale - ESJ TTC	16 998	14 384	2 614							
				Total 151MATCULT		16 998	14 384	2 614							
				021ABEILAR	Club Abeillard Mise en peinture	11 000			0	11 000					
				Total 021ABEILAR		11 000			0	11 000					
		05CT04	CINEMA			131REDCIHT	ACV / SPL : Implantation cinéma rue de l'Eperon	5 337 033	416 667		1 000 000	2 000 000	1 920 367		
						Total 131REDCIHT		5 337 033	416 667		1 000 000	2 000 000	1 920 367		
						131REDCIPR	Implantation cinéma rue de l'Eperon - PROJECTEURS	150 000			0	150 000			
						Total 131REDCIPR		150 000			0	150 000			
						011EGSTAS	Réfection toiture et chaufferie église Saint Aspais	447 957			447 957				
				Total 011EGSTAS		447 957			447 957						
		05CT05	PATRIMOINE CULTUREL ET CULTUEL, MUSEE, ARCHEO			011PRIEURE	Prieuré Saint Sauveur Etudes	20 000			20 000				
						Total 011PRIEURE		20 000			20 000				
						021EGNDAM	Eglise Notre Dame : Pose d'une alarme incendie Eglise Notre Dame : Pose d'une alarme intrusion	120 000				120 000			
						Total 021EGNDAM		160 000				160 000			
						021EGSTAS	Eglise Saint Aspais : Pose d'une alarme incendie Eglise Saint Aspais : Pose d'une alarme intrusion	209 000			0		209 000		
						Total 021EGSTAS		253 000			0	44 000	209 000		
						151NUMPROJ	PROJECTEUR NUMERIQUE	150 000			150 000				
						Total 151NUMPROJ		150 000			150 000				
						151OEUARC	Mise en sécurité cilice de Saint Louis Interventions urgence Eglise St Aspais et ND Mise en sécurité Orgues Notre-Dame	11 890		9 480	2 410				
						Total 151OEUARC		20 890		9 480	11 410				
		05CT05	PATRIMOINE CULTUREL ET CULTUEL, MUSEE, ARCHEO			151OEUMUS	Acquisition et restauration Œuvres d'art - Musée Avant 2026	26 720	2 520		22 200	500	500	500	500
						Total 151OEUMUS		26 720	2 520		22 200	500	500	500	500
						151PACULT	Pacte Culturel	6 536		6 536	0				
		Total 151PACULT		6 536		6 536	0								
05CT05	PATRIMOINE CULTUREL ET CULTUEL, MUSEE, ARCHEO			021ARCHEO	Acquisitions Foncières : rue de Verdun local Archéologie	210 000				210 000					
				Total 021ARCHEO		210 000				210 000					
Total CULTURE						8 169 295	556 733	31 035	2 148 825	2 911 335	2 305 367	8 000	208 000		
06VE	VITALITE ECONOMIQUE ET ANIMATION LOCALE	06VE01	COMMERCES ET ARTISANAT	131OPAH	SUBV ravalement façades commerciales	44 790	1 748	623	16 000	26 419			0		
				Total 131OPAH		44 790	1 748	623	16 000	26 419			0		
				131REDYACQ	Décorations de rue Foncière Commerce Travaux et matériel boutique éphémère	10 000			0	2 500	0	2 500	0		
				Total 131REDYACQ		500 000			0	500 000					
				131REDYACV	ACV : Frais d'études Foncière commerce	4 500			0	4 500					
				Total 131REDYACV		514 500			0	507 000	0	2 500	0		
		131REDYACV	ACV : Frais d'études Foncière commerce	20 000			20 000								
		Total 131REDYACV		20 000			20 000								

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

Dépense d'investissement en €uros

MISSION CODE	MISSION LIBELLE	DOMAINE CODE	DOMAINE LIBELLE	CODE OPERATION	LIBELLE DU PROJET	Autorisation de programme		Crédits prévus											
						AP 2022	CA 2021	report 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026						
06VE	VITALITE ECONOMIQUE ET ANIMATION LOCALE	06VE10	RESSOURCES AFFECTEES VITALITE ECONOMIQUE ET ANIMATION LOCALE	131OPAHRU	SUBV Ravalement de façades	307 080	23 691	18 400	50 000	107 370	107 619		0						
				Total 131OPAHRU					307 080	23 691	18 400	50 000	107 370	107 619		0			
				131REDYCEN	ACV / SPL : Participation aux opérations d'aménagement	500 000	500 000		0						0	0			
					ACV / SPL : Participation aux opérations d'aménagement Commerce 16 rue St Etienne	60 000			60 000										
				Total 131REDYCEN					560 000	500 000		60 000			0	0			
Total VITALITE ECONOMIQUE ET ANIMATION LOCALE						1 446 370	525 439	19 023	146 000	640 789	107 619	2 500	0						
07UA	URBANISME ET AMENAGEMENT	07UA01	LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE - PERILS	021GAILLARD	Sécurisation 15 Gaillardon	23 150	10 050		13 100										
				Total 021GAILLARD					23 150	10 050		13 100							
				151DEFIBRI	Renouvellement des défibrillateurs	24 660	5 994		8 000	0	0	0	10 666						
				Total 151DEFIBRI					24 660	5 994		8 000	0	0	0	10 666			
				07UA02	AMENAGEMENT ET RENOUELEMENT URBAIN	041DEVTZEN	TZEN : Etude dévoiement réseaux E.Branly/Voisenon/Av. Meaux/av. Général de Gaulle/rue Dajot			79 000			15 000	18 800	25 200	20 000			
		041PLTZEN	TZEN : Travaux dévoiement réseaux E.Branly/Voisenon/Av. Meaux/av. Général de Gaulle/rue Dajot							775 480			122 480	92 000	360 000	201 000			
								Total 041DEVTZEN					854 480			137 480	110 800	385 200	221 000
									TZEN : eTUDES Extension du parking Gaillardon	60 000			60 000	0	0	0	0		
			TZEN : Etudes Places Urbaines					485 804	72 439		96 225	317 140							
			TZEN : Travaux places urbaines Place St Jean	3 800 000			0	500 000	2 000 000	1 300 000									
			TZEN : Travaux places urbaines Place Chapu	2 485 000			0	0	0	200 000	1 400 000								
		Total 041PLTZEN					6 830 804	72 439		96 225	877 140	2 000 000	1 500 000	1 400 000					
		Total 131BEAURE					138 746	65 011	64 015	9 720									
		Total 131MEZER					100 530	65 011	64 015	9 720									
		Total 171ETUCOM					36 564	36 564											
Total 171ETUMEM					55 000			10 000	10 000	10 000	10 000	15 000							
Total 171ETUSCH					50 850			10 000	10 000	10 000	10 000	15 000							
Total 171OPCU					420 000			10 000	40 000	40 000	80 000	80 000							
Total 021PAPI					66 000			18 800	20 200	10 000	9 000	8 000							
07UA03	URBANISME ET FONCIER	131ACQFON	Acquisitions Foncières divers Cession appartement Pompidou Terrain Feldis Leviaux			190 330	330		190 000										
						3 000	3 000		0										
						110 000			110 000										
				Total 131ACQFON					303 330	3 330		300 000							

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

Dépense d'investissement en €uros

MISSION CODE	MISSION LIBELLE	DOMAINE CODE	DOMAINE LIBELLE	CODE OPERATION	LIBELLE DU PROJET	Autorisation de programme		Crédits consommés		Crédits prévus							
						AP 2022	CA 2021	report 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026				
07UA	URBANISME ET AMENAGEMENT	07UA03	URBANISME ET FONCIER	131CESSION	cessions diverses	20 674	10 674		10 000								
				Total 131CESSION		20 674	10 674		10 000								
				131ERMIT	Rétrocession Secteur Emitage	36 473	2 473		34 000								
				Total 131ERMIT		36 473	2 473		34 000								
				131IMMOGS	Rénovation parc immobilier Groupes Scolaires	200 000			20 000	50 000	50 000	40 000	40 000				
				Total 131IMMOGS		200 000			20 000	50 000	50 000	40 000	40 000				
				131PLU	Révision du PLU	212 503	13 019	83 388	116 096								
				Total 131PLU		212 503	13 019	83 388	116 096								
				Total URBANISME ET AMENAGEMENT						9 373 764	219 554	147 402	884 271	1 158 670	2 495 200	1 860 000	1 553 666
				08CV	CADRE DE VIE	08CV01 08CV02	VOIRIE INFRASTRUCTURES ET ESPACES PUBLICS	041INONVO	Rue des trois moulins 2ème tranche	1 400 000			400 000	1 000 000			
	Rue des trois moulins poteau rue P Brun	89 699	13 440						76 259								
Total 041INONVO		1 489 699	13 440						476 259	1 000 000							
051ACCVOI	Travaux accessibilité PAVE et Modules sonnores	238 125							56 125	30 000	32 000	31 000	30 000				
Total 051ACCVOI		238 125							56 125	30 000	32 000	31 000	30 000				
051AIRJEU	Stabilisé parc Créma	20 000												20 000			
Total 051AIRJEU		20 000												20 000			
051DALALMON	Reprise de la dalle parking de l'Almont	293 200	671					1 489	291 040								
Total 051DALALMON		293 200	671					1 489	291 040								
051PASPRAL	ACV+TZEN : Passerelle Pralins	3 225 000							0			100 000	200 000	1 100 000			
Total 051PASPRAL		3 225 000							0			100 000	200 000	1 100 000			
051PEM	Pôle Gare : espaces publics SPL	5 318 155												2 243 657			
Total 051PEM		5 318 155												2 243 657			
051PLPRAL	2ème tranche Place Pralins / Gradins berge de Seine	1 000 000							0	0	0	50 000	50 000				
Total 051PLPRAL		1 000 000							0	0	0	50 000	50 000				
051PONTS	Réparation passerelle Spelthorne	247 939	224 419					13 241	10 279								
	Réparation pont René cassin	299 200							299 200								
Total 051PONTS		547 139	224 419					13 241	309 479								
051RBERNA	Reprise rue Claude Bernard	400 000										370 000	30 000				
Total 051RBERNA		400 000										370 000	30 000				
051RBRIAND	Rue Aristide Briand	4 300 000							0				100 000	2 200 000			
Total 051RBRIAND		4 300 000							0				100 000	2 200 000			
051RBRUN	Rue Pierre Brun	700 000							0	5 000	395 000	300 000					
Total 051RBRUN		700 000							0	5 000	395 000	300 000					
051RGATIN	Rue du gatinais	410 000							0		0	10 000	200 000				
Total 051RGATIN		410 000							0		0	10 000	200 000				
051RGRANG	Rue des grange	360 000										10 000	350 000				
Total 051RGRANG		360 000										10 000	350 000				
051RIVALM	Réparation ou suppression barrage de l'Almont	48 000												48 000			
Total 051RIVALM		48 000												48 000			
051RMEZER	Rue des Mézereaux (Hors enfouissement)	840 000			155 000	685 000											
Total 051RMEZER		840 000			155 000	685 000											
051ROUDOT	Rue Jacques Oudot	1 508 137	7 941	4 486	1 495 710												
Total 051ROUDOT		1 508 137	7 941	4 486	1 495 710												

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

Dépense d'investissement en €uros

MISSION CODE	MISSION LIBELLE	DOMAINE CODE	DOMAINE LIBELLE	CODE OPERATION	LIBELLE DU PROJET	Autorisation de programme		Crédits consommés		Crédits prévus				
						AP 2022	CA 2021	report 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	
08CV	CADRE DE VIE	08CV02	VOIRIE INFRASTRUCTURES ET	051RPSTLIE	Aménagement du rond point saint Liesne	615 000			0	0	0	10 000	105 000	
				Total 051RPSTLIE		615 000			0	0	0	10 000	105 000	
				051RUESACV2	ACV : Rue Baudouin 2022-2023	110 000			0	0	0		110 000	
				Total 051RUESACV2		110 000			0	0	0		110 000	
				051VOERDF	Extension réseau ERDF : Participation au titre loi SRU Avant 2026	209 700	4 654	13 915	50 000	51 131	30 000	30 000	30 000	
				Total 051VOERDF		209 700	4 654	13 915	50 000	51 131	30 000	30 000	30 000	
				051VOIREV	PRU : Raccordement réseaux parcelle AFL Montaigu Provision pour imprévu sur voirie Avant 2026	34 560	34 560		0					
				Total 051VOIREV		2 850 617	284 974	643	565 000	500 000	500 000	500 000	500 000	
				061VIDEOP	Pose de caméras devant les groupes scolaires et lieux de cultes	104 000							104 000	
				Total 061VIDEOP		104 000							104 000	
				101PRU	PRU - Aménagement entrée des Mézereaux - régularisations foncières 1er pru	36 689	108	36 581	0					
				Total 101PRU		36 689	108	36 581	0					
				121BVDURB	EQ :2 intersections bvd urbain	480 000			0	480 000				
				Total 121BVDURB		480 000			0	480 000				
				121RD605	EQ :Requalification RD605 en bd urbain	5 616 000				3 000 000	2 616 000			
				Total 121RD605		5 616 000				3 000 000	2 616 000			
				121RDPOINT	EQ :Rocade et rond point intermédiaire	1 339 500		1 339 500	0					
				Total 121RDPOINT		1 339 500		1 339 500	0					
				121RTEVOI	EQ : Requalification route de Voisenon	398 508	218 508	180 000	0					
				Total 121RTEVOI		398 508	218 508	180 000	0					
				131ETPSPO	2ème tranche Aménagement Lebon	931 282			0	931 282				
				Total 131ETPSPO		931 282			0	931 282				
				051RCREVOU	Rue de Crévoulin	117 000							117 000	
				Total 051RCREVOU		117 000							117 000	
				051PATPOM	Aménagement avenue Patton et Pompidou	850 000							600 000	
				Total 051PATPOM		850 000							600 000	
				051SQUARE	Près Chamblain	76 000							76 000	
				Total 051SQUARE	Square Jacqueline Cottard	20 000							20 000	
				051LUCING	Reprise du mur d'enceinte parc Faucigny Lucinge	65 000							96 000	
				Total 051LUCING		65 000							35 000	
				051PARKING	GS Beauregard - Création d'un parking provisoire - surbaissée	44 376			0	44 376				
				Total 051PARKING		44 376			0	44 376				
				051RUESAC	ACV : Rue de l'île saint Etienne Etudes - Enfouissement	148 056	5 052	17 004	126 000					
				Total 051RUESAC	ACV : Rue du four et abeillard	449 000			449 000					
					ACV : Rue du Franc murier	267 000			267 000					
					ACV : Rue Notre Dame	410 000			410 000	0				
				Total 051RUESAC2		1 274 056	5 052	17 004	1 252 000	0				
				051RUESAC2	ACV : Rue Pouteau	1 134 200	4 200		80 000	1 050 000				
				Total 051RUESAC2		1 134 200	4 200		80 000	1 050 000				

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

Dépense d'investissement en €uros

MISSION CODE	MISSION LIBELLE	DOMAINE CODE	DOMAINE LIBELLE	CODE OPERATION	LIBELLE DU PROJET	Autorisation de programme		Crédits consommés		Crédits prévus				
						AP 2022	CA 2021	report 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	
08CV	CADRE DE VIE	08CV02	VOIRIE INFRASTRUCTURES ET ESPACES PUBLICS	171BVDURB	NPRU - Etudes et travaux d'aménagement espaces publics Aménagement Boulevard Urbain	969 100							969 100	
				Total 171BVDURB		969 100								969 100
				171ETUESPU	NPRU - Etudes et travaux d'aménagement espaces publics Chateaubriand - Lamartine- Beauregard	7 697 074			100 000	200 000	1 000 000	6 397 074		
				Total 171ETUESPU		7 697 074			100 000	200 000	1 000 000	6 397 074		
		08CV03	SOUTIEN A LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET VEGETALISATION	011COUVHD	Réfection clos et couvert Hôtel de Ville	4 468 596		50 808	913 428	1 428 000	1 200 000	876 360		
				Total 011COUVHD		4 468 596		50 808	913 428	1 428 000	1 200 000	876 360		
				011SERRES	Serres Municipales Poursuite mise en sécurité et diagnostic structure	40 000			0	40 000				
				Total 011SERRES		40 000			0	40 000				
				051CONTEN	Implantations de conteneurs enterrés (Maréchal Juin)	180 000			0		180 000			
				Total 051CONTEN		180 000			0		180 000			
				051POUPART	Montaigu - Aménagement du Square Calixte Poupart	43 731			0		43 731			
				Total 051POUPART		43 731			0		43 731			
				051QUAI	Parapet bords de seine quai Rossignol vers Dammarie	160 000					80 000	40 000	40 000	
				Total 051QUAI		160 000					80 000	40 000	40 000	
				051RIVALM	Restructuration Gaillardon / rives Almont	634 000			0	0	70 000	164 000		
				Total 051RIVALM		634 000			0	0	70 000	164 000		
				051SQMEZ	PRU : Aménagement square Mézereaux	460 000			210 000	250 000				
				Total 051SQMEZ		460 000			210 000	250 000				
				121BASSIN	EQ : Création espaces verts boisés secteur Bassin	1 348 690	126 686	382 835	205 787	192 001	110 345	128 736	202 300	
				Total 121BASSIN		1 348 690	126 686	382 835	205 787	192 001	110 345	128 736	202 300	
				121MERLON	EQ : Aménagement EBC et espaces verts du Merlon	613 418			213 990		216 357		183 071	
				Total 121MERLON		613 418			213 990		216 357		183 071	
				141AGEN21	Bacs de tri (8 structures PE et 3 centres de loisirs) Ferme de Montaigu (études techniques pour AAC : géomètre, géotechnique G1, potentiel agronomique, technico-économique et installation)	3 900			0	2 000	1 900			
				Total 141AGEN21		3 900			0	2 000	1 900			
				141AGVELO	Abri Vélos (abri, arceaux, pose) à Mairie+ Aménagement de voies cyclables	11 500			0	11 500				
				Total 141AGVELO		210 000				210 000				
					Box vélos sécurisés en ville (3 par an)	399 000			175 000	56 000	56 000	56 000	56 000	
					Fourniture et pose de supports vélos	45 000			15 000	0	15 000	15 000		
					Vélos électriques pour personnel	115 000			23 000	23 000	23 000	23 000	23 000	
				Total 141AGVELO		3 500			3 500					
				141ARBRES	1 Ruche pédagogique au Jardin Botanique Aménagement quai rossignol - trottoirs coté Seine Aménagement végétalisation Place du Houblon Ganivelles et matériels pour Permis de Végétaliser	1 000			0	1 000				
				Total 141ARBRES		50 000			0	0	25 000	25 000		
						22 000			0	22 000				
						30 000			0	7 500	7 500	5 000	5 000	
					Parc au conifère	60 000			0	30 000	30 000			
				Total 141ARBRES	Platane Vendrand végétalisation du sol	10 000			0	0	10 000			

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

Dépense d'investissement en €uros

MISSION CODE	MISSION LIBELLE	DOMAINE CODE	DOMAINE LIBELLE	CODE OPERATION	LIBELLE DU PROJET	Autorisation de programme		Crédits consommés		Crédits prévus				
						AP 2022	CA 2021	report 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	
08CV	CADRE DE VIE	08CV03	SOUTIEN A LA TRANSITION	141ARBRES	Remise à niveau Parc Romain	35 000				35 000				
					Requalification du jardin botanique	65 000			0	0	20 000	45 000		
					Végétalisation dans les écoles	75 000	15 000		15 000	15 000	15 000	15 000		
					Programme politique de plantation d'arbres Avant 2026	650 000			90 000	90 000	90 000	190 000	190 000	
					Création de forêts urbaines Avant 2026	19 679	9 679		0	0	5 000	0	5 000	
					Total 141ARBRES	1 017 679	24 679		105 000	200 500	202 500	280 000	200 000	
					141CARMES	Clôture Jardins des Carmes	10 400		0	10 400				
					Total 141CARMES	10 400		0	10 400					
					141COULVE	Acquisition Entrepôts Vendrand + mise en sécurité	350 000		350 000					
					Total 141COULVE	350 000		350 000						
					141LUCING	Aménagement parc Faucigny Lucinge	275 000		0	105 000	50 000	50 000	50 000	
						Reprise de l'Allée principale parc Faucigny Lucinge	20 000		0	20 000				
		Total 141LUCING	295 000		0	125 000	50 000	50 000	50 000					
		141POMP	Pompage en seine	150 000				150 000						
		Total 141POMP	150 000				150 000							
		141JARDHDV	Reprise des allées parc de l'hôtel de ville	94 300						44 300				
		Total 141JARDHDV	94 300							44 300				
			VOIRIE INFRASTRUCTURES ET ESPACES PUBLICS	121COPRO	EQ : coproduction avec les habitants	11 130		1 500	1 376	1 376	1 376	1 376		
				Total 121COPRO		11 130		1 500	1 376	1 376	1 376	1 376		
			08CV10	RESSOURCES AFFECTEES CADRE DE VIE	151OUTEVT	Matériel Voirie Espaces Verts	11 603		1 603	10 000				
						Matériel EPI des élagueurs Avant 2026	7 411	3 411		0	2 000	0	2 000	0
						Remplacement de petit matériel Voirie Avant 2026	123 245	16 100	2 144	50 000	32 500	7 500	7 500	7 500
						Matériel Fêtes et cérémonies Avant 2026	30 457	8 287		12 170	5 000	0	5 000	0
				Rayonnage atelier mécanique (Serres)	4 000				4 000					
				Acquisition d'un broyeur de végétaux	5 000				5 000					
				Remplacement de la cuve à fioul (serres)	10 000			10 000						
			Total 151OUTEVT		191 714	27 798	3 747	82 170	48 500	7 500	14 500	7 500		
	8CV10	RESSOURCES AFFECTEES CADRE DE VIE	151OUTPROP	Remplacement de petit matériel Propreté	5 870		870	5 000						
			Total 151OUTPROP		5 870		870	5 000						
	08CV04	RESSOURCES AFFECTEES CADRE DE VIE	151OUTPROP	Remplacement Camion Master	52 000			52 000						
			Total 151OUTPROP		52 000			52 000						
		PROPRETE URBAINE	151OUTPROP	Acquisition balayeuse poids lourds	315 008	85 008		230 000						
				Acquisition camion grue Micro-utilitaires	136 137		136 137	0						
				Triporteurs Propreté Urbaine Cantonniers	35 964		35 964							
				Acquisition Manitou	105 000			105 000						
				Fête et cérémonie										
				Acquisition Kangoo Tolé Jeunesse	18 000				18 000					

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

Dépense d'investissement en €uros

MISSION CODE	MISSION LIBELLE	DOMAINE CODE	DOMAINE LIBELLE	CODE OPERATION	LIBELLE DU PROJET	Autorisation de programme		Crédits prévus						
						AP 2022	CA 2021	report 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	
08CV	CADRE DE VIE	08CV04	PROPRETE URBAINE	151OUTPROP	Acquisition d'une barque motorisée	3 500			0	3 500				
					Acquisition véhicule Kangoo espaces verts	21 000				21 000				
					Equipement intérieur véhicules	22 000			22 000					
					Véhicule type Jumpy PM	25 000			25 000					
					Engin sur chassis pour desherbage mécanique	81 000			0	81 000				
					Acquisition véhicule DPVA	18 000			0	18 000				
					Total 151OUTPROP	780 609	85 008	172 101	382 000	141 500				
Total CADRE DE VIE						59 489 025	1 173 526	2 254 261	7 894 988	11 172 566	7 901 709	13 265 803	6 508 547	
09AG	AFFAIRES GENERALES ET SERVICES A LA POPULATION	09AG02	FUNERAIRE	011COLCIM	Réfection du réseaux d'eau du cimetière Sud et Nord	215 300			0			50 000	165 300	
					Reprise de concessions	217 641	17 203		40 438	40 000	40 000	40 000	40 000	
					Reprise des voiries du cimetière nord lors des reprises du réseau d'eau	170 000						120 000	50 000	
					Total 011COLCIM	602 941	17 203		40 438	40 000	40 000	210 000	255 300	
					021ACCCIME	70 000			0	70 000				
					Total 021ACCCIME	70 000			0	70 000				
Total AFFAIRES GENERALES ET SERVICES A LA POPULATION						672 941	17 203		40 438	110 000	40 000	210 000	255 300	
10RE	RESSOURCES ET SUPPORT AU SERVICE PUBLIC	10RE02	NUMERIQUES, SYSTEMES D'INFORMATION ET SECURITE INFORMATIQUE	021SECINF	Cablage différents sites	216 612		6 612	70 000	50 000	50 000	20 000	20 000	
					Total 021SECINF	216 612		6 612	70 000	50 000	50 000	20 000	20 000	
					061FIBOPT	165 000			45 000	30 000	30 000	30 000	30 000	
					Total 061FIBOPT	165 000			45 000	30 000	30 000	30 000	30 000	
					151INFAVE	106 516	106 516		0					
					Total 151INFAVE	106 516	106 516		0					
					151INFTEL	32 830	3 766	28 063	1 000					
					Total 151INFTEL	32 830	3 766	28 063	1 000					
					151MATINF	40 000			0	40 000				
					Acquisition logiciel	240 000			80 000	60 000	60 000	20 000	20 000	
					Application mobile Ville	33 600	33 600		0					
					Changement copieurs	65 000			20 000	15 000	10 000	10 000	10 000	
					logiciel gestion des salles et gestion associative	30 000			0	30 000				
					Matériel informatique tous services (marché ugap+cirl notamment)	342 178	39 312	72 866	30 000	50 000	50 000	50 000	50 000	
					Migration Zimbra -> Office 365	25 000			25 000					
Remplacement matériel double écrans	0			0	0	0	0	0						
Remplacement postes informatiques et sécurisation	191 478	191 478		0	0	0	0	0						
Téléphones	50 000			10 000	10 000	10 000	10 000	10 000						
Avant 2026														
Passage en licences Office 365 standard	250 000			50 000	50 000	50 000	50 000	50 000						
Avant 2026														
changement parc informatique 250 PC	485 000			360 000	75 000	0	0	50 000						
Avant 2026														
Matériel switches - connecteurs PC	54 000			14 000	10 000	10 000	10 000	10 000						
Avant 2026														

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

Dépense d'investissement en Euros

MISSION CODE	MISSION LIBELLE	DOMAINE CODE	DOMAINE LIBELLE	CODE OPERATION	LIBELLE DU PROJET	Autorisation de programme		Crédits consommés		Crédits prévus				
						AP 2022	CA 2021	report 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	
10RE	RESSOURCES ET SUPPORT AU	10RE02	NUMERIQUES, SYSTEMES	Total 151MATINF		1 806 256	264 390	72 866	589 000	340 000	190 000	150 000	200 000	
		10RE03	BATIMENTS NON AFFECTES ET SERVICES TECHNIQUES	021BATCOM	Ateliers Bâtiments	4 068	4 068		0					
					Remplacement compresseur Hôtel de Ville					30 000				
					Aménagement salle Sous-sol DGST Hôtel de Ville	30 000								
					Sécurisation des accueils Mairie+	15 022	15 022		0					
					Remplacement huiseries HS au 1er étage	10 000			10 000					
					Remplacement extincteurs dans les ERP	0			0					
				Total 021BATCOM		59 090	19 090		10 000	30 000				
				021MACHAU	Adoucisseur ou détartreur Logements Capucins	0			0					
					Circuit intérieur d'eau chaude sanitaire du restaurant La Motte aux cailles	6 000			6 000					
					P3: Gros entretien renouvellement Avant 2026	1 354 974	207 721		220 253	227 000	230 000	233 000	237 000	
					Provision travaux divers / réparations chauffage Avant 2026	107 279	8 715	8 564	20 000	20 000	20 000	15 000	15 000	
				Total 021MACHAU		1 468 253	216 436	8 564	246 253	247 000	250 000	248 000	252 000	
				021MAIREV	Ferme MONTAIGU - Travaux mise en sécurité et autres	9 988	0	9 988						
					Provision travaux divers tous sites confondus Avant 2026	730 543	46 614	22 519	61 410	150 000	150 000	150 000	150 000	
				Total 021MAIREV		740 531	46 614	32 507	61 410	150 000	150 000	150 000	150 000	
				021SECDIV	Mise en conformité (électricité, gaz, incendie, ascenseur) Avant 2026	209 945	35 511	4 434	35 000	35 000	35 000	35 000	30 000	
				Total 021SECDIV		209 945	35 511	4 434	35 000	35 000	35 000	35 000	30 000	
					Etudes à mener en vue du renouvellement de la DSP réseau de chaleur:									
				131ETUDIV	-mise à jour du schéma directeur									
					-audit financier de fin de DSP	126 000			20 000	56 000	35 000	15 000		
					-étude de faisabilité de création d'un réseau au sud de la Ville									
					-AMO renouvellement de DSP									
					Relevés topographiques GS Pasteur	3 000			0	3 000				
					Etude diverses / Relevés topographiques Avant 2026	60 740	10 740		10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	
				Total 131ETUDIV		189 740	10 740		30 000	69 000	45 000	25 000	10 000	
				151MATHYG	Matériel Equipement Hygiène et locaux	29 132	16 016	5 116	3 000	1 000	1 000	1 000	1 000	
				Total 151MATHYG		29 132	16 016	5 116	3 000	1 000	1 000	1 000	1 000	
				021EXTINCT	Remplacement extincteurs dans les ERP Avant 2026	41 200			17 200	6 000	6 000	6 000	6 000	
				Total 021EXTINCT		41 200			17 200	6 000	6 000	6 000	6 000	
				151MATHANC	Matériel Equipement informatique ergonomique -Handicap	1 000			1 000					
					Mobilier Equipement Hygiène et locaux ergonomique - Handicap	2 000			2 000					
				Total 151MATHAND		3 000			3 000					

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

Dépense d'investissement en €uros

MISSION CODE	MISSION LIBELLE	DOMAINE CODE	DOMAINE LIBELLE	CODE OPERATION	LIBELLE DU PROJET	Autorisation de programme	Crédits consommés	Crédits prévus							
						AP 2022	CA 2021	report 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026		
10RE	RESSOURCES ET SUPPORT AU SERVICE PUBLIC	10RE03	BATIMENTS NON AFFECTES ET SERVICES TECHNIQUES	151OUTBAT	Ateliers Bâtiments										
					Remplacement plieuse et toupie										
					Matériel pour Ateliers Bâtiments Avant 2026	21 300			21 300						
		Total 151OUTBAT	318 023	20 017	23 006	55 000	55 000	55 000	55 000	55 000					
			339 323	20 017	23 006	76 300	55 000	55 000	55 000						
		10RE04	BATIMENTS NON AFFECTES ET SERVICES TECHNIQUES	021MAIREV	Provision travaux divers tous sites confondus dont: -MEDI: mise en conformité sécurité - désenfumage - SSI -Entretien et fresque sur poste électrique Ferry (Jardins de l'Europe) -Acquisition de matériels de mesure de la qualité de l'air intérieur										
	79 409					28 409	36 000	15 000							
Total 021MAIREV	79 409					28 409	36 000	15 000							
			CABINET DU MAIRE, SECRETARIAT ET COMMUNICATION	151MATELU	Tablettes ou PC élus (pour dématérialisation, CM)										
		Total 151MATELU		10 500			10 500								
					Total 151MATELU	10 500				10 500					
					Total RESSOURCES ET SUPPORT AU SERVICE PUBLIC	5 497 335	739 095	209 577	1 223 163	1 038 500	812 000	720 000	754 000		
					Total général	152 580 090	11 801 184	2 978 538	24 405 570	26 042 362	24 278 395	25 950 353	19 395 063		

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

Recette d'investissement en €uros

MISSION CODE	MISSION LIBELLE	DOMAINE CODE	DOMAINE LIBELLE	CODE OPERATION	LIBELLE DU PROJET	PARTENAIRES	Crédits prévus							
							Autorisation de programme	Crédits consommés	AP 2022	CA 2021	report 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024
01ST	CITOYENNETE, SECURITE ET TRANQUILITE PUBLIQUE	01ST04	VIDEO PROTECTION	061VIDEOP	Déploiement caméras écoquartier	FIPD 2022	15 000			0	15 000			
					Déploiement de nouvelles caméras supplémentaires	DPV 2020	78 729	23 618	55 111					
						FIPD 2023-2024 REGION	30 000			15 000	15 000			
							16 619			16 619				
					Total 061VIDEOP		140 348	23 618	71 730	30 000	15 000			
Total CITOYENNETE, SECURITE ET TRANQUILITE PUBLIQUE							140 348	23 618	71 730	30 000	15 000			
02EE	EDUCATION ET ENFANCE	02EE01	ECOLES	011NECODE	Relance concours Construction nouvelle Decourbe	DEPARTEMENT FAC	1 100 000		0	100 000	400 000	300 000	300 000	
						DPV 2020 REGION CAR	616 676		185 003	100 000	100 000	108 338	123 335	
							675 000		60 000	100 000	200 000	112 500	202 500	
						Total 011NECODE		2 391 676		245 003	300 000	700 000	520 838	625 835
						021ACCCAPU	Mise en accessibilité Capucins Elémentaire	DPV 2021	212 133			169 706	42 427	
							Mise en accessibilité Capucins Maternelle	DPV 2023	60 000	0	60 000			
						Total 021ACCCAPU		272 133		0	60 000	169 706	42 427	
						021ACCMZER	Mise en accessibilité GS Mézereaux	DPV 2023	253 333			253 333		
						Total 021ACCMZER		253 333				253 333		
						021ACCMONT	Mise en accessibilité élémentaire , GS Montaigu	DPV 2025	300 000		0			90 000
							Mise en accessibilité Montaigu Maternelle	DPV 2026	120 000		0			120 000
						Total 021ACCMONT		420 000			0			210 000
						021ECBONIS	Ecole Jean Bonis - Hors PNRU	FIPD	22 697			22 697		
							Ecole Jean Bonis - réhabilitation 11 classes à minima	DPV 2022	183 300			55 000	128 300	
						Total 021ECBONIS		205 997				77 697	128 300	
						021ECCAPU	École Capucins élémentaire	DPV 2021	261 240			0	156 744	104 496
						Total 021ECCAPU	Remplacement huisserie au 3ème étage sécurité		261 240			0	156 744	104 496
						021ECMONT	École Montaigu élémentaire	DPV 2021	98 640				98 640	
						Total 021ECMONT	Réfection de 6 classes au dernier étage		98 640				98 640	
						021ECOCASS	École élémentaire Cassagne	DSIL Classique 2025	83 333					83 333
						Total 021ECOCASS	réfection complète 9 classes		83 333					83 333
						021ECOFERR	École élémentaire Ferry	DPV 2022	4 000				4 000	
							Remplacement revêtement de sol préau							
021ECOFERR	École maternelle Ferry	DPV 2021	46 666					46 666						
Total 021ECOFERR	Désamiantage préfabriqué		50 666			4 000	46 666							
021ECOGAT	École Gatelliet	DSIL Renovation energetique 2026	25 000					25 000						
Total 021ECOGAT	Réfection ITE endommagé		25 000					25 000						

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

Recette d'investissement en €uros

MISSION CODE	MISSION LIBELLE	DOMAINE CODE	DOMAINE LIBELLE	CODE OPERATION	LIBELLE DU PROJET	PARTENAIRES	Crédits prévus										
							Autorisation de programme	Crédits consommés	report 2021	AP 2022	CA 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	
02EE	EDUCATION ET ENFANCE	02EE01	ECOLES	021ECOLES	Logements Beauregard remplacement huisseries gardien	DPV 2026	10 666				0				10 666		
				Total 021ECOLES					10 666			0			10 666		
				021ECOMEZ	École Mézereaux élémentaire Réfection du rdc avec le préau	DPV 2020	51 486	0	51 486	0							
						DPV 2021	61 605	61 605		0							
				Total 021ECOMEZ			113 091	61 605	51 486	0							
				021PASTEUR	GS Pasteur Remplacement des huisseries Pasteur élémentaire Réfection étanchéité nouvelles classes	DSIL Rénovation énergétique 2026 DSIL Rénovation énergétique 2022	1 675 000			0	20 833						362 500
				Total 021PASTEUR			1 695 833			0	20 833					362 500	
				051COUECO	Réparation cours d'école Capucin	DPV 2022	86 000			86 000			0				
				Total 051COUECO			86 000			86 000			0				
				121ECOELE	Construction G.S et restaurant Éco-quartier	LOTICIS	4 200 000	1 050 000		3 150 000							
		Total 121ECOELE			4 200 000	1 050 000		3 150 000									
		151MATSCO	Matériel Scolaire - Mobilier Rideaux Vaisselle Matériel Scolaire - Mobilier Rideaux Vaisselle Ferry/Montaigu	ETAT	8 333			8 333									
		Total 151MATSCO			19 567			19 567									
		171FERRY	NPRU : Groupe scolaire Ferry : Réhabilitation / extension	CAMVS	1 845 000						0		300 000	400 000	500 000		
				DPV 2024	1 100 000								330 000	110 000	220 000		
		Total 171FERRY		REGION	2 832 916						0	0	104 000	200 000	800 000		
					5 777 916						0	0	734 000	710 000	1 520 000		
		02EE03	ACTIVITES EXTRA-SCOLAIRES	021CDL	Centre de loisirs des Sycomores réfection étanchéité et remplacement rideau Centre de Loisirs Les Maronniers pose de visiophone	DSIL Rénovation énergétique 2022	29 166				0	29 166					
						DPV 2023	2 666			0	2 666						
		Total 021CDL					31 832			0	31 832						
02EE04	RESTAURATION SCOLAIRE	021RESTMON	Restaurant Montaigu réfection complète étanchéité	DPV 2021	60 000						60 000						
				Total 021RESTMON							60 000						
02EE05	ECOLES NUMERIQUE ET PROJETS PEDAGOGIQUES INNOVANTS	151INFCLA	Numérisation des écoles melunaises	DPV 2020	28 623			28 623									
				DPV 2021	29 186			29 186									
		Total 151INFCLA				57 809		28 623	29 186								
		151SOCLE	Ecole Jeanne d'Arc Convention de financement avec la région académique d'IDF Ecole Pasteur Convention de financement avec la région académique d'IDF	Académie	27 550					27 550							
		Total 151SOCLE							13 253		13 253						
02EE07	PETITE ENFANCE	021ACCDAPH	Mise en accessibilité, crèche Dauphins	DPV 2025	206 600							206 600					
Total 021ACCDAPH					206 600							206 600					

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

Recette d'investissement en €uros

MISSION CODE	MISSION LIBELLE	DOMAINE CODE	DOMAINE LIBELLE	CODE OPERATION	LIBELLE DU PROJET	PARTENAIRES	Crédits prévus							
							Autorisation de programme	Crédits consommés	report 2021	AP 2022	CA 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024
02EE	EDUCATION ET ENFANCE	02EE07	PETITE ENFANCE	021BAENF	Crèche les Dauphins Renovation complète / intérieur + thermique	DSIL RENOVATION ENERGETIQUE 2025	300 000							90 000
				Total 021BAENF			300 000						90 000	
				121CRECHE	Construction crèche Éco-quartier	CAF	920 000		670 000	250 000				
			Total 121CRECHE	LOTICIS	518 712	113 536	12 524	213 017	179 636					
			Total 021CREHOP	CAF	1 438 712	113 536	12 524	883 017	429 636					
		02EE08	PETITE ENFANCE	021CREHOP	Crèche Hôpital - 60 BERCEAUX	CAF	200 000					200 000		
				Total 021CREHOP								200 000		
Total EDUCATION ET ENFANCE							18 309 181	1 225 141	92 633	4 543 605	1 585 984	1 908 202	1 563 198	2 844 001
03CS	COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE	03CS02	ANIMATION SOCIALE ET CENTRES SOCIAUX	021ACCCSPIC	Mise en accessibilité, CS Picot	DPV 2021	125 333				65 333	60 000		
				Total 021ACCCSPIC			125 333			65 333	60 000			
				021BATSCHU	Centre social Schuman Réfection suite incendie	DPV 2021	125 616		125 616	0				
				Total 021BATSCHU			125 616		125 616	0				
				021BATSOC	Centre social Almont Pose climatiseur	DPV 2023	2 066			2 066				
		Total 021BATSOC			2 066			2 066						
		03CS03	RESIDENCE AUTONOMIE	021RESIDAU	FRPA Yvonne de Gaulle et alarme Refection salle de bains et remplacement plaque électrique	DPV 2022	49 666			49 666				
		Total 021RESIDAU			49 666			49 666						
Total COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE							302 681		125 616	49 666	67 399	60 000		
04SJ	SPORTS ET JEUNESSE	04SJ01	EQUIPEMENTS SPORTIFS	021ACCGYMBO	Mise en accessibilité gymnase Bonis	DPV 2025	26 667							26 667
				Total 021ACCGYMBO			26 667						26 667	
				021GYMDUVAL	Gymnase Duvauchelle Poursuite des travaux de mise en accessibilité	CAMVS	291 584		87 475	100 000	104 109			
					Total 021GYMDUVAL	DSIL 2020	93 162		87 475	93 162	104 109			
					Total 021GYMDUVAU		384 746		87 475	193 162	104 109			
				021GYMRECO	Gymnase Les Recollets Mise en accessibilité, structure et toiture + rénovation thermique	plan relance DSIL 2021	1 270 000			301 500	714 500	254 000		
				Total 021GYMRECO			1 270 000			301 500	714 500	254 000		
				021PISCEXT	Piscine Extérieure bâche de couverture	DSIL 2022	135 000			35 000	100 000			
				Total 021PISCEXT			135 000			35 000	100 000			
				051AIRJEU	Schuman - Installation d'une aire de jeux pour les 3-6 ans	DPV 2025	8 333							8 333
				Total 051AIRJEU			8 333						8 333	
121GYM	EQ :1 Gymnase	CNDS	1 125 600			0	0	200 000	400 000	525 600				
	Total 121GYM	LOTICIS	1 688 400			0	0	100 000	700 000	888 400				
			2 814 000			0	0	300 000	1 100 000	1 414 000				
		04SJ02	ANIMATION SPORTIVE ET SOUTIEN AU MVT ASSOCIATIF	011MUSNAT	Musée national des associations	DPV 2023	26 000				26 000			

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

Recette d'investissement en €uros

MISSION CODE	MISSION LIBELLE	DOMAINE CODE	DOMAINE LIBELLE	CODE OPERATION	LIBELLE DU PROJET	PARTENAIRES	Autorisation de programme		Crédits prévus						
							AP 2022	CA 2021	report 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	
04SJ	SPORTS ET JEUNESSE	04SJ02	ANIMATION SPORTIVE ET ESPACES JEUNES	Total 011MUSNAT			26 000				26 000				
				021ACCEJALM	Mise en accessibilité espace jeunes Almont	DPV 2024	166 667						166 667		
		04SJ04		Total 021ACCEJALM				166 667						166 667	
		021BATSOC	Espace Jeunes Mézereaux	DPV 2022	23 333					23 333					
		Total 021BATSOC	Création de cloisons, piège à son, faux plafond		23 333					23 333					
Total SPORTS ET JEUNESSE							4 854 746		87 475	552 995	944 609	720 667	1 135 000	1 414 000	
05CT	CULTURE	05CT01	MEDIATHEQUES ET ARCHIVES	151INFMED	Informatisation Médiathèque- 2021 : évolution des machines pour les professionnels et 2022 : parcours patrimonial virtuel Ile St Etienne)	REGION	27 163			27 163					
				Total 151INFMED			27 163		27 163						
				151OEUCHIV	Acquisition et restauration Œuvres d'art - Archives Avant 2026	DEPARTEMENT	3 440	625		563	563	563	563	563	
		Total 151OEUCHIV		DRAC	12 000	2 000		2 000	2 000	2 000	2 000	2 000			
					15 440	2 625		2 563	2 563	2 563	2 563	2 563			
		05CT03	ANIMATIONS ET ESPACES CULTURELS	131REDYOT	Travaux OT/SPL - RBST OT en HT	OT	100 000			100 000					
		Total 131REDYOT			100 000			100 000							
		05CT04	CINEMA	011CINEHT	Cinéma Les variétés	CNC	6 227	6 227							
		Total 011CINEHT			6 227	6 227									
		131REDCIHT	ACV / SPL : Implantation cinéma rue de l'Eperon	DEPARTEMENT	80 000			64 000	16 000						
				DSIL ACV 2019	396 515			317 212	75 737	3 566					
				DSIL ACV 2020	900 000			200 000	340 000	280 000	80 000				
		Total 131REDCIHT		REGION	1 000 000			0	725 000	275 000					
					2 376 515			517 212	1 204 737	574 566	80 000				
		05CT05	PATRIMOINE CULTUREL ET CULTUEL, MUSEE, ARCHEO	011EGSTAS	Réfection toiture et chaufferie église Saint Aspais	DRAC 2021	130 382	130 382							
				DSIL 2021	130 056			130 056							
		Total 011EGSTAS		PLAN DE RELANCE	260 438	130 382		130 056							
021EGNDAM	Eglise Notre Dame : Pose d'une alarme intrusion	FIPD 2022	26 666					26 666							
	Réfection Eglise Notre Dame	DRAC	251 694			207 704	43 990								
		REGION	116 176	78 434		1 548	36 194								
Total 021EGNDAM			394 536	78 434		209 253	80 184	26 666							
021EGSTAS	Eglise Saint Aspais : Pose d'une alarme intrusion	FIPD 2023	29 333					29 333							
Total 021EGSTAS			29 333					29 333							
151NUMPROJ	PROJECTEUR NUMERIQUE	DEPARTEMENT	30 000					30 000							
		DPV 2022	70 000					70 000							
Total 151NUMPROJ			100 000					100 000							
151OEUARC	Interventions urgence Eglise St Aspais et ND	DEPARTEMENT	4 000					4 000							
	Pacte Culturel	DEPARTEMENT	1 441					1 441							
	Dalle de Raoul														
	Mise en sécurité Orgues Notre-Dame	DEPT	2 100					2 100							
Total 151OEUARC			7 541					7 541							

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

Recette d'investissement en €uros

MISSION CODE	MISSION LIBELLE	DOMAINE CODE	DOMAINE LIBELLE	CODE OPERATION	LIBELLE DU PROJET	PARTENAIRES	Crédits prévus									
							Autorisation de programme	Crédits consommés	AP 2022	CA 2021	report 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026
05CT	CULTURE	05CT05	PATRIMOINE CULTUREL ET CULTUEL, MUSEE,	1510EUMUS	Acquisition et restauration Œuvres d'art - Musée	(vide)	13 720				13 720					
				Total 1510EUMUS			13 720			13 720						
Total CULTURE							3 330 913	217 668	236 416	951 276	1 263 299	577 129	82 563	2 563		
07UA	URBANISME ET AMENAGEMENT	07UA02	AMENAGEMENT ET RENOUVELLEMENT URBAIN	041PLTZEN	TZEN : Travaux places urbaines	DEPARTEMENT	2 500 000						500 000	1 000 000		
				Total 041PLTZEN			2 500 000						500 000	1 000 000		
				121GYM	EQ :1 Gymnase	REGION	200 000			0	0	60 000	100 000	40 000		
				Total 121GYM			200 000			0	0	60 000	100 000	40 000		
				131BEAURE	Butte Beaugard	NOTAIRE	304 629	304 629								
					Butte Beaugard - Etudes	CHM	7 200			7 200	0					
				Total 131BEAURE			311 829	304 629		7 200	0					
				131MEZER	Etude urbaine Mézereaux - devenir site 3F77	3F77	25 000					5 000	20 000			
						TMH	25 000					5 000	20 000			
				Total 131MEZER			50 000					10 000	40 000			
				171ETUCOM	NPRU - Etude de commercialisation	ANRU	10 000					10 000	0			
						CDC	10 000	10 000				0				
				Total 171ETUCOM			20 000	10 000				10 000	0			
				171ETUMEM	NPRU - Projet mémoire communication	ANRU	25 000					0			7 500	17 500
Total 171ETUMEM			25 000					0			7 500	17 500				
171ETUSCH	NPRU - Etude urb. quartier Schuman	ANRU	25 000					25 000								
		CDC	25 000					25 000								
Total 171ETUSCH			50 000					50 000								
		171OPCU	NPRU - Missio d'ordonnancement pilotage et ccoordinations opcu	CAMVS	75 000				0	10 000	10 000	10 000	15 000			
				CDC	175 000				0		43 750		43 750			
Total 171OPCU					250 000				0	10 000	53 750	10 000	58 750			
Total URBANISME ET AMENAGEMENT							3 406 829	314 629	7 200	70 000	50 000	113 750	617 500	1 116 250		
08CV	CADRE DE VIE	08CV02	VOIRIE INFRASTRUCTURES ET ESPACES PUBLICS	041INONVO	Rue des trois moulins 2ème tranche	DSIL CLASSIQUE	86 851				86 851					
				Total 041INONVO			86 851			86 851						
				051ACCVOI	Travaux accessibilité PAVE et Modules sonores	DSIL CLASSIQUE 2022	26 125			0	26 125					
				Total 051ACCVOI			26 125			0	26 125					
				051PASPRAL	Passerelle Pralins	DSIL ACV 2024	1 100 000							330 000	220 000	
				Total 051PASPRAL			1 100 000							330 000	220 000	
				051PLPRAL	2ème tranche Place Pralins / Gradins berge de Seine	DSIL ACV 2025	666 665								200 000	66 666
				Total 051PLPRAL			666 665								200 000	66 666
				051PONTS	Réparation passerelle Spelthorne	DPV 2018	35 676	10 703				24 973				
					Réparation pont René cassin	DPV 2022	199 000					199 000				
Total 051PONTS			234 676	10 703				223 973								
051RBERNA	Reprise rue Claude Bernard	DPV 2024	266 666							186 666	80 000					
Total 051RBERNA			266 666							186 666	80 000					

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

Recette d'investissement en €uros

MISSION CODE	MISSION LIBELLE	DOMAINE CODE	DOMAINE LIBELLE	CODE OPERATION	LIBELLE DU PROJET	PARTENAIRE	Autorisation de programme		Crédits prévus										
							de	consommés	AP 2022	CA 2021	report 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026			
08CV	CADRE DE VIE	08CV02	VOIRIE INFRASTRUCTURES	051RMEZER	Rue des Mézereaux (Hors enfouissement)	DPV 2019	318 010				135 000	183 010							
				Total 051RMEZER			318 010			135 000	183 010								
				051ROUDOT	Rue Jacques Oudot	DPV 2018	518 950	155 700		363 250									
				Total 051ROUDOT			518 950	155 700		363 250									
				051RPSTLIE	Aménagement du rond point saint Liesne	COGEDIM	100 000												
				Total 051RPSTLIE			100 000												
				051RUESACV2	ACV : Rues Pouteau / Baudoin / Briais	DSIL ACV 2021	680 000							680 000					
				Total 051RUESACV2			680 000							680 000					
				101PRU	Cité jardin	ENEDIS	57 000							57 000					
					PRU - Aménagement entrée des Mézereaux	ANRU	443 799					443 799	0						
						DPV 2019	51 025					36 839	14 186						
				Total 101PRU			551 824					480 638	71 186						
				121BVDURB	EQ :2 intersections bvd urbain	LOTICIS	100 000								100 000				
				Total 121BVDURB			100 000								100 000				
				121RD605	EQ :Requalification RD605 en bd urbain	LOTICIS	468 000						0		200 000	268 000			
				Total 121RD605			468 000						0		200 000	268 000			
				121RDPOINT	EQ :Rocade et rond point intermédiaire	LOTICIS	200 925						200 925	0					
				Total 121RDPOINT			200 925						200 925	0					
				051RUESAC	ACV : Rues de l'Ile saint Etienne / Franc Murier / Four et Abeilard/Notre Dame	DSIL ACV 2019	452 656							452 656					
				Total 051RUESAC			452 656							452 656					
				171ETUESPU	NPRU - Etudes et travaux d'aménagement espaces publics	ANRU	2 673 350							0		300 000	2 373 350		
				CAMVS	1 700 000							0		510 000	1 190 000				
		Total 171ETUESPU			4 373 350							0		810 000	3 563 350				
		08CV03	SOUTIEN A LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET			011COUVHD	Réfection clos et couvert Hôtel de Ville + accessibilité	DSIL 2021	2 332 304				0	700 000	600 000	532 304	500 000		
						Total 011COUVHD				2 332 304				0	700 000	600 000	532 304	500 000	
						051POUPART	Montaigu - Aménagement du Square Calixte Poupart	DPV 2024	29 051									29 051	
						Total 051POUPART			29 051									29 051	
051SQMEZ	PRU : Aménagement square Mézereaux					DPV 2022	300 000							90 000	210 000				
						REGION	150 000								150 000				
Total 051SQMEZ							450 000							90 000	360 000				
141AGVELO	Abri Vélos (abri, arceaux, pose) à Mairie+					DSIL CLASSIQUE 2022	2 874								2 874				
						REGION	4 791								4 791				
	Aménagement de voies cyclables					DSIL CLASSIQUE 2022	70 000							40 000	10 000	10 000	5 000	5 000	
						REGION	116 665							23 333	23 333	23 333	23 333	23 333	
	Box vélos sécurisés en ville (3 par an)					DSIL Classique 2024	11 250								3 375	5 625	2 250		
						REGION	18 750								6 250	6 250	6 250		
	Fourniture et pose de supports vélos					DSIL CLASSIQUE 2022	28 748							8 624	5 031	5 031	5 031	5 031	
						FEDER ?	10 000								10 000				
						REGION	47 915								9 583	9 583	9 583	9 583	
Total 141AGVELO			310 993							81 540	65 612	57 572	54 822	51 447					
141ARBRES	Programme politique de plantation d'arbres	REGION	150 000								30 000	30 000	30 000	30 000					
Total 141ARBRES			150 000								30 000	30 000	30 000	30 000					

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

Recette d'investissement en €uros

							Autorisation de programme	Crédits consommés	Crédits prévus									
MISSION CODE	MISSION LIBELLE	DOMAINE CODE	DOMAINE LIBELLE	CODE OPERATION	LIBELLE DU PROJET	PARTENAIRES	AP 2022	CA 2021	report 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026				
08CV	CADRE DE VIE	08CV03	SOUTIEN A LA	141CARMES	Clôture Jardins des Carmes	(vide)	6 933				6 933							
								Total 141CARMES		6 933			6 933					
				141LUCING	Aménagement parc Faucigny Lucinge	DSIL ACV 2023	166 663			79 165	29 166			29 166		29 166		
								Reprise de l'Allée principale parc Faucigny Lucinge	DSIL ACV 2023	13 333				13 333				
								Total 141LUCING		179 996				92 498	29 166		29 166	
				141JARDHDV	Reprise des allées parc de l'hôtel de ville	DSIL ACV 2026	62 866			62 866							18 860	
								Total 141JARDHDV		62 866							18 860	
							VOIRIE INFRASTRUCTURES ET ESPACES PUBLICS	051RUESACV2	ACV : Rues Pouteau / Baudoin / Briais	DSIL ACV 2024 ou 2027	70 000							70 000
								Total 051RUESACV2		70 000							70 000	
				Total CADRE DE VIE							13 736 841	166 403	681 563	1 504 456	2 444 178	2 010 455	4 819 642	986 139
09AG	AFFAIRES GENERALES ET SERVICES A LA POPULATION	09AG02	FUNERAIRE	021ACCCIME	Mise en accessibilité, Cimetières Nord	DSIL 2023	40 000				0	40 000						
								Total 021ACCCIME	40 000				0	40 000				
				Total AFFAIRES GENERALES ET SERVICES A LA POPULATION							40 000				0	40 000		
Total général							44 121 540	1 923 841	1 254 521	7 743 729	6 425 468	5 405 204	8 217 902	6 362 953				